

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'éducation

Les motifs de migration pour études des universitaires internationaux en région
intermédiaire au Québec

Par

Alison Michel

Mémoire présenté à la Faculté d'éducation

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès sciences, M. Sc.

Maîtrise en orientation

Avril 2016

©Alison Michel, 2016

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'éducation

Les motifs de migration pour études des universitaires internationaux en région
intermédiaire au Québec

Alison Michel

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Éric Yergeau	Président du jury
<hr/> Sylvain Bourdon	Directeur de recherche
<hr/> Eddy Supeno	Autre membre du jury
<hr/>	

Mémoire accepté le : 18 mai 2016

SOMMAIRE

Au cours des dernières années, le nombre de personnes étudiantes participant à une mobilité internationale étudiante a considérablement augmenté, et le recrutement de ces personnes apporte plusieurs avantages au pays et à l'établissement d'accueil (Association des collèges communautaires du Canada, 2010*a*). Cependant, le Canada, le Québec et les régions intermédiaires de cette province possèdent une particularité eut égard des autres pays de l'OCDE, des provinces du Canada et des régions centrales du Québec. Le Canada possède un retard sur sa proportion des personnes étudiantes effectuant une mobilité internationale étudiante dans ses collèges et universités (Association des collèges communautaires du Canada, 2010*b*). Le Québec voit sa proportion de l'effectif total de ses étudiantes et étudiants étrangers diminuer alors qu'elle augmente dans les autres régions du Canada (McMullen et Élias, 2011). Et les régions intermédiaires du Québec possèdent la plus faible proportion globale d'universitaires internationaux, alors que ces régions sont comme les régions centrales des grands centres de population et que ces dernières accusent la plus grande proportion globale de ces universitaires (Gouvernement du Québec, 2013, 2014*b*, 2015).

À partir de ces constats, ce mémoire de maîtrise s'intéresse aux motifs de migration pour études des universitaires internationaux en région intermédiaire au Québec. Pour cela, quatre objectifs spécifiques sont définis : 1) décrire les motifs de migration pour études, 2) examiner les associations entre les motifs de choix dans chaque catégorie pour y déceler d'éventuels regroupements sous-jacents, 3) examiner les associations entre ces regroupements de motifs et les caractéristiques des personnes étudiantes (âge, sexe, pays d'origine, domaine d'études, etc.), 4) déterminer si le choix de l'établissement d'accueil se fait avant ou après le choix du pays d'accueil.

Pour y répondre, une recherche quantitative descriptive corrélationnelle est menée, à l'aide d'un questionnaire anonyme disponible en ligne qui intègre plusieurs échelles de mesure, auprès des universitaires internationaux inscrits pour la première fois à l'Université de Sherbrooke à l'automne 2014.

Les résultats de la recherche montrent que l'importance accordée aux items du questionnaire représentant les motifs de migration pour études varie d'un item à l'autre et selon les dimensions du choix du lieu d'étude. Synthétisés en facteurs de migration, seul le désir d'exploration et le dépaysement ont en moyenne une influence élevée dans le choix des universitaires internationaux de venir étudier en région intermédiaire au Québec, alors que les facteurs liés au pays d'origine ont quant à eux, de manière générale, peu ou pas d'influence. Toutefois, il existe des écarts parmi les personnes répondantes à l'étude, ce qui laisse supposer la présence de groupe parmi ces personnes.

À la lumière de ces résultats, la pratique des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, qui interviennent auprès des universitaires internationaux inscrits dans une université située en région intermédiaire au Québec, pourrait être influencée par ces résultats afin de répondre au principal défi de ces universitaires. De plus, pour bénéficier des différents avantages qu'apporte le recrutement des étudiantes et étudiants étrangers, les universités situées en région intermédiaire au Québec auraient avantage à prendre en considération les résultats de cette étude pour adapter leurs stratégies de recrutement.

RÉSUMÉ

Le nombre d'étudiantes et étudiants participant à une mobilité internationale étudiante a considérablement augmenté au cours des dernières années. Dans le contexte de la mondialisation, les activités d'internationalisation sont devenues une priorité des établissements d'enseignement (Association des collèges communautaires du Canada, 2010a). Le recrutement des étudiantes et étudiants étrangers apporte plusieurs avantages au pays et à l'établissement d'accueil (*Ibid.*). De ce fait, pour favoriser ce recrutement et la mobilité internationale étudiante, les gouvernements ont mis en place des politiques d'immigration et les universités ont signé différentes alliances et accords bilatéraux entre elles. Toutefois, si les mobilités se font principalement vers les pays industrialisés (Lerot, 2001), le Canada est en retard sur sa proportion de personnes étudiantes effectuant une mobilité internationale étudiante dans ses collèges et universités (Association des collèges communautaires du Canada, 2010b). De même que le Québec qui voit sa proportion de l'effectif total de ses étudiantes et étudiants étrangers diminuer, alors que celle-ci augmente dans les autres régions du Canada (McMullen et Élias, 2011). À cet effet, les universitaires représentent la majorité des étudiantes et étudiants étrangers au Québec (Gouvernement du Québec, 2014a), mais la proportion globale d'universitaires internationaux diffère selon le type de région. En ce sens, celle-ci est la moins élevée dans les régions intermédiaires et la plus élevée dans les régions centrales (Gouvernement du Québec, 2013, 2014b, 2015), alors que ces régions sont toutes deux des grands centres de population. Ainsi, pour contribuer à mieux saisir ce que recouvre cette moins grande attractivité des régions intermédiaires, la question générale de recherche est : quels sont les motifs de choix, à chacune des dimensions du choix du lieu d'étude, d'effectuer une mobilité internationale étudiante dans une université située en région intermédiaire au Québec ?

Pour répondre à cette question, et en se basant sur un cadre d'analyse à deux dimensions et sur l'état de connaissances à ce sujet, quatre objectifs spécifiques sont définis : 1) décrire les motifs de migration pour études, 2) examiner les associations entre les motifs de choix dans chaque catégorie pour y déceler d'éventuels regroupements sous-jacents, 3) examiner les associations entre ces regroupements de motifs et les caractéristiques des personnes étudiantes (âge, sexe, pays d'origine, domaine d'études, etc.), 4) déterminer si le choix de l'établissement d'accueil se fait avant ou après le choix du pays d'accueil.

Pour y répondre, une recherche quantitative descriptive corrélationnelle, utilisant une analyse d'interdépendance (analyse factorielle), est menée, à l'aide d'un questionnaire anonyme disponible en ligne qui intègre plusieurs échelles de mesure, auprès des universitaires internationaux inscrits pour la première fois à l'Université de Sherbrooke à l'automne 2014. Au total, l'échantillon se compose de 141 universitaires internationaux. Ils sont âgés de 17 à 29 ans, proviennent des différents domaines, cycles et régimes d'études et il y a autant d'hommes que de femmes qui composent l'échantillon. De plus, les trois quarts de l'échantillon sont originaires de la France.

L'analyse des données recueillies dans le questionnaire montre que l'importance accordée aux items du questionnaire représentant les motifs de migration pour études varie selon les dimensions du choix du lieu d'étude et qu'il existe des écarts dans les résultats. Synthétisés en facteurs, les résultats font ressortir trois facteurs liés au pays d'origine qui interviennent dans le choix d'étudier à l'international : 1) *PO_La pauvreté de l'enseignement*, 2) *PO_Les contextes politiques et économiques*, 3) *PO_Les politiques d'éducation*, et quatre facteurs personnels qui interviennent dans ce choix : 1) *PER_le désir d'exploration*, 2) *PER_Le désir de changement*, 3) *PER_Les considérations familiales*, 4) *PER_Les aspirations personnelles et professionnelles*. Aussi, il y a sept facteurs de choix du pays d'accueil : 1) *PA_Les perspectives d'avenir*, 2) *PA_L'information disponible*, 3)

PA_Le dépaysement, 4) *PA_Les considérations culturelles*, 5) *PA_Les liens au pays d'origine et la sécurité*, 6) *PA_Le cadre financier et environnemental*, 7) *PA_Les relations sociales*. Puis, les résultats décrivent quatre facteurs de choix de l'établissement d'accueil : 1) *EA_Les services de l'établissement*, 2) *EA_La qualité de la formation offerte*, 3) *EA_L'accessibilité et l'ouverture*, 4) *EA_Les possibilités d'emploi et les partenariats*. Parmi l'ensemble de ces facteurs, seul deux d'entre eux, *PER_Le désir d'exploration* et *PA_Le dépaysement*, ont en moyenne une importance élevée dans le choix des universitaires internationaux d'étudier en région intermédiaire au Québec, alors que les facteurs liés au pays d'origine ont quant à eux, de manière générale, peu ou pas d'influence. Toutefois, il existe des écarts parmi les personnes répondantes à l'étude et les résultats montrent la présence d'associations entre certains facteurs et des caractéristiques des personnes étudiantes, soit la nature de l'expérience à international, la durée du séjour et la provenance des répondantes et répondants selon la typologie économique et sociale des pays du monde, ce qui laisse supposer la présence de groupe parmi les personnes répondantes à l'étude.

Ainsi, les différents résultats de l'étude pourraient servir de guide aux conseillers et conseillères d'orientation du Québec, intervenant auprès des universitaires internationaux en région intermédiaire dans cette province, ainsi qu'aux universités situées dans ces régions. En effet, ces résultats pourraient influencer la pratique des conseillers et conseillères d'orientation du Québec quant au principal défi des universitaires internationaux, et les universités pourraient adapter leurs stratégies de recrutement selon l'importance accordée aux différents facteurs de migration pour études et ainsi attirer un plus grand nombre d'étudiantes et étudiants étrangers.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	5
RÉSUMÉ	7
LISTE DES TABLEAUX	15
LISTE DES FIGURES	19
LISTE DES ABRÉVIATIONS	21
REMERCIEMENTS	23
INTRODUCTION	25
PREMIER CHAPITRE - PROBLÉMATIQUE	27
1. CONTEXTE	27
2. QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE ?	29
2.1 Définition	29
2.2 Différentes trajectoires de la mobilité internationale étudiante	30
2.3 Les possibilités de départ de la mobilité internationale étudiante	31
3. STATISTIQUES SUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ÉTUDIANTE ...	32
3.1 À l'échelle mondiale	33
3.2 Au Canada	33
3.3 Au Québec	37
DEUXIÈME CHAPITRE - CADRE D'ANALYSE	47
1. L'ANALYSE DES MOTIFS DE MIGRATION POUR ÉTUDES	47
2. L'ANALYSE DU CHOIX DU LIEU D'ÉTUDE	51
TROISIÈME CHAPITRE - ÉTAT DE CONNAISSANCES	53
1. MOTIFS DE CHOIX D'ÉTUDIER À L'INTERNATIONAL	54
2. MOTIFS DE CHOIX DU PAYS D'ACCUEIL	58
3. MOTIFS DE CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL	62
4. CRITIQUE DES MOTIFS DE MIGRATION POUR ÉTUDES	65

4.1	Limites de la recension des écrits.....	65
4.2	Importance des motifs de migration pour études ressortis de la recension des écrits.....	67
5.	LE CHOIX DU LIEU D'ÉTUDE	70
6.	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA RECHERCHE	71
	QUATRIÈME CHAPITRE - MÉTHODOLOGIE	73
1.	APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	73
2.	COLLECTE DE DONNÉES	74
2.1	Conception du questionnaire.....	75
2.2	Prétest du questionnaire	77
2.3	Passation du questionnaire	77
3.	POPULATION À L'ÉTUDE	77
4.	ÉCHANTILLON DE L'ÉTUDE	78
4.1	Échantillonnage.....	78
4.2	Profil de l'échantillon final	80
5.	TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES.....	84
5.1	Traitement préliminaire des données	84
5.2	Constitution des variables indépendantes	85
5.3	L'analyse descriptive.....	87
5.4	L'analyse factorielle.....	88
5.5	L'analyse corrélacionnelle	88
6.	CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES.....	89
	CINQUIÈME CHAPITRE - RÉSULTATS	91
1.	LES ITEMS DE CHOIX D'ÉTUDIER À L'INTERNATIONAL	91
1.1	Les items liés au pays d'origine	91
1.2	Les items personnels	92
2.	LES ITEMS DE CHOIX DU PAYS D'ACCUEIL	95
3.	LES ITEMS DE CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL.....	98
4.	REGROUPEMENT DES ITEMS DE MIGRATION POUR ÉTUDES.....	101
4.1	Les facteurs liés au pays d'origine	101
4.2	Les facteurs personnels	103

4.3	Les facteurs de choix du pays d'accueil	104
4.4	Les facteurs de choix de l'établissement d'accueil.....	106
5.	ASSOCIATION ENTRE LES FACTEURS DE MIGRATION POUR ÉTUDES ET LES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ÉTUDIANTES.....	108
5.1	Âge.....	109
5.2	Nature de l'expérience internationale	109
5.3	Durée du séjour	112
5.4	Le cycle d'études	114
5.5	Le genre	115
5.6	Le pays d'origine	116
5.7	La provenance.....	117
5.8	La faculté	119
6.	LES DIMENSIONS DU CHOIX DU LIEU D'ÉTUDE.....	119
	SIXIÈME CHAPITRE - DISCUSSION	121
	CONCLUSION.....	127
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	129
	ANNEXE A - DONNÉES DES FIGURES.....	135
	ANNEXE B - QUESTIONNAIRE.....	141
	ANNEXE C - VARIABLES INDÉPENDANTES INTERCORRÉLÉES.....	167
	ANNEXE D - APPROBATION COMITÉ ÉTHIQUE.....	169
	ANNEXE E - EFFET DE LA FACULTÉ SUR LES FACTEURS DE MIGRATION POUR ÉTUDES	173

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 — Origine des universitaires internationaux au Canada en 2009	36
Tableau 2 — Nombre d'étudiantes et étudiants internationaux au trimestre d'automne dans le réseau universitaire québécois selon l'établissement d'enseignement de 2006 à 2013	39
Tableau 3 — Proportion d'universitaires internationaux par rapport à la population totale étudiante au trimestre d'automne selon le type de région et l'établissement d'enseignement.....	41
Tableau 4 — Concentration et densité de population de la subdivision des établissements universitaires du Québec selon les régions administratives en 2011	42
Tableau 5 — Pays d'origine des universitaires internationaux au Québec en 2009 ...	44
Tableau 6 — Les motifs liés au pays d'origine.....	55
Tableau 7 — Les motifs personnels.....	57
Tableau 8 — Les motifs de choix du pays d'accueil	60
Tableau 9 — Les motifs de choix de l'établissement d'accueil.....	63
Tableau 10 — Échantillon aléatoire simple (n=400) vs échantillon final (n=141)	80
Tableau 11 — Pays d'origine de l'échantillon aléatoire simple (n=141)	81
Tableau 12 — Autres informations sociodémographiques de l'échantillon final (n=141)	82

Tableau 13 — Autres informations scolaires de l'échantillon final (n=141).....	83
Tableau 14 — Variables indépendantes et leurs modalités (n=141).....	85
Tableau 15 — Importance accordée aux items liés au pays d'origine (n=141).....	92
Tableau 16 — Importance accordée aux items personnels (n=141)	94
Tableau 17 — Importance accordée aux items de choix du pays d'accueil (n=141)..	97
Tableau 18 — Importance accordée aux items de choix de l'établissement d'accueil (n=141).....	100
Tableau 19 — Les facteurs liés au pays d'origine (n=141).....	102
Tableau 20 — Les facteurs personnels (n=141).....	104
Tableau 21 — Les facteurs de choix du pays d'accueil (n=141)	106
Tableau 22 — Les facteurs de choix de l'établissement d'accueil (n=141).....	108
Tableau 23 — Association des facteurs de migration pour études et l'âge (n=138).....	109
Tableau 24 — Association des facteurs de migration pour études et la nature de l'expérience internationale (n=141).....	111
Tableau 25 — Association des facteurs de migration pour études et la durée du séjour (n=141).....	113
Tableau 26 — Association des facteurs de migration pour études et le cycle d'études (n=141).....	114

Tableau 27 — Association des facteurs de migration pour études et le genre (n=141)	115
Tableau 28 — Association des facteurs de migration pour études et le pays d'origine (n=138)	116
Tableau 29 — Association des facteurs de migration pour études et la provenance (n=138).....	118

LISTE DES FIGURES

Figure 1 — Étudiantes et étudiants internationaux en pourcentage de l'effectif universitaire total au Canada de 1992 à 2008	34
Figure 2 — Étudiantes et étudiants internationaux en pourcentage de l'effectif universitaire total au Canada selon la province en 1992 et 2008	35
Figure 3 — Région de destination des étudiantes et étudiants internationaux au Canada de 1992 à 2008	36
Figure 4 — Effectif total des étudiantes et étudiants étrangers au Québec de 2007 à 2012.....	37
Figure 5 — Effectif du nombre d'étudiantes et étudiants internationaux par niveau d'études selon le nombre d'entrées au Québec entre 2007 et 2012	38
Figure 6 — Étudiantes et étudiants étrangers inscrits dans le réseau universitaire québécois selon le cycle d'études aux sessions d'automne entre 2007 et 2012.....	43
Figure 7 — Motifs influençant la décision de migration	49

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AB	Alberta
BC	Colombie-Britannique
BCEI	Bureau canadien de l'éducation internationale
CMEC	Conseil des ministres de l'Éducation du Canada
CROP	Centre de recherche sur l'opinion publique
CUFE	Centre universitaire de formation en environnement et développement durable
ÉNAP	École nationale d'administration publique
É-T	Écart-type
ÉTS	École de technologie supérieure
ÉPTC	Énoncé de politique des trois conseils
FEUQ	Fédération étudiante universitaire du Québec
HEC	Hautes études commerciales
INRS	Institut national de la recherche scientifique
Max	Maximum
MB	Manitoba
Md	Médiane
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Min	Minimum
Mo	Mode
NB	Nouveau-Brunswick
NL	Terre-Neuve et Labrador
NS	Nouvelle-Écosse
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ON	Ontario
PE	Île du Prince-Édouard
QC	Québec
SK	Saskatchewan

TÉLUQ.....Télé-Université
UNESCO Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UQAC..... Université du Québec à Chicoutimi
UQÀM..... Université du Québec à Montréal
UQAR.....Université du Québec à Rimouski
UQAT Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
UQO Université du Québec en Outaouais
UQTR Université du Québec à Trois-Rivières
 \bar{x} Moyenne

REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes ont contribué de différentes manières à la réalisation de ce mémoire, et je tiens à les remercier. Tout d'abord, merci à Sylvain Bourdon d'avoir accepté d'être mon directeur de recherche sur un sujet dont j'avais déjà une certaine idée. Je te remercie pour tes précieux conseils, ton sens critique, ton soutien, ta disponibilité et le travail rigoureux lors des corrections des différentes versions du mémoire. Je te remercie également de m'avoir offert l'occasion de participer aux activités du Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (CÉRTA). Cette expérience m'a permis d'explorer davantage l'univers de la recherche scientifique et de développer mon intérêt pour ce domaine tout en faisant des apprentissages significatifs.

Merci également au Bureau de la Registraire et aux Services à la vie étudiante de l'Université de Sherbrooke pour leur accompagnement et leur aide dans la réalisation de l'échantillon, ainsi que dans la validation de l'instrument de mesure. Sans eux, il ne m'aurait pas été possible de réaliser mon étude. De même, merci à l'ensemble des personnes participantes à la recherche. Votre collaboration a été précieuse. Merci pour votre temps et votre participation.

Je tiens également à remercier les professeurs Éric Yergeau et Eddy Supeno d'avoir accepté d'être membres du jury de ce mémoire.

Enfin, un grand merci à mes parents, pour leur soutien et leurs encouragements tout au long de mes études. Merci de m'avoir supportée dans les différentes étapes de mon mémoire. De même, merci à Benoît Balanger pour sa patience et son soutien au quotidien. Vous m'avez permis de persévérer. Merci.

INTRODUCTION

La mobilité étudiante n'est pas un phénomène nouveau. Ce qui est nouveau dans ce phénomène c'est son intensification, la vitesse à laquelle il se développe et sa diversification. De plus, selon le contexte des études, le cadre d'analyse et l'instrument utilisé pour celles-ci, les motifs de migration pour études peuvent différer et aucune étude sur le sujet n'a été menée, à ce jour, en dehors des régions centrales alors que les régions intermédiaires disposant d'une ou plusieurs universités sont aussi des grands centres de population au Québec. Par conséquent, il est intéressant de s'interroger sur les motifs de migration pour études des universitaires internationaux en région intermédiaire au Québec afin de connaître ce qui les motive dans leur choix d'y venir étudier.

Le premier chapitre de ce mémoire présente la problématique. Le contexte y est d'abord exposé, suivi d'une définition de la mobilité internationale étudiante, des statistiques à ce sujet et d'une version préliminaire de la question générale de recherche. Le deuxième chapitre est le cadre d'analyse à deux dimensions retenu pour ce mémoire sur la mobilité internationale étudiante. Il présente également la version définitive de la question générale de recherche. Par la suite, le troisième chapitre intitulé l'état de connaissances expose d'abord la recension des écrits pour ensuite définir les objectifs spécifiques de la recherche. Ensuite, le quatrième chapitre renvoie à l'approche méthodologique utilisée pour celle-ci. Cela fait référence à la collecte de données, à la population, à l'échantillon, aux méthodes d'analyse utilisées pour l'étude ainsi qu'au côté éthique de celle-ci. Le cinquième chapitre présente les résultats de la recherche. Puis, le sixième chapitre est une discussion de ces résultats.

PREMIER CHAPITRE

PROBLÉMATIQUE

Ce premier chapitre dresse d'abord un portrait de la mobilité internationale étudiante en exposant son contexte. Dans une société où l'internationalisation de l'éducation supérieure est une conséquence de la mondialisation, le nombre d'individus participant à une mobilité internationale dans le cadre de leurs études augmente. La seconde section de ce chapitre définit donc le concept de mobilité internationale étudiante. Par la suite, dans le but de déterminer une version préliminaire de la question générale de la recherche qui clôt ce chapitre, la situation de la mobilité internationale étudiante est documentée de manière à prendre conscience de son évolution.

1. CONTEXTE

Dans les années 1990, « une nouvelle économie mondiale apparaît où tous les biens économiques circulent sans entrave, les entreprises, les systèmes productifs et les États devenant concurrents » (Capul et Garnier, 2008, p.281). Cette nouvelle économie, caractéristique de la mondialisation, est favorisée par des décisions politiques, des évolutions technologiques et des ruptures géopolitiques, et appelle les universités à s'internationaliser afin de faire face aux évolutions du marché et continuer à exister. Les activités d'internationalisation sont donc devenues une priorité des établissements d'enseignement (Association des collèges communautaires du Canada, 2010a). Cette « internationalisation de l'éducation supérieure est une réalité qui se traduit par une mobilité accrue des étudiants, des professeurs et des institutions » (Hugonnier, 2006, p. 797). À cet effet, « parmi les diverses formes de mobilité, celle des étudiants enregistre la croissance la plus élevée » (*Ibid*, p.800).

Le recrutement des étudiantes et étudiants étrangers apporte plusieurs avantages au pays et à l'établissement d'accueil. Il permet de contrer la pénurie de compétences au pays, d'augmenter les recettes de l'établissement, d'avoir un campus qui vibre par sa diversité culturelle et son dynamisme, d'améliorer le profil de l'établissement et les contacts dans les pays ciblés de recrutement, d'exposer les étudiantes et étudiants régionaux aux personnes provenant de différents pays et d'augmenter l'inscription dans des programmes spécifiques (Association des collèges communautaires du Canada, 2010*a*). Pour Collin et Karsenti (2012),

attirer et retenir les étudiants internationaux forme une stratégie centrale pour soutenir, d'une part, la compétitivité scientifique et le développement d'un capital intellectuel au sein d'un pays ou d'un espace régional (Bhandari et Laughlin, 2009) et, d'autre part, le financement de l'enseignement supérieur. (p.41)

Dans ce contexte et pour faire face à cette mobilité étudiante, les gouvernements ont mis en place des politiques d'immigration qui la favorisent alors que les universités ont pour leur part signé différentes alliances et accords bilatéraux entre elles. Par exemple, en 2014 le gouvernement du Canada a mis en place de nouvelles dispositions réglementaires afin de renforcer la position du Canada comme destination par excellence, attirer les universitaires étrangers et ainsi faciliter la mobilité étudiante (Gouvernement du Canada, 2014). Cette même année, l'Université de Sherbrooke, comme beaucoup d'autres, comptait plus de 350 accords avec d'autres universités à travers le monde, qu'elle a signés au cours de ces dernières années (Université de Sherbrooke, 2014*a*).

Ainsi, l'internationalisation de l'éducation supérieure et les différentes procédures mises en place par les gouvernements et les universités ont fait que le nombre d'individus participant à une mobilité internationale étudiante a considérablement augmenté à l'échelle mondiale, à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle régionale depuis ces dernières décennies.

2. QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE ?

2.1 Définition

La mobilité des populations, dont les mobilités étudiantes, est un élément essentiel de la mondialisation. Lussault et Stock (2003, dans Élias, 2008, p.133)¹, définissent la mobilité comme « l'ensemble des manifestations liées au mouvement des réalités sociales dans l'espace ». Cependant, ce qui différencie la mobilité étudiante des autres formes de mobilités (sociales ou professionnelles), c'est que cette mobilité a lieu à l'intérieur d'un cheminement académique. En ce sens, la mobilité étudiante c'est lorsqu'une personne étudiante quitte son pays, sa région ou sa ville d'origine, pour effectuer ses études ou une partie de celles-ci dans un autre pays, une autre région ou une autre ville. Dans le contexte de la mobilité internationale étudiante, cette mobilité se fait, comme son nom l'indique, à l'échelle internationale et consiste donc à quitter son pays pour un autre pays.

Les individus participant à une mobilité internationale étudiante sont appelés étudiantes et étudiants étrangers ou étudiantes et étudiants internationaux dans l'établissement d'accueil. En effet, bien que certains organismes comme l'UNESCO ou le Gouvernement du Canada distinguent ces deux termes, la distinction ne se fait pas systématiquement. Par exemple, le Gouvernement du Canada les distingue dans son rapport sur l'éducation de 2012 (Gouvernement du Canada, 2012a), mais ne fait aucune distinction dans son glossaire disponible en ligne sur le site de Citoyenneté et Immigration Canada (Gouvernement du Canada, 2015). Par conséquent, dans le cadre de cette recherche, aucune distinction n'est prise en compte entre les deux termes. Les étudiantes et étudiants internationaux ou étrangers sont des personnes qui effectuent leurs études ou une partie de celles-ci dans un établissement autre que ceux de leur

¹ La présence de sources secondaires dans le mémoire est due à l'indisponibilité de la source primaire.

pays d'origine. Elles peuvent donc posséder un visa d'études ou la résidence permanente dans le pays d'accueil.

Par ailleurs, la mobilité internationale étudiante peut également être vue comme une migration puisque la personne étudiante quitte son pays de résidence pour aller s'installer dans un autre pays, qui lui est souvent inconnu, pour une durée plus ou moins longue. À cet effet, Lerot (2001, p. 95) affirme que cette mobilité « comporte une phase d'émigration : fait de quitter le pays natal pour une longue période et une phase d'immigration : mouvement d'individus comptabilisés à l'entrée d'un pays dont ils n'ont pas la nationalité ». De plus, cette même auteure précise qu'il existe deux types de migration selon le critère temporel de la mobilité, soit les migrations temporaires et les migrations de moyen terme. À cela peuvent aussi s'ajouter les migrations permanentes. En effet, en fonction de la durée du séjour, la mobilité est temporaire si la personne étudiante envisage de séjourner quelques mois dans le pays de destination pour ensuite retourner dans son pays d'origine, elle est de moyen terme si elle envisage de séjourner quelques années dans le pays d'accueil avant de retourner dans son pays d'origine, et elle est permanente si la personne étudiante envisage de s'installer définitivement dans le pays d'accueil une fois ses études terminées.

2.2 Différentes trajectoires de la mobilité internationale étudiante

Il existe différentes trajectoires de la mobilité internationale étudiante. En effet, selon Lerot (*Ibid.*), il existe trois trajectoires principales : 1) des pays en développement vers les pays industrialisés, 2) entre les pays industrialisés, 3) entre les pays en développement.

La première trajectoire « correspond aux déplacements effectués par les étudiants provenant des pays [...] en développement, vers [...] les pays développés » (Poupart, 2006, p.8). Selon l'étude de Lerot (2001), ce courant regroupe la majorité

des étudiantes et étudiants étrangers du monde, dont les principaux pays d'accueil sont les États-Unis, le Canada, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne et dont les principaux pays d'origine sont l'Asie du Sud-Est, le Maghreb et le Moyen-Orient.

La deuxième trajectoire correspond à une mobilité des personnes étudiantes entre les pays industrialisés. Cette mobilité se fait principalement entre le continent américain (l'Amérique du Nord) et l'Europe et peut être à double sens : entre ces deux continents et dans ces deux continents. À ce sujet, les échanges entre ces deux continents représentent « 30 % des échanges estudiantins mondiaux » (*Ibid.*, p.111).

La troisième trajectoire correspond quant à elle aux mouvements des personnes étudiantes entre les pays en développement. L'Afrique étant le principal continent d'accueil de ces personnes étudiantes en raison de sa capacité d'accueil qui a considérablement augmenté au cours de ces dernières années « tant en terme d'effectifs estudiantins qu'en terme de domaines d'études disponibles » (*Ibid.*). Cependant, cette dernière forme de trajectoire ne connaît pas un essor important contrairement aux deux autres.

2.3 Les possibilités de départ de la mobilité internationale étudiante

Une personne étudiante qui envisage d'effectuer une mobilité internationale lors de ses études a plusieurs possibilités de départ à l'étranger.

Une première possibilité est que la personne étudiante parte à l'étranger en n'étant pas rattachée à un établissement dans son pays d'origine. Sa migration pour études est autonome. En ce sens, la personne étudiante est uniquement inscrite dans l'établissement d'accueil et sera diplômée de celui-ci si elle termine son programme. À l'université, elle a un statut d'étudiant régulier.

Une autre possibilité est qu'une personne étudiante parte à l'étranger en étant rattachée à un établissement dans son pays d'origine. En ce sens, les cours qu'elle a suivis dans son pays sont reconnus dans l'établissement d'accueil et ceux suivis dans le pays d'accueil le seront dans l'établissement d'origine. Il y a une reconnaissance des acquis entre les deux établissements. À l'université, si la personne étudiante choisit cette possibilité, elle peut soit avoir un statut d'étudiant régulier ou un statut d'étudiant en échange dans l'université d'accueil. Ce statut dépend de la façon dont elle décide de partir à l'étranger dans le cadre de ses études. En effet, en étant rattachée à un établissement universitaire dans son pays d'origine, elle peut partir à l'étranger dans le cadre :

- a) d'un échange interuniversitaire ;
- b) d'un stage ;
- c) d'une immersion linguistique ;
- d) d'un cours pratique ou de terrain ;
- e) d'une rédaction de mémoire ou de thèse ;
- f) d'une recherche (Poupart, 2006).

3. STATISTIQUES SUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ÉTUDIANTE

Les institutions gouvernementales et académiques ou les associations ne comptabilisent pas le nombre d'étudiantes et étudiants internationaux selon les mêmes critères et de façon systémique (Poupart, 2006). En effet, certaines institutions ou associations comptabilisent ce nombre en fonction de l'obtention d'une bourse d'études alors que d'autres le font en fonction de l'obtention d'un visa d'études. Cependant, malgré ces distinctions, il est possible de s'appuyer sur des chiffres d'institutions ou d'associations pour documenter la situation de la mobilité internationale étudiante.

3.1 À l'échelle mondiale

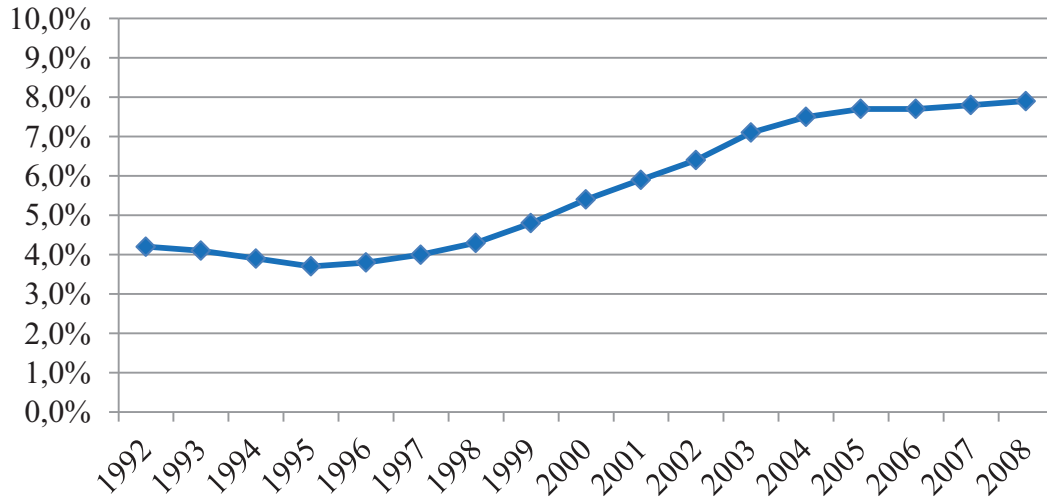
À l'échelle mondiale, le nombre d'étudiantes et étudiants internationaux était de 2,1 millions en 2001 (Hughes, 2008, p. 123). Ce nombre passe à 2,7 millions en 2005, « c'est-à-dire presque trois fois plus qu'il y a vingt ans » (Vincent-Lancrin, 2008, p. 69) et à 3,6 millions en 2010 (UNESCO, s.d., dans CampusFrance, 2013). Selon certaines estimations, l'effectif total d'étudiantes et étudiants étrangers continuerait d'augmenter dans les prochaines années pour atteindre 6 millions d'étudiantes et étudiants d'ici à 2020 (Vincent-Lancrin, 2008).

3.2 Au Canada

À l'échelle nationale, le Canada enregistre également une augmentation de l'effectif d'étudiantes et étudiants internationaux. En effet, selon le Gouvernement du Canada (2013), le pays a accueilli un nombre record d'étudiantes et étudiants étrangers ne possédant ni la citoyenneté ni la résidence permanente au Canada en 2012. Ainsi, « pour la première fois de son histoire, le Canada reçoit plus de 100 000 étudiants étrangers » appartenant à cette catégorie, soit une augmentation de 60 % depuis 2004 (*Ibid.*). Cependant, malgré cette augmentation, « le Canada accuse un retard sur les autres pays de l'OCDE pour ce qui est de la proportion de ces étudiants inscrits dans ses collèges et universités » (Association des collèges communautaires du Canada, 2010*b*). En ce sens, en 2008 le Canada avait 5,5 % de la part mondiale des étudiantes et étudiants étrangers derrière les États-Unis (18,7 %), le Royaume-Uni (10 %), l'Allemagne (7,3 %), la France (7,3 %) et l'Australie (6,9 %) (OCDE, 2010).

Parallèlement à cette augmentation du nombre d'étudiantes et étudiants étrangers au Canada, leur proportion dans les universités canadiennes augmente également depuis le milieu des années 1990, après avoir connu une légère diminution. En effet, en 1992, les étudiantes et étudiants internationaux représentaient 4,2 % de

l'effectif universitaire total au Canada contre 7,9 % en 2008 (McMullen et Élias, 2011). Cette proportion a donc doublé au cours de cette période (figure 1)².



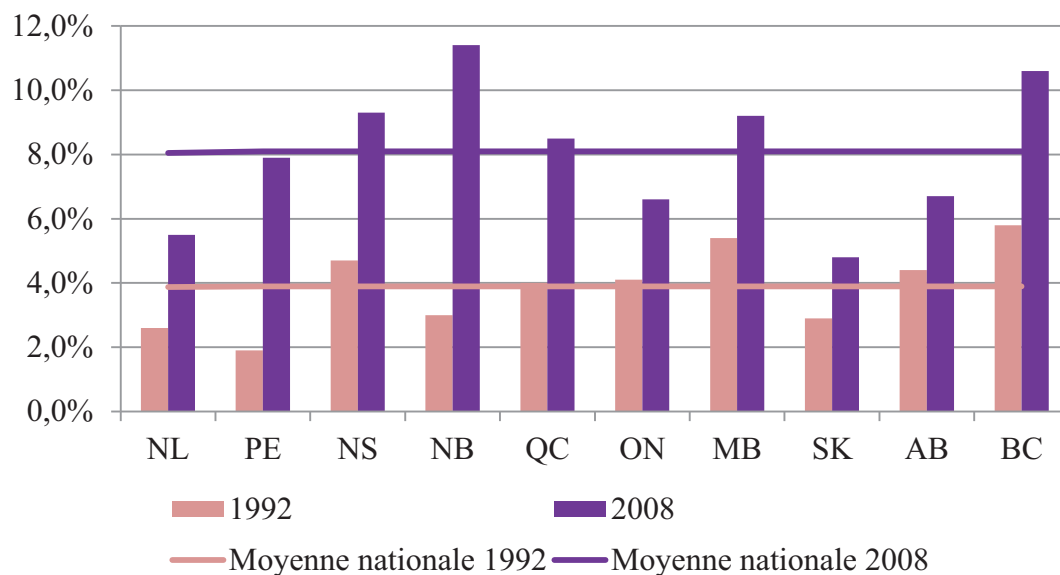
Tiré de McMullen et Élias (2011) sur le site de Statistique Canada.

Figure 1

Étudiantes et étudiants internationaux en pourcentage de l'effectif universitaire total au Canada de 1992 à 2008

Également, la hausse de la proportion des universitaires internationaux varie selon la province (*Ibid.*) (figure 2).

² Les données exactes sont présentes dans l'Annexe A lorsque celles-ci n'apparaissent pas sur la figure.

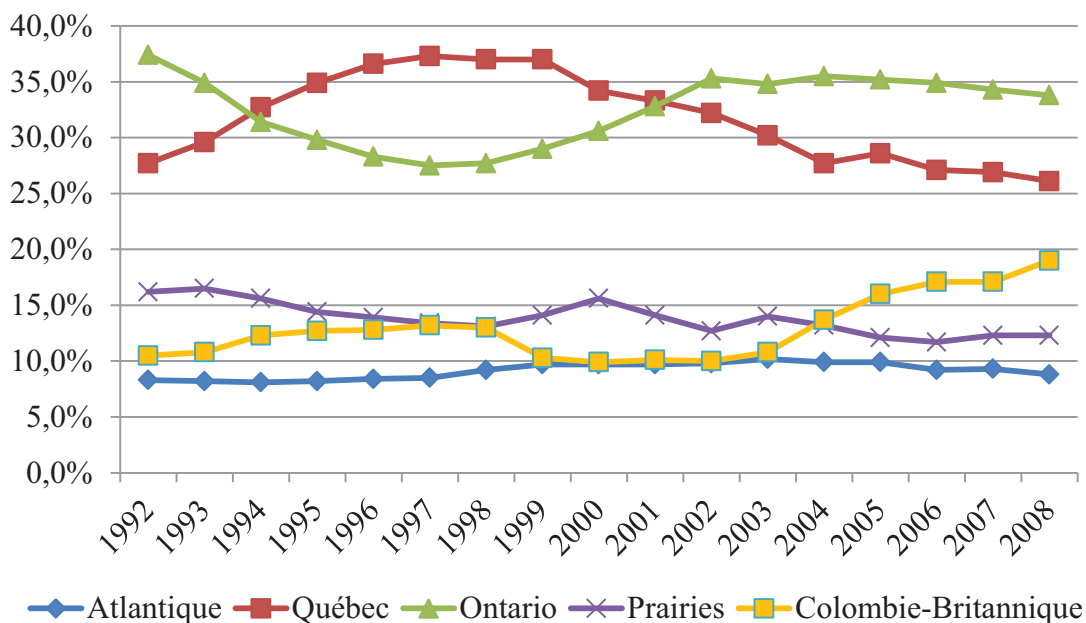


Tiré de McMullen et Élias (2011) sur le site de Statistique Canada.

Figure 2

Étudiantes et étudiants internationaux en pourcentage de l'effectif universitaire total au Canada selon la province en 1992 et 2008

Cependant, même si d'après la figure 2 le Québec se situe dans la moyenne nationale en 1992 et en 2008, d'importants changements ont eu lieu en ce qui a trait aux destinations canadiennes des universitaires internationaux (*Ibid.*). En effet, alors que le Québec était la première région de destination de ces universitaires au Canada en 1997-1999 avec 37 % de l'effectif total, il est depuis en diminution pour atteindre 26,1 % en 2008 (figure 3), ce qui crée une particularité eut égard des autres régions étant donné que la proportion de l'effectif total des universitaires internationaux au Canada augmente dans les autres régions.



Tiré de McMullen et Élias (2011) sur le site de Statistique Canada.

Figure 3

Région de destination des étudiantes et étudiants internationaux au Canada de 1992 à 2008

Par ailleurs, en ce qui concerne l'origine des étudiantes et étudiants étrangers dans les universités canadiennes, en 2009 la majorité de ces universitaires étaient d'origines asiatiques suivie de ceux originaires de l'Europe et de l'Afrique (Gouvernement du Canada, 2012a) (tableau 1).

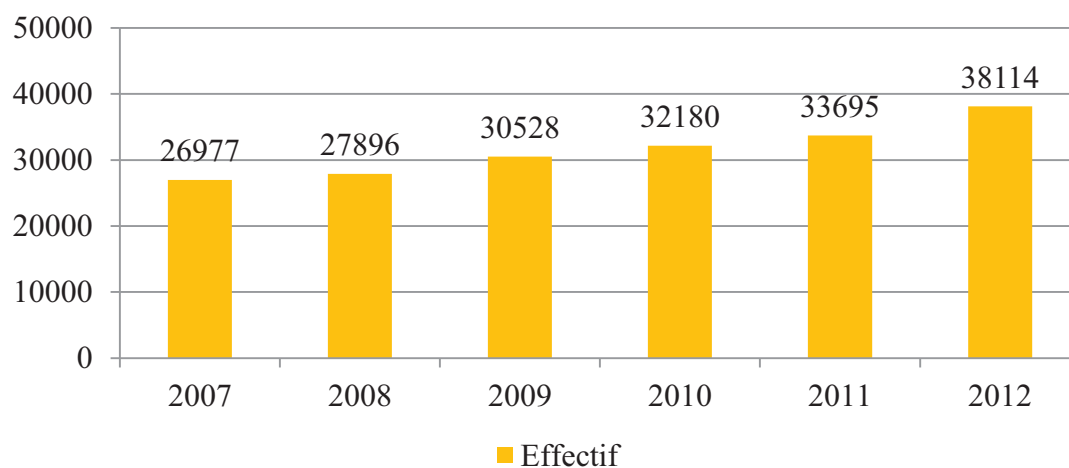
Tableau 1
Origine des universitaires internationaux au Canada en 2009

Origine	%
Asie	59
Europe	12
Afrique	12
Amérique du Nord	8
Amérique latine et Caraïbes	8
Océanie	1

Compilé à partir du Gouvernement du Canada (2012a).

3.3 Au Québec

À l'échelle régionale, même si le Québec ne représente plus la première destination des universitaires au Canada, le nombre d'étudiantes et étudiants internationaux augmente également. Selon Immigration et Communautés culturelles du Québec (Gouvernement du Québec, 2014a), le nombre d'immigrantes et immigrants temporaires de la catégorie des étudiantes et étudiants étrangers est supérieur en 2012 à celui des cinq années précédentes. En effet, en 2007 le Québec comptabilisait 26 977 personnes étudiantes en provenance de l'étranger pour atteindre 38 114 personnes appartenant à cette catégorie en 2012 (figure 4).



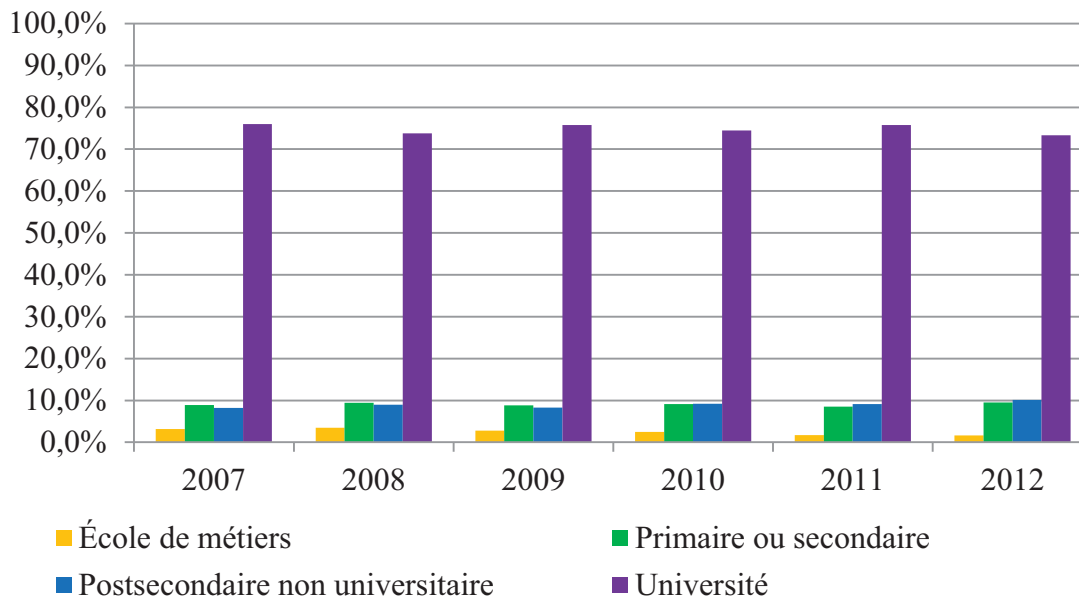
Compilé à partir du Gouvernement du Québec (2014a).

Figure 4

Effectif total des étudiantes et étudiants étrangers au Québec de 2007 à 2012

De plus, toujours selon Immigration et Communautés culturelles du Québec (*Ibid.*), près de 9 % des personnes étudiantes qui sont entrées au Québec entre 2007 et 2012 venaient suivre des études secondaires ou primaires, environ 2,6 % venaient faire une école de métiers, approximativement 9 % suivaient des études postsecondaires non universitaires et à peu près 75 % étaient inscrits à des études universitaires. Ces données montrent bien que les étudiantes et étudiants

internationaux qui viennent au Québec suivent pour la majorité des études universitaires (figure 5).



Compilé à partir du Gouvernement du Québec (2014a).

Figure 5

Effectif du nombre d'étudiantes et étudiants internationaux par niveau d'études selon le nombre d'entrées au Québec entre 2007 et 2012

Plus spécifiquement, dans le réseau universitaire québécois selon l'établissement d'enseignement, le nombre d'étudiantes et étudiants internationaux est en augmentation depuis la session d'automne 2006 dans l'ensemble des universités sauf pour l'ÉNAP qui accuse une diminution de ce nombre et pour la TÉLUQ qui n'enregistre ni augmentation ni diminution, malgré des variances entre 2006 et 2013 (Gouvernement du Québec, 2015) (tableau 2).

Tableau 2
 Nombre d'étudiantes et étudiants internationaux au trimestre d'automne dans le réseau universitaire québécois selon
 l'établissement d'enseignement de 2006 à 2013

Établissement	A-2006	A-2007	A-2008	A-2009	A-2010	A-2011	A-2012	A-2013	Variation % 2013/2006
Bishop's	204	205	201	259	300	323	352	358	75,5
Concordia	3585	3565	3530	3721	4001	4227	4791	5154	43,8
McGill	5549	5501	5663	6075	6497	6941	7421	7944	43,2
ÉNAP	142	60	36	55	104	79	71	106	-25,4
ÉTS	161	162	215	315	425	565	715	898	457,8
INRS	134	127	153	175	197	227	272	273	103,7
Laval	2021	2106	2145	2225	2452	2670	2986	3190	57,8
Montréal	2801	2802	2906	3225	3454	3750	4308	4491	60,3
HEC	1266	1425	1516	1533	1492	1527	1604	1833	44,8
Polytechnique	1060	1169	1172	1408	1580	1670	1639	1691	59,5
Sherbrooke	1076	1053	1118	1278	1323	1298	1362	1506	40,0
TÉLUQ	52	50	35	42	43	66	54	52	0,0
UQAC	218	244	276	354	388	438	482	550	152,3
UQÀM	2583	2491	2350	2468	1399	2740	3044	3153	22,1
UQAR	230	276	253	328	362	389	384	409	77,8
UQAT	110	131	153	163	176	151	185	176	60,0
UQO	257	269	210	214	265	229	243	260	1,2
UQTR	647	650	580	666	727	722	750	734	13,4
Total	22 096	22 289	22 512	24 504	26 185	28 012	30 663	32 778	48,3

Tiré du Gouvernement du Québec (2015).

Également, d'après la FEUQ (2011),

sur l'ensemble des étudiants internationaux de niveau universitaire, près de 77 % fréquenteraient un établissement situé à Montréal (MELS, 2009). Or, les régions du Québec, aux prises avec un contexte démographique difficile, bénéficieraient de la venue de ces étudiants. (p.10)

En effet, la proportion globale d'universitaires internationaux par rapport à la population totale étudiante est plus élevée dans les régions centrales³ que dans les régions intermédiaires⁴ et éloignées⁵ telles que définies par l'Institut de la Statistique du Québec (Gouvernement du Québec, 2013a) en se basant sur la typologie des espaces culturels régionaux de Harvey et Fortin (1995) (tableau 3). Les régions intermédiaires sont celles qui accusent la plus faible proportion alors que les universités de ces régions se situent dans des grands centres de population⁶ (tableau 4), de même que celles des régions centrales et contrairement à celles des régions éloignées.

³ La métropole culturelle et la capitale culturelle.

⁴ Espaces culturels situés entre deux pôles urbains d'importances.

⁵ Espaces culturels éloignés des régions centrales.

⁶ La population est supérieure à 100 000 habitants et la densité de population est d'au moins 400 habitants au kilomètre carré.

Tableau 3
Proportion d'universitaires internationaux par rapport à la population totale étudiante
au trimestre d'automne selon le type de région et l'établissement d'enseignement

Région administrative	A-2011	A-2012
		%
Régions centrales	10,7	11,6
Montréal	13,3	14,0
Polytechnique	24,1	22,8
McGill	19,6	20,4
HEC	12,7	13,2
Concordia	12,1	13,5
ÉTS	9,3	10,9
Montréal	8,4	9,5
UQÀM	6,9	7,7
Capitale-Nationale	13,5	14,5
INRS	42,0	45,9
Laval	7,0	7,5
ÉNAP	3,9	3,7
TÉLUQ	0,9	0,8
Régions intermédiaires	5,8	7,2
Estrie	8,6	9,2
Bishop's	11,7	12,7
Sherbrooke	5,6	5,7
Mauricie	5,9	5,8
UQTR	5,9	5,8
Outaouais	3,6	3,9
UQO	3,6	3,9
Régions éloignées	6,2	6,4
Bas-Saint-Laurent	6,1	5,8
UQAR	6,1	5,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6,6	7,2
UQAC	6,6	7,2
Abitibi-Témiscamingue	5,4	5,7
UQAT	5,4	5,7
Total	9,7	10,4

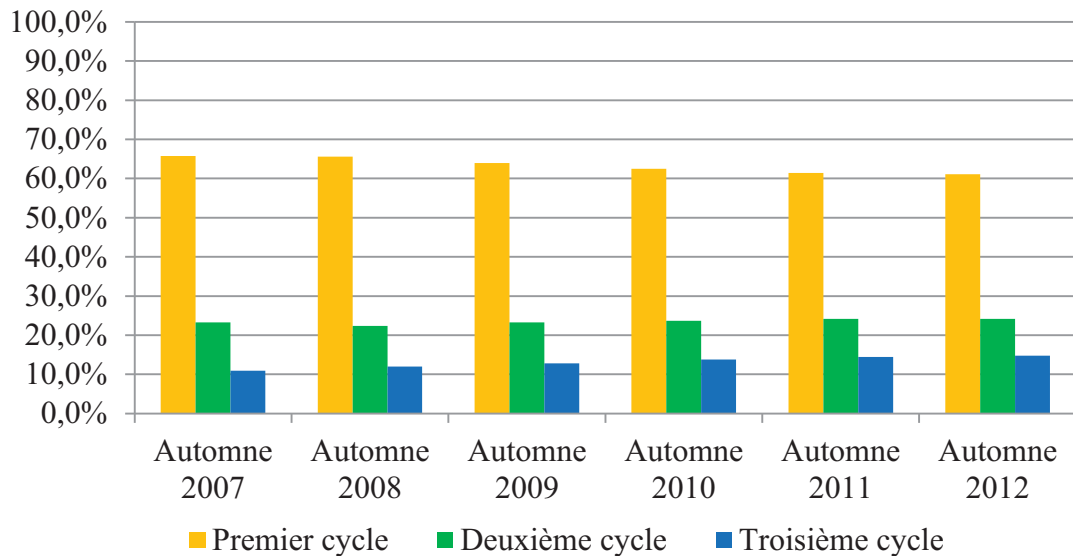
Compilé à partir de Gouvernement du Québec (2013*b*, 2014*b* et 2015).

Tableau 4
 Concentration et densité de population de la subdivision des établissements
 universitaires du Québec selon les régions administratives en 2011

Subdivision de l'établissement	Concentration de population (n)	Densité de population (au km ²)
Régions centrales		
Montréal	1 649 519	4 517,6
Québec	516 622	1 137,7
Régions intermédiaires		
Sherbrooke	154 601	437,4
Trois-Rivières	131 338	454,6
Gatineau	265 349	773,7
Régions éloignées		
Rimouski	46 860	137,9
Saguenay	144 746	128,5
Rouyn-Noranda	41 012	6,8

Compilé à partir du Gouvernement du Canada (2012*b*) sur le site de Statistique Canada.

Les statistiques du Gouvernement du Québec (2015), sur les étudiantes et étudiants internationaux dans le réseau universitaire québécois, montrent que depuis 2007 c'est au premier cycle qu'il y a le plus d'étudiantes et étudiants étrangers, soit environ 63 % de ces étudiants, et que le troisième cycle en comptabilise le moins, soit environ 13 % (figure 6).



Compilé à partir du Gouvernement du Québec (2015) sur le site de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec.

Figure 6

Étudiantes et étudiants étrangers inscrits dans le réseau universitaire québécois selon le cycle d'études aux sessions d'automne entre 2007 et 2012

Puis, en ce qui concerne le pays d'origine des universitaires internationaux au Québec, en 2009 la plus grande partie de ces universitaires venait de la France (47 %) suivie des États-Unis (17 %) (Chatel-DeRepentigny, Montmarquette et Vaillancourt, 2011) (tableau 5).

Tableau 5
Pays d'origine des universitaires internationaux au Québec en 2009

Pays d'origine	%
France	47
États-Unis	17
Chine	9
Maroc	7
Tunisie	4
Iran	4
Sénégal	3
Inde	3
Cameroun	2
Mexique	2
Liban	2

Compilé à partir du MELS (2009), dans Chatel-DeRepentigny, Montmarquette et Vaillancourt (2011).

En somme, le nombre d'étudiantes et étudiants internationaux a considérablement augmenté au cours des dernières années. Les mobilités se faisant principalement vers les pays industrialisés, dont ceux de l'OCDE, le Canada accuse tout de même un retard sur sa proportion d'étudiantes et étudiants internationaux inscrits dans ses collèges et universités. De même que le Québec qui voit sa proportion de l'effectif total de ses étudiantes et étudiants internationaux diminuer, alors que celle-ci augmente dans les autres régions du Canada, et que la présence de ces étudiants a des retombées positives pour le pays, mais aussi pour ses établissements d'enseignement. Au Québec, la majorité de ces personnes étudiantes suivent des études universitaires. Toutefois, la proportion globale d'universitaires internationaux est la moins élevée dans les régions intermédiaires et la plus élevée dans les régions centrales. Ces régions étant toutes deux des grands centres de population. Ainsi, la question générale de recherche au terme de ce chapitre est :

Quels sont les motifs de choix d'effectuer une mobilité internationale étudiante au Québec dans une université située en région intermédiaire ?

À ce sujet, le prochain chapitre présente le cadre d'analyse qui permet de structurer la recension des écrits qui est l'objet du chapitre suivant.

DEUXIÈME CHAPITRE

CADRE D'ANALYSE

Pour répondre à la question générale de recherche, le cadre d'analyse retenu s'intéresse aux motifs⁷ de migration pour études et aux dimensions du choix du lieu d'étude par lesquelles passent les personnes étudiantes qui décident de vivre une expérience à l'international dans le cadre de leurs études. Ces deux sections du cadre d'analyse permettront au terme de ce chapitre d'énoncer les catégories de motifs de migration pour études retenues, ainsi que de préciser la question générale de recherche formulée au chapitre précédent, pour la structure du chapitre suivant.

1. L'ANALYSE DES MOTIFS DE MIGRATION POUR ÉTUDES

Il existe plusieurs catégories de motifs de migration pour études. Par exemple, Knight et Madden (2010), dans leur étude pour examiner et évaluer les tendances internationales de la mobilité étudiante chez les doctorants canadiens en sciences sociales et humaines, identifient quatre grandes catégories de motifs qui ont une incidence sur la mobilité internationale étudiante : 1) le financement, 2) les études, 3) les responsabilités et le temps personnel, 4) la culture et la langue. Dans le même ordre d'idée, selon l'étude qualitative de Blaud (2001) menée auprès d'étudiantes et étudiants africains, poursuivant leurs études à l'Université de Montréal ou à l'Université du Québec à Montréal, sur le processus de transformation ou de reformulation de la migration pour études ainsi que sur le retour ou le non-retour de ces étudiants dans le pays d'origine, les quatre catégories de motifs de migration pour études sont : 1) les motifs économiques, 2) les motifs politiques, 3) les motifs

⁷ Bien que la littérature utilise le terme facteur plutôt que le terme motif, ce dernier est utilisé dans le cadre du mémoire afin de ne pas confondre les motifs de migration pour études issus de la littérature avec les facteurs de migration pour études issus des analyses factorielles dans la section traitant des résultats de l'étude.

professionnels ou scolaires, 4) les motifs sociaux et personnels. Cependant, les catégories de motifs de migration pour études les plus utilisées encore aujourd'hui sont celles qui se réfèrent au modèle de Lee (1966). C'est donc à partir de ces études que le cadre d'analyse de cette recherche est défini.

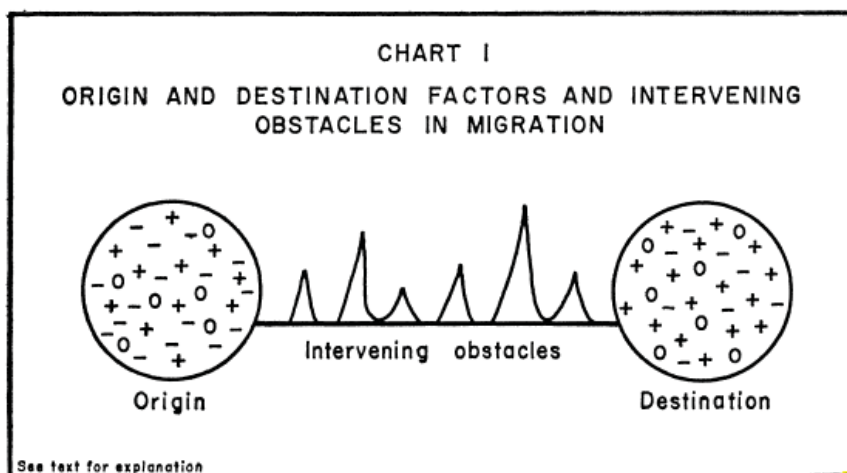
Tout d'abord, selon Lee (*Ibid.*),

la migration est définie au sens large comme un changement permanent ou semi-permanent de résidence. Aucune restriction n'est imposée sur la distance de déplacement ou sur le cadre volontaire ou involontaire de l'acte, et aucune distinction n'est faite entre la migration interne et externe.⁸ (p.49)

Pour l'auteur, chaque acte de migration inclut une origine, une destination et un nombre d'obstacles dont le principal est la distance.

Dans son modèle, Lee présente quatre types de motifs de migration : 1) les motifs associés au pays d'origine, 2) les motifs associés au pays de destination, 3) les obstacles qui interviennent dans la migration, 4) les motifs personnels (Lee, 1966). En ce qui concerne les trois premiers motifs, ils peuvent être représentés par la figure ci-dessous (figure 7).

⁸ Traduction libre de : *Migration is defined broadly as a permanent or semipermanent change of residence. No restriction is placed upon the distance of the move or upon the voluntary or involuntary nature of the act, and no distinction is made between external and internal migration.*



Tiré de Lee (1966).

Figure 7
Motifs influençant la décision de migration

Dans cette figure, les signes associés au milieu d'origine correspondent aux motifs qui retiennent un individu dans son pays (+), aux motifs qui incitent l'individu à quitter son pays (-) et aux motifs envers lesquels l'individu est indifférent (0). Pour ce qui est des signes associés au milieu de destination, ils correspondent aux motifs qui attirent l'individu vers cet endroit (+), aux motifs qui rebutent l'individu à venir dans cet endroit (-) et aux motifs qui n'interviennent pas dans la décision de l'individu (0).

Si cette figure résume bien la conception de l'auteur, ce dernier énonce deux mises en garde à son sujet. En effet, il y a des différences entre les motifs associés au pays d'origine et ceux associés au pays de destination, même si à première vue sur la figure ils se ressemblent. En ce sens, la première différence est que la personne connaît son milieu d'origine et non celui de destination. De ce fait, l'évaluation du pays d'origine se base sur la connaissance du milieu alors que celle du pays de destination se fait sur les contacts et les informations qui sont disponibles. Il faut donc faire attention à cette différence lors de la prise de décision de migration. La deuxième différence concerne le cycle de vie des personnes. En ce sens, un migrant qui a de la difficulté à s'adapter à son nouvel environnement a tendance à le sous-

évaluer, et inversement (*Ibid.*). Par conséquent, le simple calcul des « + » et des « - » sur la figure ne permet pas de prendre la décision de migrer. D'autant plus qu'il y a des obstacles et des motifs personnels à prendre en compte dans cette décision.

Par ailleurs, l'auteur précise que « la décision de migrer n'est pas toujours complètement rationnelle et que pour certaines personnes, le facteur rationnel est moindre par rapport à l'irrationnel » (*Ibid.*, p. 51). En ce sens, la décision de migrer ne dépend pas uniquement des motifs réels et objectifs, mais aussi de la perception de l'individu concernant ces motifs.

En s'appuyant sur le modèle de Lee (1966), Diambomba (1989) développe deux catégories de motifs à travers son étude menée au Canada et en Afrique sur l'impact des études à l'étranger sur les plans de carrière chez les étudiantes et étudiants africains, et sur les raisons qui motivent ces étudiants à effectuer des études à l'étranger. Pour l'auteur, il y a des motifs *push* (incitants), qui correspondent aux caractéristiques du milieu socio-économique du pays d'origine, et des motifs *pull* (attirants) qui correspondent au contexte socio-économique du pays d'accueil.

En 1999, Gaillard et Gaillard (dans Poupart, 2006) présentent également leur modèle sur les motifs *push-pull*. Ce modèle, élaboré à partir d'études de cas et d'une réflexion théorique sur les nouveaux enjeux de l'exode des cerveaux, fait ressortir quatre types de motifs qui s'appuient aussi sur des motifs *push* et des motifs *pull* : 1) les motifs structurels *pull*, 2) les motifs structurels *push*, 3) les motifs personnels *pull*, 4) les motifs personnels *push*. Le premier type de motifs correspond aux motifs structurels situés à l'étranger et qui attirent les personnes étudiantes à venir y étudier. Le deuxième type de motifs renvoie aux motifs structurels présents dans le pays d'origine qui repoussent les personnes étudiantes. Le troisième type de motifs est lié aux motifs personnels qui font que la personne étudiante est attirée dans un autre pays. Et le quatrième type de motifs désigne les motifs personnels qui repoussent les personnes étudiantes de leur pays d'origine. Gaillard et Gaillard (*Ibid.*) précisent aussi

dans leur modèle que les personnes étudiantes provenant des pays industrialisés et celles provenant des pays en développement n'ont pas les mêmes motifs d'étudier à l'étranger.

En 2001, à la suite de leurs recherches menées de 1996 à 2000 en Indonésie, à Taiwan, en Chine et en Inde, auprès de potentiels étudiantes et étudiants internationaux, à l'aide d'un devis quantitatif sur les motifs qui motivent le choix du pays d'accueil des étudiantes et étudiants internationaux, Mazzarol et Soutar (2001) décrivent eux aussi un modèle *push-pull* dans lequel les motifs *push* interviennent dans le pays d'origine et lancent la décision d'une personne étudiante à entreprendre des études à l'étranger, et où les motifs *pull* opèrent dans le pays d'accueil pour le rendre attrayant aux yeux des étudiantes et étudiants internationaux.

2. L'ANALYSE DU CHOIX DU LIEU D'ÉTUDE

L'étude de 1998 de Mazzarol et Soutar (1998, dans Mazzarol et Soutar, 2001), ainsi que l'étude quantitative sur les étudiantes et étudiants étrangers menée auprès des universités et collèges du Canada par le BCEI en 2009, montrent que le choix du lieu d'étude dans le cadre d'une mobilité internationale étudiante comprend le choix d'étudier à l'échelle internationale, qui implique principalement les motifs repoussants, le choix du pays d'accueil, qui implique principalement les motifs attirants, et le choix de l'institution qui implique également des motifs attirants.

En définitive, dans le cadre de cette recherche, il existe quatre catégories de motifs de migration pour études qui interviennent chacune à une des trois dimensions du choix du lieu d'étude. Ces catégories de motifs de migration pour études sont :

- 1) les motifs liés au pays d'origine qui interviennent dans le choix d'étudier à l'international ;
- 2) les motifs personnels qui interviennent dans le choix d'étudier à l'international ;

- 3) les motifs de choix du pays d'accueil ;
- 4) les motifs de choix de l'établissement d'accueil.

À la lumière de ces quatre catégories de motifs et des trois dimensions du choix du lieu d'étude, la question générale de la recherche au terme de ce chapitre est la suivante :

Quels sont les motifs de choix, à chacune des dimensions du choix du lieu d'étude, d'effectuer une mobilité internationale étudiante dans une université située en région intermédiaire au Québec ?

Pour répondre à cette question, le chapitre suivant présente les motifs de migration pour études connus à ce jour pour chacune de ces catégories ainsi que les divergences entre les études traitant des dimensions du choix du lieu d'étude.

TROISIÈME CHAPITRE

ÉTAT DE CONNAISSANCES

La présente recension des écrits est élaborée à l'aide des études qui sont ressorties des recherches bibliographiques menées d'avril 2014 à août 2014 dans les banques de données d'EBSCO, d'universités, du Gouvernement du Canada et du Gouvernement du Québec. En grande majorité, elles proviennent de CAIRN ou d'ÉRUDIT. Les autres études sont des rapports, des bilans, des thèses ou des mémoires publiés par les universités ou les gouvernements mentionnés ci-dessus.

Les principaux mots-clés utilisés, en français et en anglais, pour élaborer cette recension des écrits sont les suivants : a) étudiants étrangers (*foreign students*), b) étudiants internationaux (*international students*), c) mobilité étudiante (*student mobility*), d) facteurs de mobilité étudiante (*student mobility factors*), e) migration étudiante (*student migration*), f) motif de migration (*reason for migration*), g) Canada pour études (*Canada for studies*), h) questionnaire choix d'études (*form of study choice*), i) facteurs de migration (*migration factors*), j) étudiants étrangers au Canada (*international students in Canada*), k) étrangers au Canada (*foreigners in Canada*), l) choix d'étudier à l'étranger (*choosing to study abroad*), m) étudier à l'étranger (*to study abroad*), n) enjeux de la mobilité (*mobility issues*).

Les critères de pertinence retenus lors de la recension des écrits sont : a) l'étude traite des motifs de migration pour études ou des dimensions du choix du lieu d'étude, b) la population à l'étude est universitaire, c) la migration étudiante se fait vers le Québec, d) la participation à cette migration est volontaire.

En se basant sur le cadre d'analyse du précédent chapitre, la recension présente d'abord les motifs de choix d'étudier à l'international, puis les motifs de choix du pays d'accueil et les motifs de choix de l'établissement d'accueil, afin d'en

faire l'état de connaissances⁹. Par la suite, les dimensions du choix du lieu d'étude par lesquelles passent les étudiantes et étudiants lors de leur choix d'étudier à l'international sont exposées de manière à en connaître davantage sur le phénomène. De plus, pour clore ce chapitre, les objectifs spécifiques de la recherche sont définis, en fonction de ce qui est connu à ce jour sur les motifs de migration pour études, de manière à élaborer la méthodologie de la recherche et répondre à la question générale de celle-ci énoncée dans le chapitre précédent.

1. MOTIFS DE CHOIX D'ÉTUDIER À L'INTERNATIONAL

Lors du choix d'une personne étudiante d'effectuer une mobilité internationale étudiante, plusieurs motifs interviennent. Ils sont soit des motifs liés au pays d'origine (tableau 6), soit des motifs personnels (tableau 7). Les motifs liés au pays d'origine s'appliquent spécifiquement à un ou quelques pays, alors que les motifs personnels s'appliquent à l'ensemble des pays. En ce sens, peu importe le pays d'origine de la personne étudiante, ces motifs peuvent influencer le choix d'étudier à l'international.

Concernant les motifs liés au pays d'origine, ils sont ressortis de l'étude de Diambomba (1989), du modèle de Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006), de l'étude de Mazzarol et Soutar (2001), de celle de Blaud (2001) et de celle de Lerot (2001) sur la mobilité internationale étudiante dans l'espace francophone réalisée à l'aide d'une étude comparative entre trois pays francophones depuis trois universités :

⁹ L'appartenance des motifs de migration pour études pour chaque catégorie est propre à ce mémoire puisqu'il arrive qu'un motif n'appartienne pas à la même catégorie selon les sources citées dans cet état de connaissances. La catégorisation des motifs de migration pour études s'est faite selon des critères présentés tout au long de ce chapitre. Ainsi, les sources associées à chaque motif signifient qu'elles ont identifié ce motif comme étant un motif de migration pour études et non comme un motif appartenant à la catégorie présentée. De plus, il arrive que des sources utilisent un terme différent pour désigner le même motif de migration pour étude, le terme utilisé le plus souvent ou qui reflète le mieux l'explication du motif a été préconisé pour ce mémoire.

1) Université de Caen (France), 2) Université Laval (Québec), 3) Université de Neuchâtel (Suisse).

Tableau 6
Les motifs liés au pays d'origine

Motif	Explication	Auteur(s)/auteure(s)
Absence de formation désirée	La formation désirée par la personne étudiante n'est pas offerte dans son pays d'origine	Diambomba (1989), Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006) Mazzarol et Soutar (2001) et Blaud (2001)
La sélection ou les restrictions d'accès aux études supérieures	Il y a de nombreuses restrictions ou une forte sélection d'accès aux études supérieures dans le pays d'origine de la personne étudiante	Diambomba (1989), Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006), Mazzarol et Soutar (2001) et Blaud (2001)
La faible qualité de la formation	La qualité de la formation dans le pays d'origine de la personne étudiante n'est pas assez élevée	Diambomba (1989)
Les problèmes d'ordre politique	Instabilité politique, mesures discriminatoires qui ne permettent pas à tous l'accès à l'enseignement supérieur en raison des guerres civiles ou des désordres politiques ou la personne étudiante est en désaccord avec le gouvernement de son pays d'origine et/ou avec les orientations du pays	Diambomba (1989), Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006), Lerot (2001) et Blaud (2001)
Les problèmes d'ordre économique	La misère du pays d'origine de la personne étudiante, la pauvreté du système éducatif, des structures et des infrastructures (très peu de programmes offerts, peu de financement pour la recherche, etc.)	Diambomba (1989), Blaud (2001) et Lerot (2001)
La perception d'une meilleure instruction à l'étranger	La personne étudiante pense que l'instruction est meilleure à l'étranger	Mazzarol et Soutar (2001) et Lerot (2001)

Motif	Explication	Auteur(s)/auteure(s)
La fuite de l'enseignement du pays d'origine	La personne étudiante ne veut pas respecter la hiérarchisation bureaucratique paralysante de son pays d'origine	Lerot (2001)
La motivation académique d'obtenir une formation spécifique et de pointe	La personne étudiante a envie d'obtenir une formation spécifique et de pointe qui n'est pas disponible dans son pays d'origine	Lerot, 2001

Ces mêmes auteurs (Diambomba (1989), Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006), Mazzarol et Soutar (2001), Blaud (2001) et Lerot (2001)) font également ressortir des motifs personnels. De même que Groux et Tutiaux-Guillon (2000) dans leur étude quantitative réalisée, auprès d'étudiantes et étudiants de l'Université Louis Pasteur susceptibles d'effectuer une mobilité étudiante, sur les échanges de cette université avec des universités de Münster en Allemagne, de Madrid en Espagne et de Montréal au Québec. Vaniscotte, Houguenague et West (2003) font aussi ressortir des motifs personnels dans leur étude réalisée sur la mobilité étudiante entre la France et le Royaume-Uni à l'aide d'un devis quantitatif auprès des étudiantes et étudiants français présents au Royaume-Uni. Tout comme le CROP (2006) dans leur enquête quantitative menée auprès des étudiantes et étudiants internationaux de Montréal. Enfin, l'analyse statistique de Gérard et Voin (2013), réalisée à partir de données provenant de diplômées et diplômés d'universités belges francophones afin d'analyser la mobilité étudiante et ses déterminants ainsi que l'incidence de cette mobilité sur celle de ces diplômés sur le marché du travail, fait également ressortir des motifs personnels.

Tableau 7
Les motifs personnels

Motif	Explication	Auteur(s)/Auteure(s)
La perception que les études à l'étranger augmentent les chances de trouver l'emploi désiré	La personne étudiante pense que les études à l'étranger augmentent ses chances de trouver l'emploi désiré	Diambomba (1989), Groux et Tutiaux-Guillon (2000), Lerot (2001) et Vaniscotte, Houguenague et West (2003)
Le souhait d'acquérir une expérience à l'étranger	La personne étudiante souhaite acquérir une expérience à l'étranger	Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006) et Vaniscotte, Houguenague et West (2003)
La religion	La mobilité étudiante est inscrite dans l'Islam, La personne étudiante veut se convertir au catholicisme	Lerot (2001)
Désir de se fuir	La personne étudiante veut devenir quelqu'un de meilleur	Lerot (2001)
L'exotisme	La personne étudiante est en conflit avec le quotidien monotone et veut changer la routine	Lerot (2001)
La situation familiale	La situation familiale (mariage, enfant) de la personne étudiante lui permet d'étudier à l'étranger	Lerot (2001)
Les incitations extérieures	Le/la conjoint(e) de la personne étudiante quitte le pays d'origine	Lerot (2001) et CROP (2006)
La découverte de soi	La personne étudiante veut être indépendante, autonome et/ou vivre loin de sa famille	Lerot (2001) et Vaniscotte, Houguenague et West (2003)
L'évasion	La personne étudiante a besoin de changement dans sa vie	Lerot (2001) et Vaniscotte, Houguenague et West (2003)
Les expériences passées à l'étranger	La personne étudiante a déjà eu de nombreuses expériences passées à l'étranger (vacances, déménagement, programme d'échange, mobilité étudiante, etc.)	Lerot (2001) et Gérard et Voin (2013)

Motif	Explication	Auteur(s)/Auteure(s)
L' découverte d'un autre pays et d'une autre culture	La personne étudiante veut découvrir un autre pays, une nouvelle façon de vivre	Mazzarol et Soutar (2001), Lerot (2001), Groux et Tutiaux-Guillon (2000), Vaniscotte, Houguenague et West (2003) et CROP (2006)
L'envie d'avoir une optique différente sur sa discipline d'étude	La personne étudiante veut connaître une autre vision/d'autres avis sur sa discipline d'étude	Groux et Tutiaux-Guillon (2000) et Vaniscotte, Houguenague et West (2003)
L'ambition personnelle	La personne étudiante a envie d'avoir de la reconnaissance à travers sa mobilité étudiante	Blaud (2001)
Le niveau de scolarisation des parents	Les parents de la personne étudiante ont un niveau de scolarisation élevé, ce qui augmente la probabilité que leurs enfants étudient à l'étranger	Gérard et Voin (2013)

Lerot (2001) mentionne qu'il existe une association entre deux motifs personnels et les caractéristiques des personnes étudiantes. En effet, selon l'auteure, le motif personnel *La perception d'une meilleure instruction à l'étranger* est plus présent chez les personnes étudiantes provenant des pays en développement que chez celles provenant des pays industrialisés, de même que *La fuite de l'enseignement du pays d'origine* qui est davantage présent chez les personnes étudiantes d'origine française.

2. MOTIFS DE CHOIX DU PAYS D'ACCUEIL

Comme pour le choix d'étudier à l'international, il existe plusieurs motifs de choix du pays d'accueil (tableau 8). Ces motifs sont généralement présents dans le pays d'accueil et incitent les personnes étudiantes à choisir ce pays comme destination de leur mobilité étudiante. Ils sont liés au pays d'accueil.

Ils sont identifiés par Diambomba (1989), Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006), Groux et Tutiaux-Guillon (2000), Mazzarol et Soutar (2001), Blaud (2001), Lerot (2001), Vaniscotte, Houguegnague et West (2003), CROP (2006) et BCEI (2009). Bernard et Robert (2001), dans leur modèle à deux pays sur les migrations internationales des travailleuses et travailleurs qualifiés, identifient également des motifs de choix du pays d'accueil. De même que l'OCDE (2001), dans leur rapport sur les tendances des migrations internationales, Larsen et Vincent-Lancrin (2002), dans leur analyse des défis et des opportunités que le commerce international des services d'éducation représente pour le système de l'enseignement supérieur des pays industrialisés et des pays en développement, Harfi et Mathieu (2006), dans leur analyse sur les tendances et structures de la mobilité internationale des personnes étudiantes et des chercheuses et chercheurs en France et à l'étranger, et Oosterbeek et Webbink (2011), dans leur analyse de données collectées auprès d'individus néerlandais entre 1997 et 2002 afin de savoir si étudier à l'étranger augmente la probabilité de vivre à l'étranger plus tard.

Tableau 8
Les motifs de choix du pays d'accueil

Motif	Explication	Auteur(s)/Auteure(s)
Les liens sociaux	La personne étudiante a de la famille ou des ami(e)s qui vivent dans le pays d'accueil ou qui y ont vécu	Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006), Mazzarol et Soutar (2001), CROP (2006) et BCEI (2009)
La disponibilité de bourse d'études	Il y a plusieurs bourses d'études de disponibles dans le pays d'accueil	Diambomba (1989), Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006), Lerot (2001), CROP (2006), BCEI (2009) et Oosterbeek et Webbink (2011)
La qualité de la formation	La qualité de la formation dans le pays d'accueil est élevée	Diambomba (1989), Mazzarol et Soutar (2001), Lerot (2001), Blaud (2001), CROP (2006), Harfi et Mathieu (2006) et BCEI (2009)
Les politiques d'immigration	Les politiques d'immigration sont claires et précises, ce qui facilite l'obtention de titre de séjour	Diambomba (1989), Lerot (2001), Larsen et Vincent-Lancrin (2002), Harfi et Mathieu (2006) et BCEI (2009)
La perception de conditions de vie meilleures	La personne étudiante pense que les conditions de vie sont meilleures dans le pays d'accueil que dans son pays d'origine	Diambomba (1989), Lerot (2001), Larsen et Vincent-Lancrin (2002), et Harfi et Mathieu (2006)
L'inconnu	La personne étudiante veut élargir son horizon et ne connaît pas le pays d'accueil	Diambomba (1989), Lerot (2001) et Vaniscotte, Houguenague et West (2003)
Le goût de l'aventure	La personne étudiante souhaite découvrir le pays d'accueil	Diambomba (1989) et Lerot (2001)

Motif	Explication	Auteur(s)/Auteure(s)
L'espoir d'une carrière professionnelle plus rémunératrice dans le pays d'accueil après les études	La personne étudiante espère avoir un emploi plus rémunéré que dans son pays d'origine dans le pays d'accueil à la suite de ses études	Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006)
Le projet de s'installer dans le pays d'accueil après les études	La personne étudiante souhaite s'installer dans le pays d'accueil après ses études	Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006), Mazzarol et Soutar (2001), Lerot (2001), OCDE (2001), CROP (2006) et BCEI (2009)
Le niveau de connaissance	Le niveau de connaissance du pays d'accueil est élevé dans l'enseignement supérieur	Blaud (2001)
Les références ou recommandations de la famille, des ami(e)s ou des connaissances	Les ami(e)s, la famille ou des membres de l'entourage de la personne étudiante lui ont recommandé le pays d'accueil pour les études	Mazzarol et Soutar (2001), Blaud (2001) et CROP (2006)
La sensibilisation du pays d'accueil	Il y a beaucoup de publicité sur le pays d'accueil dans le pays d'origine et l'information sur le pays d'accueil est facilement accessible dans celui d'origine	Mazzarol et Soutar (2001) et BCEI (2009)
L'environnement	Le mode de vie et le climat d'études attirent la personne étudiante dans le pays d'accueil	Mazzarol et Soutar (2001) et CROP (2006)
Le coût de la vie et des études	Le coût de la vie est des études est abordable dans le pays d'accueil	Mazzarol et Soutar (2001), Larsen et Vincent-Lancrin (2002), Harfi et Mathieu (2006), CROP (2006) et BCEI (2009)
La proximité géographique	Le pays d'accueil se situe géographiquement à proximité du pays d'origine de la personne étudiante	Mazzarol et Soutar (2001), OCDE (2001), Lerot (2001) Larsen et Vincent-Lancrin (2002), Harfi et Mathieu (2006) et CROP (2006)

Motif	Explication	Auteur(s)/Auteure(s)
Les liens historiques et économiques	Il y a des liens historiques et économiques entre le pays d'accueil et le pays d'origine de la personne étudiante	Larsen et Vincent-Lancrin (2002)
La culture	La culture du pays d'accueil est identique à celle du pays d'origine de la personne étudiante, ce qui facilite l'intégration de cette personne	Lerot (2001), Larsen et Vincent-Lancrin (2002) et CROP (2006)
L'attrait linguistique	La langue du pays d'accueil est identique à celle du pays d'origine, ou la personne étudiante veut apprendre une langue différente de celle de son pays d'origine et celle du pays d'accueil l'est	Groux et Tutiaux-Guillon (2000), Lerot (2001), Larsen et Vincent-Lancrin (2002), Vaniscotte, Houguenague et West (2003), CROP (2006) et Harfi et Mathieu (2006)
Les opportunités d'emploi durant et après les études	La personne étudiante peut occuper un emploi rémunéré durant et après les études dans le pays d'accueil	Mazzarol et Soutar (2001), Blaud (2001), Bernard et Robert (2001), Larsen et Vincent-Lancrin (2002) et BCEI (2009)
La sécurité	Le pays d'accueil est un pays sûr, il y a moins de risques comme les agressions, les vols, etc.	Mazzarol et Soutar (2001), CROP (2006) et BCEI (2009)

Oosterbeek et Webbink (2011) démontrent également une association entre le motif *La disponibilité d'une bourse d'études* et la durée de la mobilité étudiante. Selon l'analyse des auteurs, les personnes étudiantes qui obtiennent une bourse d'études partent en moyenne 14,95 mois étudier à l'étranger alors que celles qui n'en ont pas partent en moyenne 9,99 mois.

3. MOTIFS DE CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Les études menées jusqu'à ce jour permettent également de constater qu'il y a des motifs de choix de l'établissement d'accueil (tableau 9) dans le cadre d'une mobilité étudiante. En ce sens, une personne étudiante qui souhaite vivre une

expérience à l'étranger dans le cadre de ses études prend en compte différents motifs liés à l'établissement d'accueil afin de choisir celui où sa mobilité étudiante aura lieu.

Ces motifs sont identifiés par Diambomba (1989), Blume (1995, dans OCDE, 2001), Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006), Mazzarol et Soutar (2001) Lerot (2001), Blaud (2001) Larsen et Vincent-Lancrin (2002), Vaniscotte, Houguenague et West (2003), le CROP (2006), Harfi et Mathieu (2006) et le BCEI (2009).

Tableau 9
Les motifs de choix de l'établissement d'accueil

Motif	Explication	Auteur(s)/Auteure(s)
La souplesse des conditions d'admission	Les conditions d'admission permettent à la personne étudiante d'étudier dans l'établissement d'accueil	Diambomba (1989), Mazzarol et Soutar (2001), Lerot (2001), Larsen et Vincent-Lancrin (2002), CROP (2006), Harfi et Mathieu (2006) et BCEI (2009)
La réputation de la qualité de l'enseignement	Le prestige de l'établissement d'accueil ou la perception que la personne étudiante a de ce prestige	Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006), Mazzarol et Soutar (2001), Lerot (2001), Blume (1995, dans OCDE, 2001), Larsen et Vincent-Lancrin (2002), le CROP (2006) Harfi et Mathieu (2006) et BCEI (2009)
La valeur des diplômes	Le diplôme de l'établissement d'accueil est reconnu à l'international. Il y a une perception positive du diplôme à l'étranger.	Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006), Blaud (2001), CROP (2006) et BCEI (2009)

Motif	Explication	Auteur(s)/Auteure(s)
Les alliances, accords bilatéraux et la reconnaissance des acquis et des compétences	La personne étudiante est exemptée des montants forfaitaires et paie les mêmes droits de scolarité que les étudiants québécois et/ou il y a un partenariat entre l'établissement d'accueil et l'établissement scolaire d'origine de la personne étudiante	Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006), Mazzarol et Soutar (2001), Lerot (2001), OCDE (2001), Larsen et Vincent-Lancrin (2002), CROP (2006) et Harfi et Mathieu (2006)
Le nombre de places disponibles	Il y a de nombreuses places disponibles dans le programme d'études de la personne étudiante dans l'établissement d'accueil	Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006), et Larsen et Vincent-Lancrin (2002)
Les politiques d'éducation	Les politiques d'éducation de l'établissement d'accueil correspondent à la personne étudiante	Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupart, 2006) et Vaniscotte, Houguenague et West (2003)
Le profil du marché	La personne étudiante a la possibilité de travailler sur le campus et en dehors du campus durant ses études	Mazzarol et Soutar (2001) et BCEI (2009)
Les programmes d'enseignement	Les programmes d'enseignement de l'établissement d'accueil attirent la personne étudiante	Mazzarol et Soutar (2001) et BCEI (2009)
L'expertise du personnel	Les professionnels de l'établissement d'accueil sont des experts du domaine d'études	Mazzarol et Soutar (2001)
Le degré d'innovation	L'établissement d'accueil dispose d'infrastructures de recherche uniques	Mazzarol et Soutar (2001)
L'utilisation des technologies de l'information	L'établissement d'accueil intègre les technologies de l'information dans ses programmes	Mazzarol et Soutar (2001)
Les ressources disponibles	Il y a de nombreuses ressources disponibles dans l'établissement d'accueil	Mazzarol et Soutar (2001)
La présence d'un grand nombre d'universitaires internationaux	Il y a de nombreux étudiantes et étudiants internationaux dans l'établissement d'accueil	Mazzarol et Soutar (2001)

Motif	Explication	Auteur(s)/Auteure(s)
Les efforts de promotion de l'établissement	L'information sur l'établissement d'accueil est facilement accessible	Mazzarol et Soutar (2001) et BCEI (2009)
L'accès à une infrastructure pour étudiantes et étudiants étrangers	Il y a un service pour les étudiantes et étudiants étrangers dans l'établissement d'accueil, ce qui permet à la personne étudiante d'avoir facilement des réponses à ses questions	Larsen et Vincent-Lancrin (2002)
L'accès à une couverture sociale	L'assurance maladie est comprise dans les frais de scolarité, ce qui limite les démarches administratives à l'arrivée dans l'établissement d'accueil	Larsen et Vincent-Lancrin (2002)
L'existence de réseaux d'anciens étudiantes et étudiants ou d'accompagnement	Il y a un réseau d'anciennes personnes étudiantes ou d'accompagnement dans l'établissement d'accueil qui permet à la personne étudiante de facilement s'intégrer à la vie universitaire	Larsen et Vincent-Lancrin (2002) et Harfi et Mathieu (2006)
La diversité des cours offerts	L'établissement d'accueil offre une diversité de cours	Mazzarol et Soutar (2001), Larsen et Vincent-Lancrin (2002) et Harfi et Mathieu (2006)

4. CRITIQUE DES MOTIFS DE MIGRATION POUR ÉTUDES

4.1 Limites de la recension des écrits

De nombreux motifs de migration pour études ressortent de la littérature. Cependant, bien que des recherches aient été réalisées au Québec, le type de région où a eu lieu la recherche n'est soit pas précisé, soit celle-ci a eu lieu dans une région centrale du Québec. Aucun(e) auteur(e) ne rapporte clairement avoir mené sa recherche dans une région intermédiaire du Québec.

De plus, aucune de ces recherches sur les motifs de migration pour études ne présente le degré d'influence de l'ensemble de ces motifs dans les différentes dimensions du choix du lieu d'étude. En effet, la majorité des recherches présentées dans cet état de connaissances ne comporte pas de pondération des motifs de migration pour études. Seulement quelques études, soit celle de Groux et Tutiaux-Guillon (2000), celle de Mazzarol et Soutar (2001), celle de Vaniscotte, Houguenague et West (2003), celle du CROP (2006) et celle du BCEI (2009) présentent les principaux motifs de migration pour études ou l'ordre d'importance de certains motifs de migration selon le pourcentage de répondantes et répondants les ayant jugés important ou très important dans leur choix¹⁰. Cependant, il existe quelques divergences selon les études sur ces principaux motifs de migration et le degré d'influence de l'ensemble des motifs à chaque dimension du choix du lieu d'étude n'est pas présenté.

Aussi, bien que quelques études démontrent une association entre certains motifs de migration pour études et des caractéristiques des personnes étudiantes participant à une mobilité internationale étudiante, la majorité des recherches ne suggère pas la présence ou non d'association entre les motifs de migration pour études et les caractéristiques des étudiantes et étudiants effectuant une mobilité internationale étudiante.

¹⁰ Par souci d'uniformité pour ce mémoire, lorsque 60 % ou plus des personnes répondantes à l'étude jugent important ou très important le motif de migration pour études, celui-ci est considéré comme étant un motif principal. Lorsque 40 % à 60 % des personnes répondantes jugent un motif important ou très important, ce motif a une influence moyenne sur les dimensions du choix du lieu d'étude. Puis, lorsque moins de 40 % des personnes répondantes jugent un motif comme important ou très important, celui-ci a peu ou pas d'influence sur ces dimensions. Cette catégorisation est choisie pour ce mémoire et n'est pas le résultat des écrits mobilisés dans cet état de connaissances.

4.2 Importance des motifs de migration pour études ressortis de la recension des écrits

Selon l'étude de Groux et Tutiaux-Guillon (2000), les raisons qui poussent une personne étudiante à partir sont : a) *la découverte d'un autre pays*, b) *la perception que les études à l'étranger augmentent les chances de trouver l'emploi désiré* c) *l'attrait linguistique* lorsqu'il s'agit d'apprendre une nouvelle langue. Les deux premiers étant des motifs personnels de choix d'étudier à l'international et le troisième un motif de choix du pays d'accueil.

Selon l'étude de Mazzarol et Soutar (2001), les principaux motifs de migration pour études, soit ceux où plus de 60 % des personnes répondantes à l'étude ont jugé important le motif de migration pour études, sont : a) *la perception d'une meilleure instruction à l'étranger*, b) *la découverte d'un autre pays et d'une autre culture* (notamment pour avoir une meilleure compréhension de la culture occidentale), c) *les liens sociaux*, d) *la qualité de la formation*, e) *les références ou recommandations de la famille, des ami(e)s ou des connaissances*, f) *la sensibilisation du pays d'accueil*, g) *l'environnement*, h) *les opportunités d'emploi durant et après les études*, i) *la sécurité*, j) *la souplesse des conditions d'admission*, k) *la réputation de la qualité de l'enseignement*, l) *les alliances, accords bilatéraux et la reconnaissance des acquis et des compétences*, m) *le profil du marché*, n) *les programmes d'enseignements*, o) *l'expertise du personnel*, p) *le degré d'innovation*, q) *l'utilisation des technologies de l'information*, r) *les ressources disponibles*, s) *la présence d'un grand nombre d'universitaires internationaux*, t) *la diversité des cours offerts*. Respectivement, le premier motif est un motif de choix d'étudier à l'international lié au pays d'origine, le deuxième est un motif personnel de choix d'étudier à l'international, les sept suivants sont des motifs de choix du pays d'accueil et les suivants sont des motifs de choix de l'établissement d'accueil.

D'après ces mêmes auteurs, les motifs pour qui 40 % à 60 % des répondantes et répondants à l'étude ont jugé important le motif de migration pour études sont : a) *l'absence de formation désirée*, b) *la sélection ou les restrictions d'accès aux études supérieures*, c) *le projet de s'installer dans le pays d'accueil après les études*, d) *le coût de la vie et des études*, e) *la proximité géographique*, f) *les efforts de promotion de l'établissement*. Respectivement, les deux premiers motifs sont des motifs liés au pays d'origine, les trois suivants sont des motifs de choix du pays d'accueil et le dernier est un motif de choix de l'établissement d'accueil.

Selon l'étude de Vaniscotte, Houguenague et West (2003), les motifs de migration pour études avancés comme très important ou important par plus de 60 % des personnes répondantes sont : a) *la perception que les études à l'étranger augmentent les chances de trouver l'emploi désiré*, b) *la découverte d'un autre pays et d'une autre culture*, c) *l'inconnu*, d) *l'attrait linguistique*, lorsqu'il s'agit d'apprendre une nouvelle langue. Les deux premiers motifs sont des motifs personnels de choix d'étudier à l'international alors que les deux autres sont des motifs de choix du pays d'accueil.

Également, selon cette étude, les motifs de migration pour études avancés comme très important ou important pour 40 % à 60 % des personnes répondantes sont : a) *le souhait d'acquérir une expérience à l'étranger*, b) *la découverte de soi*, c) *l'évasion*, d) *l'envie d'avoir une optique différente sur sa discipline d'étude*, e) *les politiques d'éducation*. Respectivement, les quatre premiers motifs sont des motifs personnels de choix d'étudier à l'international et le dernier est un motif de choix de l'établissement d'accueil.

D'après l'étude du CROP (2006), trois motifs de migration pour études sont jugés comme très important par plus de 60 % des personnes répondantes. Il s'agit du motif personnel de choix d'étudier à l'international *La découverte d'un autre pays et d'une autre culture*, du motif de choix du pays d'accueil *L'attrait linguistique* et du

motif de choix de l'établissement d'accueil *La réputation de la qualité de l'enseignement.*

Aussi, 40 % à 60 % des personnes répondantes à l'étude ont jugé comme très important : a) *l'environnement*, b) *le coût de la vie et des études*, c) *la sécurité*, d) *la souplesse des conditions d'admission*, e) *la valeur des diplômes*, f) *les alliances, accords bilatéraux et la reconnaissance des acquis et des compétences.* Respectivement ces motifs sont pour les trois premiers des motifs de choix du pays d'accueil et pour les trois autres des motifs de choix de l'établissement d'accueil.

Puis, moins de 40 % de ces personnes répondantes ont jugé comme très important les motifs de choix du pays d'accueil suivants : a) *les liens sociaux*, b) *la disponibilité de bourse d'études*, c) *le projet de s'installer dans le pays d'accueil après les études*, d) *les références ou recommandations de la famille, des ami(e)s ou des connaissances*, e) *la proximité géographique*, f) *la culture.*

De plus, 6 % des personnes répondantes à l'étude ont jugé que le motif personnel de choix d'étudier à l'international *Les incitations extérieures* faisait partie des trois motifs principaux d'étudier à l'international, contre 39 % pour le motif de choix du pays d'accueil *La qualité de la formation.*

Enfin, d'après l'étude du BCEI (2009), les deux principaux motifs de choix du pays d'accueil, soit ceux où 60 % des personnes universitaires répondantes à l'étude les ont cotés comme très important, sont *La qualité de la formation* et *La sécurité.*

Les motifs de choix du pays d'accueil coté comme très important par 40 % de ces personnes répondantes à l'étude du BCEI (*Ibid.*) sont : a) *la disponibilité de bourse d'études*, b) *le projet de s'installer dans le pays d'accueil après les études*, c) *le coût de la vie et des études*, d) *les opportunités d'emploi durant et après les études.*

Quant aux motifs de choix du pays d'accueil qui sont cotés comme très important par moins de 40 % des personnes universitaires répondantes à l'étude il s'agit : a) *les liens sociaux*, b) *les politiques d'immigration*, c) *la sensibilisation du pays d'accueil*.

En ce qui concerne les principaux motifs de choix de l'établissement d'accueil ressortis de l'étude du BCEI (2009), il s'agit de *La réputation de la qualité de l'enseignement* et *Les efforts de promotion de l'établissement*. *La valeur des diplômes* et *Les programmes d'enseignement* sont quant à eux jugés très important par 40 % à 60 % des personnes universitaires répondantes à l'étude. Puis, moins de 40 % de ces personnes répondantes cote *La souplesse des conditions d'admission* et *Le profil du marché* comme étant très important dans ce choix.

Ainsi, il existe des divergences entre les études. Si pour certains des motifs ont une importance élevée, pour d'autres ils ont une influence moyenne ou peu ou pas d'influence et inversement. De plus, l'importance accordée aux motifs varie selon les dimensions du choix du lieu d'étude.

5. LE CHOIX DU LIEU D'ÉTUDE

D'après Mazzarol et Soutar (1998, dans Mazzarol et Soutar, 2001) et le BCEI (2009), les dimensions du choix du lieu d'étude par lesquelles passe une personne étudiante lorsqu'elle décide de vivre une expérience de mobilité internationale étudiante sont le choix d'étudier à l'échelle internationale, le choix du pays d'accueil et le choix de l'établissement d'accueil.

En 1998 et 2001, Mazzarol et Soutar (1998, dans Mazzarol et Soutar, 2001) soutiennent que le choix d'étudier à l'international intervient en premier dans le choix du lieu d'étude, suivi du choix du pays d'accueil et du choix de l'établissement d'accueil.

D'un autre point de vue, l'étude du BCEI réalisée en 2009 montre plutôt que la moitié des sujets y ayant répondu a choisi le pays d'accueil avant le choix de l'établissement d'accueil alors que l'autre moitié a choisi l'établissement d'accueil pour en déduire le pays d'accueil.

Ainsi, il est difficile aujourd'hui de dire dans quel ordre les dimensions du choix du lieu d'étude interviennent.

6. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA RECHERCHE

Pour répondre à la question générale de la recherche formulée à la fin du cadre d'analyse, soit :

Quels sont les motifs de choix, à chacune des dimensions du choix du lieu d'étude, d'effectuer une mobilité internationale étudiante dans une université située en région intermédiaire au Québec ?

L'état de connaissances ci-dessus permet de constater qu'il existe de nombreux motifs de choix d'étudier à l'international, de choix du pays d'accueil et de choix de l'établissement d'accueil et que ces choix appartiennent à des dimensions du choix du lieu d'étude dont l'ordre diffère selon les auteurs. Toutefois, d'après les écrits recensés, les motifs de migration pour études qui en ressortent diffèrent en fonction du contexte des études et de l'instrument de mesure utilisé pour celles-ci. De plus, aucune étude ne présente le degré d'influence de l'ensemble de ces motifs et n'a été menée spécifiquement en région intermédiaire au Québec, alors que ces régions sont comme les régions centrales des grands centres de population et ont des particularités en ce qui concerne la mobilité internationale étudiante : elles accueillent moins d'étudiantes et d'étudiants internationaux que les régions centrales. Également, certains motifs de migration pour études sont en relation avec des caractéristiques des personnes étudiantes, mais peu d'études traitent de ces relations. De ce fait, à partir de

ces constats et pour connaître les motifs de migration pour études des universitaires internationaux en région intermédiaire au Québec, les objectifs spécifiques de cette recherche sont les suivants :

- 1) décrire les motifs de migration pour études :
 - a. de choix d'effectuer une mobilité internationale étudiante ;
 - b. de choix du Canada/Québec pour les études ;
 - c. de choix de l'établissement d'accueil situé en région intermédiaire ;
- 2) examiner les associations entre les motifs de choix dans chaque catégorie pour y déceler d'éventuels regroupements sous-jacents ;
- 3) examiner les associations entre ces regroupements de motifs et les caractéristiques des personnes étudiantes (âge, sexe, pays d'origine, domaine d'études, etc.);
- 4) déterminer si le choix de l'établissement d'accueil se fait avant ou après le choix du pays d'accueil.

Pour répondre à ces objectifs spécifiques, le prochain chapitre présente la méthodologie utilisée.

QUATRIÈME CHAPITRE

MÉTHODOLOGIE

Dans le but de répondre aux objectifs spécifiques de la recherche, ce chapitre expose l'approche méthodologique, suivi de la population à l'étude et de l'échantillon de celle-ci. Ensuite, la collecte de données y est décrite avant de présenter les méthodes d'analyse des données. Puis, les considérations éthiques sont exposées pour terminer ce chapitre.

1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Cette recherche de type nomothétique a pour finalité de développer des connaissances sur les motifs qui interviennent dans le choix des universitaires étrangers de venir étudier dans une université québécoise située en région intermédiaire. De ce fait, il s'avère nécessaire d'obtenir des données qui correspondent à l'expérience des individus participant à l'étude afin de répondre aux objectifs spécifiques de la recherche. Pour obtenir ces données, une recherche quantitative descriptive corrélacionnelle, utilisant une analyse d'interdépendance (analyse factorielle), est menée.

Ce type de recherche est préconisé, car la recherche quantitative permet de décrire et de découvrir des liens entre plusieurs phénomènes tout en tentant de les mesurer de manière chiffrée (Durand et Blais, 2009). La recherche descriptive permet d'obtenir « le plus d'information sur les caractéristiques, les comportements ou les conditions de personnes, de groupes ou de population de manière à dresser un portrait juste de la situation » (Fortin, 2010, p.291). Ce type de recherche permet de décrire les caractéristiques de la population à l'étude ainsi que les motifs qui interviennent dans le choix des universitaires étrangers de venir étudier au Québec en région intermédiaire. Elle permet donc de répondre à trois des objectifs spécifiques. Quant à

l'analyse corrélacionnelle, elle a « pour but d'explorer et de vérifier des relations entre deux variables ou plus » (Fortin, 2010, p.296). De ce fait, ce type de recherche permet de répondre à un des quatre objectifs spécifiques.

2. COLLECTE DE DONNÉES

Pour atteindre les objectifs spécifiques de cette recherche, la stratégie de collecte de données utilisée est une enquête statistique disponible en ligne via *SurveyMonkey* pendant environ 1 mois, soit du 15 septembre 2014 au 8 octobre 2014. Lors de la collecte de données, celle-ci s'est déroulée dans l'optique d'un essai qui a par la suite évolué en mémoire. Cependant, comme les résultats n'ont pas été analysés ni publiés, ils ont été conservés pour ce dernier.

Cette méthode de diffusion est choisie afin de diminuer les contraintes horaires et de réservation de local tout en garantissant l'anonymat des personnes participant à l'étude. D'autant plus, qu'au moment de l'enquête, il est tout à fait possible que la totalité de ces personnes ne soit pas disponible au même moment en raison des activités de début de session, d'intégration et des cours. Par conséquent, il leur est plus facile de répondre à l'enquête en fonction de leur horaire et non d'un horaire imposé tout en assistant à leurs cours et activités diverses. De plus, les enquêtes statistiques en ligne sont moins coûteuses et plus rapides pour recueillir des données (Couper, 2000, dans Poupart, 2006) puisque la diffusion ne nécessite pas de coûts d'impression ni d'envoi par la poste.

L'enquête statistique est un questionnaire anonyme disponible en ligne (annexe B) qui intègre plusieurs échelles de mesure. Il est avantageux d'utiliser un questionnaire qui intègre des échelles de mesure, car le questionnaire « a pour but de recueillir de l'information factuelle sur des événements ou des situations connues, sur des attitudes, des croyances, des connaissances, des impressions et des opinions » (Fortin, 2010, p.432-433) tout en rendant possibles les comparaisons entre les

membres de l'échantillon, alors que l'échelle de mesure est « une forme d'autoévaluation constituée de plusieurs énoncés (items) logiquement et empiriquement liés entre eux et destinés à mesurer un concept ou une caractéristique personnelle » (*Ibid.*, p.438) tout en étant plus précise que le questionnaire. Il est donc pertinent de l'utiliser pour les questions centrales de l'étude.

2.1 Conception du questionnaire

Le questionnaire utilisé pour l'étude s'appuie sur le cadre d'analyse et l'état de connaissances de cette recherche, mais aussi sur le questionnaire sur la mobilité internationale des diplômés de l'UQÀM 1993-1994 à 2003-2004 de l'étude de Poupart (2006) et de l'enquête de 2009 du BCEI (2009) sur les étudiantes et étudiants étrangers. En effet, le questionnaire de Poupart (2006) et l'enquête du BCEI (2009) permettent de dégager les informations personnelles qu'il est important de ne pas omettre dans un sujet d'étude lié à la mobilité internationale étudiante. Quant au cadre d'analyse et à l'état de connaissances de cette recherche, ils mettent en avant qu'il existe plusieurs motifs de choix de venir étudier dans une université autre que celles de son pays d'origine et que ces motifs interviennent dans les dimensions du choix du lieu d'étude, qui sont au nombre de trois, dont chacune d'elle possède ses propres motifs de migration pour études. Ainsi, il est judicieux dans le questionnaire de diviser en trois sections (une section pour chacune des dimensions du choix du lieu d'étude) les items représentant les motifs de migration pour études issus de la littérature¹¹. Également, des théories et études sont ressorties que les dimensions du choix du lieu d'étude n'interviennent pas toujours dans le même ordre. Par conséquent, pour connaître l'ordre de ces dimensions chez la population à l'étude, une question fermée sur ce sujet est intégrée au questionnaire.

¹¹ Comme le questionnaire reprend les motifs de migration pour études issus de la littérature, le terme item est utilisé pour référer aux questions du questionnaire, et ainsi ne pas confondre ces questions avec les motifs issus de la littérature.

Concernant la structure du questionnaire, celui-ci se divise en sept parties : 1) présentation et éthique, 2) informations scolaires, 3) le choix d'étudier à l'international, 4) le choix d'étudier au Canada/Québec, 5) le choix d'étudier à l'Université de Sherbrooke, 6) les étapes¹² du choix du lieu d'étude, 7) données sociodémographiques. La première partie étant seulement une description de l'étude et du questionnaire, elle ne comprend aucune question. Le questionnaire est constitué de 86 questions au total.

Le questionnaire comprend uniquement, dans les parties deux, six et sept, des questions fermées qui sont soit des questions à choix multiples, soit des questions dichotomiques. En ce sens, les sujets participant à l'étude peuvent uniquement choisir une réponse dans une série de réponses possibles, disposées selon un ordre déterminé, ou entre deux réponses possibles comme oui et non ou vrai et faux. Ce type de question est intégré au questionnaire, car les questions fermées sont simples, elles permettent le codage facile des réponses ainsi qu'une analyse rapide et peu coûteuse tout en faisant l'objet d'un traitement statistique (Fortin, 2010). Ces questions ajoutent à la fidélité des données en fournissant des repères au sujet, ce qui rend les réponses comparables entre elles (*Ibid.*). De plus, elles sont courtes (*Ibid.*), ce qui diminue le temps de réponse et ainsi le temps de passation du questionnaire. En ce qui concerne les parties trois, quatre et cinq du questionnaire, ce sont celles qui intègrent les échelles de mesure. Il s'agit d'échelles de type Likert à onze choix de réponse, zéro correspondant à « pas du tout influencé » et dix à « extrêmement influencé ».

¹² Pour la compréhension des personnes répondantes à l'étude, le terme étapes est utilisé plutôt que dimensions dans le questionnaire.

2.2 Prétest du questionnaire

Afin de vérifier que le questionnaire est compréhensible, simple et complet, mais aussi pour découvrir des problèmes potentiels de celui-ci, une première version est administrée à deux universitaires internationaux le 19 août 2014 dans les mêmes conditions que celles prévues pour l'étude, à l'exception que l'identité de ces universitaires n'est pas anonyme. Par la suite, les commentaires et avis de ces deux universitaires sont recueillis et certaines questions sont reformulées afin d'améliorer la simplicité du questionnaire.

2.3 Passation du questionnaire

Une fois le questionnaire testé, il est approuvé par le Bureau de la Registraire et les services à la vie étudiante de l'Université de Sherbrooke, puis une invitation à répondre au questionnaire est envoyée à l'échantillon de l'étude le 15 septembre 2014 sur leur adresse courriel de l'Université de Sherbrooke de manière anonyme via le Bureau de la Registraire. En ce sens, le Bureau de la Registraire a créé une adresse courriel qui redirige l'invitation avec le lien du questionnaire à l'échantillon de l'étude. Un courriel de rappel est envoyé le 22 septembre 2014 sur cette même adresse courriel. Puis le questionnaire est fermé le 8 octobre 2014 lors de la compilation des résultats.

3. POPULATION À L'ÉTUDE

La population accessible de l'étude est constituée des étudiantes et étudiants internationaux inscrits pour la première fois à l'Université de Sherbrooke à l'automne 2014. L'Université de Sherbrooke se situant dans une région intermédiaire, elle répond au critère géographique de la population cible de la recherche énoncé précédemment dans la question générale de la recherche. La recherche cible les personnes étudiantes inscrites pour la première fois à l'automne 2014 étant donné

que, comme le montre le modèle de Lee (1966), la décision de migrer ne dépend pas uniquement des motifs de migration réels et objectifs, mais aussi de la perception de l'individu concernant ces motifs. Il est donc plus probable que les résultats représentent davantage les motifs de migration pris en considération dans le choix des personnes étudiantes de venir étudier dans une université québécoise présente en région intermédiaire, plutôt que la réalité de ces motifs. Outre ces deux restrictions, aucune autre restriction concernant le statut étudiant, le régime d'études, le statut d'immigration, le domaine d'études, l'âge, le cycle d'études ou encore la langue maternelle n'est prise en compte pour cibler la population à l'étude.

En ce qui a trait au profil de cette population accessible, en date du mois d'août 2014, les membres de la population accessible sont originaires d'une cinquantaine de pays présents sur plusieurs continents. En effet, d'après les informations transmises par le Bureau de la Registraire de l'Université de Sherbrooke, ils sont originaires de l'Afrique, de l'Europe, de l'Amérique du Nord et du Sud et de l'Asie, ce qui rend hétérogène la population accessible de l'étude. Aucune autre information n'a été transmise par le Bureau de la Registraire de l'Université de Sherbrooke concernant la population accessible.

4. ÉCHANTILLON DE L'ÉTUDE

4.1 Échantillonnage

Afin de respecter la politique institutionnelle de l'Université de Sherbrooke qui est de ne pas inonder la population étudiante avec des recherches empiriques (Université de Sherbrooke, s.d.), un échantillon aléatoire simple de 400 universitaires internationaux est créé par le Bureau de la Registraire de l'Université de Sherbrooke à partir d'une liste d'universitaires répondant aux critères de sélection énoncés dans la

section précédente, ce qui représente 75,3 %¹³ de la population totale de ces universitaires. Lors de l'échantillonnage, chaque membre et combinaison de membres de la population accessible ont une chance d'être inclus dans l'échantillon. Toutefois, au final, l'échantillon aléatoire simple se compose majoritairement de français. En ce sens, ils représentent 65% de cet échantillon, suivi de ceux originaires de la Belgique (3,5%) et de ceux originaires du Maroc (3,25). Un peu plus des trois quarts de l'échantillon provient d'un pays industrialisé¹⁴ (78 %) et un peu moins du quart provient d'un pays en développement (22 %).

Sur les 400 universitaires internationaux qui ont reçu le courriel d'invitation à participer à l'étude, 167 universitaires internationaux y ont répondu. Cependant, parmi ces 167 universitaires, 26 ne sont pas pris en considération. À ce sujet, 22 universitaires ont répondu à moins des six premières parties du questionnaire, ils ne sont donc pas pris en considération dans l'échantillon final. De plus, au moment de l'étude, comme celle-ci se déroulait dans l'optique d'un essai où le critère de la situation géographique ne s'appliquait pas, 4 universitaires y ont donc répondu en étant au campus de Longueuil. Ils ne sont également pas pris en considération dans l'échantillon final, afin de répondre aux critères de sélection de l'échantillon présents dans cette recherche.

L'échantillon final se compose donc de 141 universitaires internationaux inscrits à l'Université de Sherbrooke pour la première fois à l'automne 2014, ce qui représente 35,3 % de l'échantillon aléatoire simple.

¹³ Il est possible que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100 % étant donné qu'ils sont arrondis.

¹⁴ Les pays industrialisés et les pays en développement sont établis à partir de la liste des pays en développement de l'Organisation internationale de normalisation (2016).

4.2 Profil de l'échantillon final

De façon générale, la répartition de l'échantillon final, selon l'âge, le genre, le cycle d'études et le régime d'études, se rapproche de ce qui est observé dans les données fournies par le Bureau de la Registraire de l'Université de Sherbrooke concernant l'échantillon aléatoire simple (tableau 10). Il y a néanmoins une variation de l'âge maximum de l'échantillon final qui est inférieur à celui de l'échantillon aléatoire simple (29 ans contre 38 ans). Cette variation est considérée comme une particularité de l'échantillonnage.

Tableau 10
Échantillon aléatoire simple (n=400) vs échantillon final (n=141)

Informations communes	Échantillon aléatoire simple (n=400)	Échantillon final (n=141)
	Années	
Âge		
Âge moyen	22,4	21,6
Âge minimum	17,0	17,0
Âge maximum	38,0	29,0
Âge médian	22,0	21,0
Écart type	3,1	2,3
	% (N)	
Genre		
Femme	45,0 (180)	46,1 (65)
Homme	55,0 (220)	53,9 (76)
Cycle d'études		
1 ^{er} cycle	64,8 (259)	66,0 (93)
2 ^{ème} cycle	31,8 (127)	30,5 (43)
3 ^{ème} cycle	3,5 (14)	3,5 (5)
Régime d'études		
Temps plein	98,3 (393)	97,9 (138)
Temps partiel	1,8 (7)	2,1 (3)

De plus, la majorité de l'échantillon provient de la France (76 %) (tableau 11). Les français sont donc légèrement surreprésentés dans l'échantillon final relativement à l'échantillon aléatoire simple (65%).

Tableau 11
Pays d'origine de l'échantillon final (n=141)

Pays d'origine	Échantillon final % (N)
France	75,9 (107)
Belgique	5,0 (7)
Colombie	2,1 (3)
Autre (Luxembourg, Maroc, Sénégal, etc.)	14,9 (21)
Manquant	2,1 (3)

Concernant les autres informations sociodémographiques disponibles de l'échantillon final (tableau 12), la principale langue maternelle de cet échantillon est le français (86,5 %). Cela peut s'expliquer par le fait que la majorité de l'échantillon provient de la France (76 %). Également, 70,2 % de l'échantillon final parle une deuxième langue. 86,5 % affirme ne pas être en couple (conjoint(e) de fait ou marié(e)) et la totalité mentionne ne pas avoir d'enfant à charge. De plus, 68,1 % de l'échantillon a un visa d'études pour être au Canada alors que 31,2 % de l'échantillon n'en a pas besoin, car ils sont au Québec pour moins de 6 mois.

Tableau 12
Autres informations sociodémographiques de l'échantillon final (n=141)

	Échantillon final % (N)
Langue maternelle	
Français	86,5 (122)
Espagnol	3,5 (5)
Autre (arabe, portugais, etc.)	9,9 (14)
Deuxième langue parlée	
Oui	70,2 (99)
Non	28,4 (40)
Manquant	1,4 (2)
En couple (conjoint(e) de fait ou marié(e))	
Oui	12,8 (18)
Non	86,5 (122)
Manquant	0,7 (1)
Enfant à charge	
Oui	0,0 (0)
Non	97,9 (138)
Manquant	2,1 (3)
Permis de séjour au Canada	
Visa d'études	68,1 (96)
N'a pas besoin d'un visa	31,2 (44)
Manquant	0,7 (1)

En ce qui concerne les autres informations scolaires disponibles des universitaires de l'échantillon final (tableau 13), la nature de l'expérience l'internationale est pour la majorité un échange interuniversitaire (79,4 %), suivi de ceux qui viennent de manière autonome (17 %), ce qui explique que la majorité de l'échantillon final est en échange (78,7 %) contre 21,3 % en régulier. La durée du séjour est d'une session (36,2 %), deux sessions (38,3 %) ou plus de deux sessions (25,5 %). Parmi les universitaires qui prévoient être au Québec pour plus de deux sessions, la durée varie entre 3 et 12 sessions. Un universitaire affirme également être là définitivement. Également, 35,5 % sont à leur première année dans leur programme d'études, 53,2 % sont à leur deuxième année et 11,3 % sont à leur troisième année. Aussi, 97,2 % de l'échantillon sont au campus de Sherbrooke alors que 2,8 % sont au campus de la Santé. 27,7 % étudient à la faculté de Génie, 27 % à la faculté de Lettres

et Sciences humaines ou d'Éducation, 27,7 % à la faculté des Sciences, de Médecine et des sciences de la santé, d'Éducation physique et sportive ou au CUFE et 17,7 % à la faculté d'administration ou de droit. Aucun universitaire de l'échantillon n'étudie à la faculté de Théologies et études religieuses. Puis, une grande proportion de l'échantillon final, soit 72,3 %, n'occupe pas et n'envisage pas occuper un emploi rémunéré durant les études et une plus faible proportion, soit 27,7 % occupe ou envisage occuper un emploi rémunéré durant les études.

Tableau 13
Autres informations scolaires de l'échantillon final (n=141)

	Échantillon final % (N)
Nature de l'expérience internationale	
Échange interuniversitaire	79,4 (112)
Autonome	17,0 (24)
Autre (stage, recherche, etc.)	3,5 (5)
Durée du séjour	
1 session	36,2 (51)
2 sessions	38,3 (54)
Plus de 2 sessions	25,5 (36)
Statut étudiant	
En échange	78,7 (111)
Régulier	21,3 (30)
Année du programme d'études	
1 ^{ère} année	35,5 (50)
2 ^{ème} année	53,2 (75)
3 ^{ème} année	11,3 (16)
Campus d'études	
Campus principal	97,2 (137)
Campus de la santé	2,8 (4)
Faculté ou CUFE	
Génie	27,7 (39)
Lettres et Sciences humaines et Éducation	27,0 (38)
Sciences, Médecine et sciences de la santé, Éducation physique et sportive et CUFE	27,7 (39)
Administration et Droit	17,7 (25)
Emploi rémunéré envisagé ou occupé	
Oui	27,7 (39)
Non	72,3 (102)

Ainsi, malgré la variation de l'âge maximum, l'échantillon final est hétérogène et représentatif de l'échantillon aléatoire simple, ce qui permet d'effectuer plusieurs analyses de données.

5. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES

Dans le but de répondre aux objectifs spécifiques de la recherche, les méthodes d'analyse retenues sont l'analyse descriptive, incluant l'analyse factorielle, et l'analyse corrélationnelle. Ces analyses sont réalisées à l'aide du logiciel *IBM SPSS Statistics 22 (SPSS)*. Cependant, avant de réaliser les analyses, un traitement préliminaire est nécessaire pour transférer les données du logiciel de collecte au logiciel d'analyse et pour constituer les variables indépendantes.

5.1 Traitement préliminaire des données

Les données du questionnaire sont d'abord importées de *SurveyMonkey*, sous la forme d'un fichier SPSS. Par la suite, les questionnaires incomplets et invalides définis dans la création de l'échantillon final sont supprimés. Les noms et étiquettes de variables et de catégories sont ensuite ajustés pour faciliter le repérage des variables et améliorer la lisibilité des résultats. À cet effet, des choix de réponses au questionnaire sont parfois regroupés pour obtenir des catégories avec un nombre de sujets suffisant pour rendre les analyses corrélationnelles possibles. Des variables dérivées sont aussi créées à partir des variables existantes en vue des analyses descriptives et corrélationnelles, notamment les variables chaînes dans le logiciel qui sont recodées en numérique.

5.2 Constitution des variables indépendantes

Un ensemble de variables indépendantes a été retenu pour examiner les variations des distributions de réponses aux différents items du questionnaire intégrant les échelles de mesure (tableau 14).

Tableau 14
Variables indépendantes et leurs modalités (n=141)

Variable	Modalité (n)
Nature de l'expérience internationale	Rattaché à un établissement (117) Autonome (24)
Durée du séjour	1 session (51) 2 sessions et plus (90)
Cycle d'études	1 ^{er} cycle (93) 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle (48)
Faculté	Administration et Droit (25) Lettres et sciences humaines et Éducation (38) Génie (39) Sciences, santé et environnement (39)
Genre	Féminin (65) Masculin (76)
Pays d'origine	Autre (31) Française (107)
Provenance	Pays industrialisés (119) Pays en développement (19)
Âge	Pas de modalités (variable continue)

Pour obtenir ces variables, les variables «classiques» (genre et âge) sont d'abord retenues comme variables indépendantes. À ces variables s'ajoutent celles ressorties de la littérature. En effet, les chapitres portant sur le cadre d'analyse et l'état de connaissances mettent en avant la présence d'associations entre la provenance selon la typologie économique et sociale des pays du monde (pays industrialisés/pays en développement), la durée du séjour et le pays d'origine (France/autres) et des motifs de migration pour études. Ces trois caractéristiques sont donc retenues comme variables indépendantes, bien qu'une corrélation de Pearson réalisée entre l'ensemble des variables indépendantes envisagées, sauf la Faculté qui

est une variable nominale, (annexe C) montre une forte corrélation¹⁵ entre la provenance et le pays d'origine, ce qui signifie que ces variables mesurent sensiblement la même chose. Néanmoins, comme le pays d'origine comporte deux modalités dont des pays industrialisés sont présents dans chacune d'elle, il est pertinent de garder la provenance comme variable indépendante pour pouvoir faire la distinction dans les analyses corrélationnelles et ainsi examiner les variations des distributions de réponses aux différents items du questionnaire intégrant les échelles de mesure. D'autant plus, que ces deux caractéristiques sont ressorties de l'état de connaissances à travers l'étude de Lerot (2001). Toutefois, il faudra être prudent dans l'interprétation des résultats concernant la provenance puisqu'il n'y a pas 20 sujets minimum par modalité de réponse pour cette variable.

Ensuite, d'autres données sociodémographiques et informations scolaires des personnes répondantes à l'étude, pour lesquelles il y a un minimum de 20 sujets par modalité de réponse, sont ciblées comme variables indépendantes. Il s'agit de la nature de l'expérience internationale, le statut étudiant, le cycle d'études, la faculté et le permis de séjour au Canada. En effet, ces variables sont ciblées comme variables indépendantes, car il est possible de penser qu'elles sont associées à des motifs de migration pour études issus de la littérature¹⁶. Toutefois, la corrélation de Pearson réalisée entre l'ensemble des variables indépendantes ciblées (annexe C) montre que des variables corrélaient à plus de 0,7. À ce sujet, la nature de l'expérience internationale corréla fortement avec le statut étudiant, et la durée du séjour corréla fortement avec le permis de séjour au Canada. Dans le premier cas, la nature de

¹⁵ Corrélation de 0,7 et plus

¹⁶ La nature de l'expérience internationale et le statut étudiant peuvent varier selon la durée du séjour et cette caractéristique est ressortie de la littérature comme corrélaient avec des motifs de migration pour études. Il est donc possible de penser que la nature de l'expérience internationale et le statut étudiant aussi. Le cycle d'études peut être associé au degré d'innovation, car au 2^{ème} et 3^{ème} cycle les personnes étudiantes font davantage de recherche qu'au 1^{er} cycle. La faculté peut être associée à des motifs de migration pour études puisque selon le domaine d'études il est possible de penser que ces motifs ne sont pas les mêmes. Enfin, le permis de séjour au Canada peut être associé aux politiques d'immigration.

l'expérience internationale est la variable retenue comme variable indépendante, car une personne étudiante qui effectue sa mobilité internationale étudiante de manière autonome a un statut d'étudiant régulier dans l'université d'accueil, mais une personne qui effectue sa mobilité internationale étudiante en étant rattachée à un établissement dans son pays d'origine peut soit avoir un statut d'étudiant en échange, soit un statut d'étudiant régulier dans l'université d'accueil. Ainsi pour faire la distinction, la nature de l'expérience internationale est la variable retenue comme variable indépendante.

Dans le deuxième cas, la durée du séjour est la variable retenue comme variable indépendante puisque, contrairement au permis de séjour au Canada, la durée du séjour a été identifiée par Oosterbeek et Webbink (2011) comme étant une caractéristique des personnes étudiantes qui varie selon l'obtention d'une bourse d'études.

5.3 L'analyse descriptive

L'analyse descriptive « consiste à faire une description simple des caractéristiques [...] d'une population à l'égard d'un phénomène en particulier » (Fortin, 2010, p.260). La tendance centrale de la distribution et sa dispersion sont analysées. Pour ce faire, les mesures utilisées sont la moyenne, la médiane, le mode, l'écart-type et la présentation des valeurs minimales et maximales de la distribution. La moyenne « correspond à la somme d'un ensemble de valeurs divisée par le nombre total de valeurs » (*Ibid.*, p.491). La médiane « divise une distribution de fréquences ordonnée en deux parties égales, comprenant chacune 50 % des données » (*Ibid.*, p. 490). Le mode « correspond à la valeur qui apparaît le plus souvent dans une distribution de fréquences » (*Ibid.*). Ainsi, l'analyse descriptive permet de répondre au premier et au dernier objectif spécifique de la recherche.

5.4 L'analyse factorielle

Pour répondre au troisième objectif spécifique de la recherche, des analyses factorielles sont d'abord réalisées pour les variables des parties trois, quatre et cinq du questionnaire, chaque partie ayant sa propre analyse factorielle, afin de réduire le nombre de variables en quelques facteurs pour les analyses corrélationnelles. L'analyse factorielle consiste à définir les interrelations entre un grand nombre de variables en définissant un ensemble de dimensions sous-jacentes communes, appelées facteurs (Hair, Anderson, Tatham et Black, 1995). La procédure utilisée suit les cinq premières dimensions énoncées par Hair, Anderson, Tatham et Black (*Ibid.*) : 1) le choix de l'approche, 2) la préparation de l'analyse, 3) le respect des postulats, 4) le choix de la méthode d'extraction, 5) l'interprétation des facteurs. Les détails de cette procédure sont présentés au chapitre portant sur les résultats de la recherche.

5.5 L'analyse corrélationnelle

Une fois les variables réduites en quelques facteurs grâce à l'analyse factorielle, des analyses corrélationnelles sont réalisées. Ces analyses permettent « de mettre les variables en relation les unes avec les autres » (Fortin, 2010, p.297). Elles permettent donc de répondre à un des objectifs spécifiques de la recherche. Pour ce faire, plusieurs techniques sont utilisées en fonction du type de variable (catégorielle ou continue) afin de déterminer l'absence ou la présence de relation entre deux variables. Lorsqu'il s'agit de deux variables continues, un test de corrélation de Pearson est réalisé. En présence d'une variable continue et d'une variable catégorielle à deux modalités, un test t est utilisé. Enfin, en cas de présence d'une variable continue et d'une variable catégorielle à plus de deux modalités, une analyse de variance est réalisée.

Dans ces analyses, la correction de Bonferroni est utilisée de manière à corriger le seuil de significativité lors de comparaisons multiples. En ce sens, le degré

de signification est ajusté en divisant le nombre de comparaisons à effectuer par 0,05, soit le nombre de facteurs issus des analyses factorielles, afin de diminuer le risque de commettre une erreur de type I, c'est-à-dire que le test statistique mène à rejeter l'hypothèse nulle selon laquelle il n'y a pas de différence entre les moyennes alors que celle-ci est vraie. Le seuil utilisé est présenté dans le chapitre portant sur les résultats.

6. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Depuis le début de cette recherche empirique, soit quand il s'agissait au départ d'un essai, les principes de la Politique institutionnelle en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CÉR Éducation sciences sociales, 2008) sont respectés. En effet, bien qu'aucune approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université de Sherbrooke ne fût requise au départ pour la collecte de données, les procédures utilisées pour celle-ci ont été évaluées à l'aide du Guide d'autoévaluation de ce comité (Université de Sherbrooke, 2014*b*). À cet effet, l'enquête statistique fait preuve d'intégrité scientifique puisqu'elle répond à un problème, elle est encadrée par un directeur de recherche et il n'y a pas de conflits d'intérêts, car il est impossible de connaître l'identité des personnes répondantes. De plus, le questionnaire a été vérifié et approuvé par plusieurs représentants de l'Université de Sherbrooke, soit un professeur, une représentante du Service à la vie étudiante et un représentant du Bureau de la Registrare. Aussi, mis à part le temps de passation qui pouvait représenter un inconvénient et qui a été exposé au début du questionnaire, aucun risque n'est encouru par les personnes répondantes à l'étude, ce qui permet de respecter le 2^{ème} principe éthique : la préoccupation pour le bien-être. Également, comme aucune information nominale (nom, matricule étudiant, etc.) n'a été recueillie dans le questionnaire, l'enquête statistique respecte la vie privée des personnes répondantes et la confidentialité des données à travers l'anonymat. D'autant plus, qu'un formulaire de consentement est inséré au début du questionnaire (annexe B) afin d'expliquer l'étude et le caractère confidentiel de celle-ci aux membres de

l'échantillon. Concernant les universitaires internationaux qui ont expérimenté le questionnaire avant sa diffusion, ils ont également donné leur consentement libre et éclairé. Enfin, comme la participation était volontaire, et qu'il y avait la présence d'un consentement libre et éclairé au début du questionnaire, l'enquête statistique respecte aussi le 4^{ème} principe éthique : l'autonomie de la personne.

En respectant ces quatre principes éthiques, l'étude respecte également les obligations éthiques formulées dans l'ÉPTC puisque cette politique institutionnelle s'inspire des obligations éthiques de l'ÉPTC.

Depuis la compilation des données, ces dernières sont conservées sur un serveur sécurisé en vue des analyses. Seuls les responsables de la recherche y ont accès, ce qui permet de préserver le respect de la vie privée des personnes répondantes à l'étude et le caractère confidentiel de celle-ci. De plus, seules les données agrégées seront diffusées afin de diminuer les éventuelles identifications des membres de l'échantillon final.

Par ailleurs, pour respecter les obligations éthiques d'un mémoire, la recherche a été soumise au Comité d'éthique de la recherche de l'Université de Sherbrooke, dont elle a reçu l'approbation (annexe D).

CINQUIÈME CHAPITRE

RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats des analyses de données et se subdivise en sept sections distinctes, une section pour chacun des objectifs spécifiques. À la première section, les items de choix d'étudier à l'international sont présentés. Les items liés au pays d'origine sont d'abord présentés suivis des items personnels. À la deuxième et troisième section sont, respectivement, présentés les items de choix du pays d'accueil et les items de choix de l'établissement d'accueil. À la quatrième section, les regroupements sous-jacents des items de choix de chaque catégorie sont décrits, suivis à la cinquième section des associations entre ces regroupements et les caractéristiques des personnes étudiantes. À la sixième section, l'ordre du choix du pays d'accueil et de l'établissement d'accueil, dans les dimensions du choix du lieu d'étude, est déterminé.

1. LES ITEMS DE CHOIX D'ÉTUDIER À L'INTERNATIONAL

1.1 Les items liés au pays d'origine

Les résultats sur les items liés au pays d'origine qui interviennent dans le choix d'étudier à l'international (tableau 15) montrent qu'en moyenne un quart de ces items ont une influence moyenne (entre 4 et 6) sur ce choix. Il s'agit des items *La perception d'une meilleure instruction à l'étranger* et de *La motivation académique d'obtenir une formation spécifique et de pointe*. *La faible qualité de la formation*, *L'absence de formation désirée*, *La sélection ou les restrictions d'accès aux études supérieures*, *Les problèmes d'ordre politique*, *La fuite de l'enseignement du pays d'origine* et *Les problèmes d'ordre économique* sont quant à eux des items qui ont, en moyenne, peu ou pas d'influence sur ce choix (inférieur à 4). Ces items représentent les trois quarts des items liés au pays d'origine.

Toutefois, il existe des écarts : sur une échelle de 0 à 10, le degré d'influence varie entre 0 et 10 pour l'ensemble des items liés au pays d'origine. Le niveau d'influence qui revient le plus souvent pour l'ensemble des items liés au pays d'origine est 0 (pas du tout influencé). Ainsi, les items, ayant en moyenne une influence moyenne sur le choix d'étudier à l'international, ont pour certaines personnes répondantes à l'étude peu ou pas d'influence ou une influence élevée sur ce choix. De même, les items ayant en moyenne peu ou pas d'influence, ont pour certaines personnes répondantes à l'étude une influence moyenne ou élevée.

Tableau 15
Importance accordée aux items liés au pays d'origine (n=141)

Item	\bar{x}	Md	Mo	É-T	Min	Max
La perception d'une meilleure instruction à l'étranger	4,7	5,0	0,0	3,4	0,0	10,0
La motivation académique d'obtenir une formation spécifique et de pointe	4,1	4,0	0,0	3,3	0,0	10,0
La faible qualité de la formation	3,1	2,0	0,0	3,3	0,0	10,0
Absence de formation désirée	2,2	0,0	0,0	3,2	0,0	10,0
La sélection ou les restrictions d'accès aux études supérieures	1,5	0,0	0,0	2,5	0,0	10,0
Les problèmes d'ordre économique	1,4	0,0	0,0	2,9	0,0	10,0
La fuite de l'enseignement du pays d'origine	0,9	0,0	0,0	2,0	0,0	10,0
Les problèmes d'ordre politique	0,8	0,0	0,0	2,0	0,0	10,0

1.2 Les items personnels

D'après les résultats sur les items personnels qui interviennent dans le choix d'étudier à l'international (tableau 16), environ le tiers de ces items ont en moyenne une influence élevée (supérieur à 6). En effet, *Le souhait d'acquérir une expérience à l'étranger*, *La découverte d'un autre pays et d'une autre culture*, *La perception que les études à l'étranger augmentent les chances de trouver l'emploi désiré* et *L'envie d'avoir une optique différente sur sa discipline d'étude* sont des items qui ont en

moyenne une influence élevée sur ce choix. Pour ces items, le mode est de 10 et la médiane se situe à un niveau d'influence élevée. Cependant, le degré d'influence de ces items, sur une échelle de 0 à 10, varie entre 0 et 10, ce qui signifie que si en moyenne ces items ont une influence élevée, pour d'autres ils ont peu ou pas d'influence ou une influence moyenne.

Également, un autre tiers des items personnels a en moyenne une influence moyenne sur le choix d'étudier à l'international. Il s'agit de *La situation familiale*, *Le désir de se fuir*, *L'évasion*, *Les expériences passées à l'étranger* et *L'exotisme*. Néanmoins, pour l'item *La situation familiale*, le mode et la médiane se situent à un niveau d'influence élevée et le degré d'influence, sur une échelle de 0 à 10, varie entre 0 et 10. De ce fait, si en moyenne cet item a une influence moyenne, pour une grande partie des personnes répondantes à l'étude il a une influence élevée, alors que pour d'autres il a peu ou pas d'influence.

Quant aux items *Le désir de se fuir*, *L'évasion*, *Les expériences passées à l'étranger* et *L'exotisme*, s'ils ont en moyenne une influence moyenne sur le choix d'étudier à l'international, ils ont peu ou pas d'influence ou une influence élevée sur ce choix pour certaines personnes répondantes à l'étude, puisque, sur une échelle de 0 à 10, le degré d'influence varie entre 0 et 10 pour l'ensemble de ces items et le mode est de 0.

Enfin, le dernier tiers des items personnels a en moyenne peu ou pas d'influence sur le choix d'étudier à l'international. Il s'agit de *L'ambition personnelle*, *Le niveau de scolarisation des parents*, *La découverte de soi*, *Les incitations extérieures*, *La religion*. Pour l'ensemble de ces items, le mode est de 0. Toutefois, le degré d'influence, sur une échelle de 0 à 10, varie entre 0 et 10 pour la majorité de ces items, ce qui signifie que pour certaines personnes ils ont une influence moyenne ou une influence élevée sur ce choix. L'item *La religion (inscrit dans l'Islam)* a quant à lui un degré d'influence qui varie entre 0 et 9 et l'item *La*

religion (se convertir au catholicisme) a un degré d'influence qui varie entre 0 et 2. De ce fait, l'item *La religion (inscrit dans l'Islam)* a une influence moyenne ou une influence élevée pour certaines personnes répondantes à l'étude, même si en moyenne il a peu ou pas d'influence, alors que l'item *La religion (se convertir au catholicisme)* a peu ou pas d'influence sur le choix d'étudier à l'international pour l'ensemble des personnes répondantes à l'étude.

Tableau 16
Importance accordée aux items personnels (n=141)

Item	\bar{x}	Md	Mo	É-T	Min	Max
Le souhait d'acquérir une expérience à l'étranger	8,8	10,0	10,0	1,8	0,0	10,0
La découverte d'un autre pays et d'une autre culture	8,5	9,0	10,0	2,1	0,0	10,0
La perception que les études à l'étranger augmentent les chances de trouver l'emploi désiré	7,1	8,0	10,0	2,9	0,0	10,0
L'envie d'avoir une optique différente sur sa discipline d'étude	6,7	7,0	10,0	3,0	0,0	10,0
La situation familiale	5,9	7,0	7,0	3,1	0,0	10,0
Désir de se fuir	5,4	6,0	0,0	3,4	0,0	10,0
L'évasion	5,0	5,0	0,0	3,5	0,0	10,0
Les expériences passées à l'étranger	4,2	5,0	0,0	3,7	0,0	10,0
L'exotisme	4,2	4,0	0,0	3,6	0,0	10,0
L'ambition personnelle	3,6	4,0	0,0	3,3	0,0	10,0
Le niveau de scolarisation des parents	2,6	0,0	0,0	3,2	0,0	10,0
La découverte de soi	2,5	0,0	0,0	3,3	0,0	10,0
Les incitations extérieures	0,6	0,0	0,0	2,1	0,0	10,0
La religion (inscrit dans l'Islam)	0,2	0,0	0,0	1,0	0,0	9,0
La religion (se convertir au catholicisme)	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	2,0

Par ailleurs, afin de savoir si d'autres motifs que ceux ressortis de l'état de connaissances ont influencé le choix d'étudier à l'international, une question est posée à cet effet dans le questionnaire. D'après les résultats à cette question 15,6 % (n=22) des personnes répondantes à l'étude affirment que mis à part les motifs liés au

pays d'origine et ceux personnels ressortis de la littérature, d'autres motifs ont influencé leur choix d'étudier à l'international, contre 84,4 % (n=119) qui affirment le contraire. Toutefois, pour presque tous, il s'agit de motif de migration pour études appartenant à une autre dimension du choix du lieu d'étude. Parmi les motifs qui n'appartiennent pas à une autre dimension du choix du lieu d'étude, mais qui ont influencé le choix d'étudier à l'international, le tiers des personnes ayant affirmé qu'un autre motif à influence ce choix, mentionne étudier à l'international, car c'est une obligation de leur établissement d'origine.

2. LES ITEMS DE CHOIX DU PAYS D'ACCUEIL

L'analyse descriptive des items de choix du pays d'accueil (tableau 17) montre qu'en moyenne un peu moins du quart de ces items ont une influence élevée, soit *Le goût de l'aventure*, *L'inconnu*, *La culture (culture différente)*, *L'attrait linguistique (langue identique)* et *La sécurité*. Pour l'ensemble de ces items, le mode est de 10 et la médiane se situe à un niveau d'influence élevé. Toutefois, le degré d'influence de ces items, sur une échelle de 0 à 10, varie entre 0 et 10. Ainsi, bien que ces items aient en moyenne une influence élevée, ils ont peu ou pas d'influence ou une influence moyenne pour certaines personnes répondantes à l'étude.

Le tiers des items, soit *La qualité de la formation*, *Le niveau de connaissance*, *L'environnement*, *Les références ou recommandations de la famille, des ami(e)s ou des connaissances*, *La sensibilisation du pays d'accueil (information facilement accessible)*, *Le projet de s'installer dans le pays d'accueil après les études*, *L'espoir d'une carrière professionnelle plus rémunératrice dans le pays d'accueil après les études* et *Les politiques d'immigration*, a en moyenne une influence moyenne. Néanmoins, pour la moitié de ces items, la médiane se situe à un niveau d'influence élevée et pour l'autre moitié à un niveau d'influence moyen. Pour l'item *La qualité de la formation* et celui de *L'environnement*, le mode est de 7. Pour l'item *Le niveau de connaissance*, le mode est de 5. Et l'item *La sensibilisation du*

pays d'accueil est bimodal : 0 et 8. Pour l'ensemble des autres items ayant en moyenne une influence moyenne, le mode est de 0. De plus, le degré d'influence, sur une échelle de 0 à 10, varie de 0 à 10 pour l'ensemble de ces items. Par conséquent, si en moyenne ces items ont une influence moyenne, ils ont peu ou pas d'influence ou une influence élevée pour certaines personnes répondantes à l'étude.

Puis, pour plus du tiers des items de choix du pays d'accueil, ces items ont en moyenne peu ou pas d'influence. Il s'agit de *La perception de conditions de vie meilleures*, *Les liens historiques et économiques*, *La sensibilisation du pays d'accueil (beaucoup de publicité)*, *Les liens sociaux*, *Le coût de la vie et des études*, *Les opportunités d'emploi durant et après les études*, *La culture (culture identique)*, *La disponibilité de bourse d'études*, *L'attrait linguistique (apprendre une nouvelle langue)* et *La proximité géographique*. Pour l'ensemble de ces items, le mode est de 0 et la médiane se situe à un niveau d'influence faible ou pas du tout, sauf pour l'item *La perception de conditions de vie meilleures* où la médiane se situe à un niveau d'influence élevée. Également, le degré d'influence, sur une échelle de 0 à 10, varie de 0 à 10 pour presque tous ces items. Le degré d'influence de *La proximité géographique* varie de 0 à 8. Ainsi, si en moyenne plus du tiers des items de choix du pays d'accueil ont peu ou pas d'influence, ils ont une influence moyenne et une influence élevée pour certaines personnes répondantes à l'étude.

Tableau 17
Importance accordée aux items de choix du pays d'accueil (n=141)

Item	\bar{x}	Md	Mo	É-T	Min	Max
Le goût de l'aventure	7,7	8,0	10,0	2,6	0,0	10,0
L'inconnu	7,5	8,0	10,0	2,6	0,0	10,0
La culture (culture différente)	6,3	7,0	10,0	3,1	0,0	10,0
L'attrait linguistique (langue identique)	6,2	7,0	10,0	3,7	0,0	10,0
La sécurité	6,0	7,0	7,0	3,1	0,0	10,0
La qualité de la formation	5,8	6,0	7,0	2,7	0,0	10,0
Le niveau de connaissance	5,4	6,0	5,0	2,9	0,0	10,0
L'environnement	5,3	6,0	7,0	3,0	0,0	10,0
Les références ou recommandations de la famille, des ami(e)s ou des connaissances	5,0	6,0	0,0	3,2	0,0	10,0
La sensibilisation du pays d'accueil (information facilement accessible)	5,0	5,0	0,0 et 8,0	3,0	0,0	10,0
Le projet de s'installer dans le pays d'accueil après les études	4,4	5,0	0,0	3,2	0,0	10,0
L'espoir d'une carrière professionnelle plus rémunératrice dans le pays d'accueil après les études	4,2	5,0	0,0	3,4	0,0	10,0
Les politiques d'immigration	4,1	5,0	0,0	3,4	0,0	10,0
La perception de conditions de vie meilleures	3,9	4,0	0,0	3,4	0,0	10,0
Les liens historiques et économiques	3,7	3,0	0,0	3,5	0,0	10,0
La sensibilisation du pays d'accueil (beaucoup de publicité)	3,4	3,0	0,0	2,9	0,0	10,0
Les liens sociaux	2,7	0,0	0,0	3,5	0,0	10,0
Le coût de la vie et des études	2,6	2,0	0,0	2,6	0,0	10,0
Les opportunités d'emploi durant et après les études	2,5	0,0	0,0	3,1	0,0	10,0
La culture (culture identique)	1,5	0,0	0,0	2,3	0,0	10,0
La disponibilité de bourse d'études	1,3	0,0	0,0	2,7	0,0	10,0
L'attrait linguistique (apprendre une nouvelle langue)	1,1	0,0	0,0	2,5	0,0	10,0
La proximité géographique	0,4	0,0	0,0	1,1	0,0	8,0

Par ailleurs, pour savoir si d'autres motifs que ceux ressortis de l'état de connaissances ont influencé le choix du pays d'accueil, une question posée à cet effet

est présente dans le questionnaire. D'après les résultats à cette question 5 % (n=7) des personnes répondantes à l'étude affirment que mis à part les motifs de choix du pays d'accueil ressortis de la littérature, d'autres motifs ont influencé ce choix, contre 95 % (n=134) qui affirment le contraire. Cependant, dans la très grande majorité des cas, il s'agit de motif de migration pour études appartenant à une autre dimension du choix du lieu d'étude. Parmi les motifs qui n'appartiennent pas à une autre dimension du choix du lieu d'étude, mais qui ont influencé le choix du pays d'accueil, une personne mentionne les femmes comme motif d'influence, mais ne précise pas en quoi elles ont influencé sa décision. Une autre dit que la proximité avec les États-Unis et les possibilités de voyage ont influencé son choix du Canada/Québec comme pays d'accueil de sa mobilité internationale étudiante. Puis, une autre personne répondante mentionne que les similitudes entre les programmes d'études du Canada/Québec et ceux de son pays d'origine sont un motif de choix du pays d'accueil.

3. LES ITEMS DE CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Les résultats sur les items de choix de l'établissement d'accueil (tableau 18) montrent qu'en moyenne une minorité de ces items a une influence élevée, soit *Les programmes d'enseignement*, *Les alliances, accords bilatéraux et la reconnaissance des acquis et des compétences (partenariat avec l'établissement d'origine)* et *La souplesse des conditions d'admission*. Toutefois, si la médiane se situe à un niveau d'influence élevée pour l'ensemble de ces items et que le mode est de 10, le degré d'influence, sur une échelle de 0 à 10, varie de 0 à 10. Ainsi, il existe des écarts. Pour certaines personnes répondantes à l'étude, ces items ont peu ou pas d'influence ou une influence moyenne.

La majorité des items de choix de l'établissement d'accueil a en moyenne une influence moyenne. Il s'agit de *La diversité des cours offerts*, *L'expertise du personnel*, *La valeur des diplômes*, *Les efforts de promotion de l'établissement*, *La présence d'un grand nombre d'universitaires internationaux*, *La réputation de la*

qualité de l'enseignement, Les ressources disponibles, Les politiques d'éducation, Le degré d'innovation, L'accès à une infrastructure pour étudiantes et étudiants étrangers, L'utilisation des technologies de l'information et L'accès à une couverture sociale. Cependant, si pour la moitié de ces items, la médiane se situe à un niveau d'influence moyen, elle se situe à un niveau d'influence élevée pour l'autre moitié de ces items. À l'inverse, le mode est de 0 pour le trois quarts de ces items et il est de 7 pour le quart restant. De plus, le degré d'influence, sur une échelle de 0 à 10, varie entre 0 et 10 pour l'ensemble de ces items. De ce fait, si en moyenne ils ont une influence moyenne, ils ont peu ou pas d'influence ou une influence élevée pour certaines personnes répondantes à l'étude.

Puis, un item sur cinq parmi les items de choix de l'établissement d'accueil, qui sont présents dans le questionnaire, a en moyenne peu ou pas d'influence sur ce choix. Il s'agit de *L'existence de réseaux d'anciens étudiantes et étudiants ou d'accompagnement, Le nombre de places disponibles, Les alliances, accords bilatéraux et la reconnaissance des acquis et des compétences (exemption des frais de scolarité) et Le profil du marché.* Pour l'ensemble de ces items, le mode est de 0 et le degré d'influence, sur une échelle de 0 à 10, varie entre 0 et 10. Également, la médiane se situe à un niveau d'influence faible ou pas du tout pour presque tous. Pour l'item *Le nombre de places disponibles*, la médiane se situe à un niveau d'influence moyen. Par conséquent, si en moyenne ces items ont peu ou pas d'influence, ils ont une influence moyenne ou une influence élevée pour certaines personnes répondantes à l'étude.

Tableau 18
Importance accordée aux items de choix de l'établissement d'accueil (n=141)

Item	\bar{x}	Md	Mo	É-T	Min	Max
Les programmes d'enseignement	7,2	8,0	10,0	2,6	0,0	10,0
Les alliances, accords bilatéraux et la reconnaissance des acquis et des compétences (partenariat avec l'établissement d'origine)	6,9	9,0	10,0	4,1	0,0	10,0
La souplesse des conditions d'admission	6,8	7,0	10,0	3,1	0,0	10,0
La diversité des cours offerts	5,9	7,0	7,0	3,1	0,0	10,0
L'expertise du personnel	5,5	6,0	0,0	3,3	0,0	10,0
La valeur des diplômes	5,4	6,0	0,0	3,7	0,0	10,0
Les efforts de promotion de l'établissement	5,4	6,0	7,0	3,1	0,0	10,0
La présence d'un grand nombre d'universitaires internationaux	5,3	6,0	0,0	3,4	0,0	10,0
La réputation de la qualité de l'enseignement	5,3	6,0	7,0	2,9	0,0	10,0
Les ressources disponibles	5,0	6,0	0,0	3,2	0,0	10,0
Les politiques d'éducation	4,8	5,0	0,0	3,2	0,0	10,0
Le degré d'innovation	4,6	5,0	0,0	3,5	0,0	10,0
L'accès à une infrastructure pour étudiantes et étudiants étrangers	4,3	5,0	0,0	3,5	0,0	10,0
L'utilisation des technologies de l'information	4,0	5,0	0,0	3,3	0,0	10,0
L'accès à une couverture sociale	4,0	4,0	0,0	3,9	0,0	10,0
Le nombre de places disponibles	3,8	4,0	0,0	3,3	0,0	10,0
Les alliances, accords bilatéraux et la reconnaissance des acquis et des compétences (exemption des frais de scolarité)	3,5	0,0	0,0	4,2	0,0	10,0
L'existence de réseaux d'anciens étudiantes et étudiants ou d'accompagnement	2,8	1,0	0,0	3,1	0,0	10,0
Le profil du marché	2,0	0,0	0,0	3,1	0,0	10,0

Par ailleurs, afin de savoir si d'autres motifs que ceux ressortis de l'état de connaissances ont influencé le choix de l'établissement d'accueil, une question est posée à cet effet dans le questionnaire. D'après les résultats à cette question 2,1 %

(n=3) des personnes répondantes à l'étude affirment que mis à part les motifs de choix de l'établissement d'accueil ressortis de la littérature, d'autres motifs ont influencé ce choix, contre 97,9 % (n=138) qui affirment le contraire. Toutefois, pour toutes les personnes répondantes ayant affirmé que d'autres motifs ont influencé leur choix, il s'agit de motif de migration pour études appartenant à une autre dimension du choix du lieu d'étude.

4. REGROUPEMENT DES ITEMS DE MIGRATION POUR ÉTUDES

Pour examiner les associations entre les différents items du questionnaire représentant les motifs de migration pour études issus de la littérature, à chaque dimension du choix du lieu d'étude, et ainsi rendre plus intéressantes et simplifier les analyses corrélationnelles, plusieurs analyses factorielles sont réalisées. Dans ces analyses, l'approche exploratoire est l'approche préconisée, car il n'y a pas d'a priori théorique sur la structure sous-jacente des données et la méthode d'extraction est l'analyse en composantes principales, car elle permet de réduire en quelques facteurs le nombre de variables. Cependant, afin de respecter les postulats plusieurs items sont exclus. En effet, en les incluant, il est difficile de faire émerger un ou des facteur(s), soit en raison de l'absence de corrélation minimale¹⁷ avec d'autres items dans la matrice de corrélation, soit en raison de leur faible variance, comme le montre les résultats des analyses descriptives, soit pour ces deux raisons.

4.1 Les facteurs liés au pays d'origine

Pour respecter les postulats de l'analyse factorielle, l'item *La motivation académique d'obtenir une formation spécifique et de pointe* est exclu de cette analyse, car d'après la matrice de corrélation des items liés au pays d'origine, cet item n'a pas de corrélation minimale avec d'autres items.

¹⁷ Corrélation de 0,3 ou plus avec d'autres motifs.

Au total, l'analyse factorielle a permis d'extraire trois facteurs¹⁸ (tableau 19). Le premier, *PO_La pauvreté de l'enseignement*, regroupe les items *L'absence de formation désirée*, *La faible qualité de la formation* et *La perception d'une meilleure instruction à l'étranger*. Le deuxième, *PO_Les contextes politiques et économiques*, regroupe l'item *Les problèmes d'ordre politique* et l'item *Les problèmes d'ordre économique*. Puis, le troisième, *PO_Les politiques d'éducation*, regroupe l'item *La sélection ou les restrictions d'accès aux études supérieures* et l'item *La fuite de l'enseignement du pays d'origine*.

De plus, d'après les résultats (tableau 19), les facteurs liés au pays d'origine ont en moyenne peu ou pas d'influence. Toutefois, pour certaines personnes répondantes, ces facteurs ont une influence moyenne ou une influence élevée.

Tableau 19
Les facteurs liés au pays d'origine (n=141)

Facteur (PO)	Items	\bar{x}	Md	Mo	É-T	Min	Max
PO_La pauvreté de l'enseignement	Q10						
	Q11	3,3	3,0	0,0	2,7	0,0	10,0
	Q17						
PO_Les contextes politiques et économiques	Q13						
	Q14	1,1	0,0	0,0	2,2	0,0	10,0
PO_Les politiques d'éducation	Q12						
	Q20	1,2	0,0	0,0	1,8	0,0	9,0

¹⁸ La mesure d'adéquation de l'échantillonnage (KMO = 0,727) qui peut être qualifié de bien et le test de sphéricité de Bartlett qui est significatif ($p < 0,000$) indiquent que les données sont propices à l'analyse factorielle. Le critère de la valeur propre et celui du coude de Cattell sur le tracé d'effondrement convergent vers une solution à trois facteurs qui permettent d'expliquer 74,5 % de la variance totale. La méthode de rotation utilisée est Varimax avec normalisation de Kaiser. La rotation a convergé en 5 itérations.

4.2 Les facteurs personnels

Dans l'analyse factorielle des items personnels, trois items sont exclus. Il s'agit de *La religion (inscrite dans l'Islam)*, *La religion (se convertir au catholicisme)* et *Les incitations extérieures*. Les deux premiers items sont exclus de l'analyse, car leur variance et leurs corrélations avec d'autres items sont très faibles. L'item *Les incitations extérieures*, bien qu'il ait une variance plus élevée que les deux autres, n'a pas non plus de corrélations minimales avec les autres items.

Au final, l'analyse factorielle a permis d'extraire quatre facteurs¹⁹ (tableau 20). Le premier, *PER_Le désir d'exploration*, regroupe *Le souhait d'acquérir une expérience à l'étranger*, *La découverte d'un autre pays et d'une autre culture* et *L'envie d'avoir une optique différente sur sa discipline d'étude*. Le deuxième, *PER_Le désir de changement*, regroupe *Le désir de se fuir*, *L'exotisme* et *L'évasion*. Le troisième, *PER_Les considérations familiales*, regroupe *La situation familiale*, *Le niveau de scolarisation des parents* et *Les expériences passées à l'étranger*. Puis, le quatrième, *PER_Les aspirations personnelles et professionnelles*, regroupe *La perception que les études à l'étranger augmentent les chances de trouver l'emploi désiré*, *La découverte de soi* et *L'ambition personnelle*.

Également, les résultats (tableau 20) montrent que presque tous les facteurs ont en moyenne une influence moyenne, sauf *PER_Le désir d'exploration* qui a en moyenne une influence élevée. Toutefois, pour l'ensemble de ces facteurs, les observations varient de 0 à 10. En ce sens, ces facteurs ont peu ou pas d'influence une

¹⁹ La mesure d'adéquation de l'échantillonnage (KMO = 0,734) qui peut être qualifié de bien et le test de sphéricité de Bartlett qui est significatif ($p < 0,000$) indiquent que les données sont propices à l'analyse factorielle. Le critère de la valeur propre et celui du coude de Cattell sur le tracé d'effondrement convergent vers une solution à quatre facteurs qui permettent d'expliquer 66,2 % de la variance totale. La méthode de rotation utilisée est Varimax avec normalisation de Kaiser. La rotation a convergé en 5 itérations.

influence moyenne et une influence élevée pour certaines personnes répondantes à l'étude.

Tableau 20
Les facteurs personnels (n=141)

Facteur (PER)	Items	\bar{x}	Md	Mo	É-T	Min	Max
PER_Le désir d'exploration	Q16						
	Q23	8,0	8,3	10,0	1,9	0,0	10,0
	Q29						
PER_Le désir de changement	Q24						
	Q25	4,9	5,0	0,0	2,9	0,0	10,0
	Q26						
PER_Les considérations familiales	Q27						
	Q30	4,2	4,3	5,0	2,6	0,0	10,0
	Q31						
PER_Les aspirations personnelles et professionnelles	Q15						
	Q21	4,4	4,3	2,7	2,2	0,0	10,0
	Q32						

4.3 Les facteurs de choix du pays d'accueil

Deux items sont exclus de l'analyse factorielle afin de respecter les postulats de cette analyse, soit *La disponibilité de bourse d'études* et *La proximité géographique*. En ce sens, le premier item, bien qu'il ait une variance de 7, possède de faibles corrélations avec les autres items. Quant au deuxième item, il a une faible variance ainsi que de faibles corrélations avec les autres items.

À l'inverse si des items sont exclus en raison de l'absence de corrélation minimale avec d'autres items, l'item *L'attrait linguistique (apprendre une nouvelle langue)* est inclus dans l'analyse, bien qu'il ait des corrélations inférieures à 0,3 (corrélation maximale de 0,274) avec les autres items. En effet, inclure cet item dans l'analyse ne rajoute pas de facteurs aux résultats et ceux-ci restent relativement stables, mis à part quelques divergences, que lorsque l'item en est exclu. Cependant, d'un point de vue théorique, les résultats sont plus logiques et correspondent

davantage à ce qui ressort de la matrice de corrélation lorsque cet item est inclus dans l'analyse factorielle. D'autant plus que lorsqu'il en est exclu, des items sont significatifs sur plusieurs facteurs dans les résultats. Il est donc pertinent de l'inclure dans l'analyse.

Finalement, l'analyse factorielle a permis d'extraire sept facteurs²⁰ (tableau 21). Le premier, *PA_Les perspectives d'avenir*, regroupe *La qualité de la formation*, *Les politiques d'immigration*, *La perception de conditions de vie meilleures*, *Le projet de s'installer dans le pays d'accueil après les études*, *L'espoir d'une carrière professionnelle plus rémunératrice dans le pays d'accueil après les études* et *Les opportunités d'emploi durant et après les études*. Le deuxième, *PA_L'information disponible*, regroupe *Le niveau de connaissance*, *La sensibilisation du pays d'accueil (beaucoup de publicité)* et *La sensibilisation du pays d'accueil (Information facilement accessible)*. Le troisième facteur, *PA_Le dépaysement*, regroupe *L'inconnu* et *Le goût de l'aventure*. Le quatrième, *PA_Les considérations culturelles*, regroupe quant à lui *L'attrait linguistique (langue identique)*, *L'attrait linguistique (apprendre une nouvelle langue)*, *La culture (culture identique)* et *La culture (culture différente)*. Le cinquième, *PA_Liens au pays d'origine et sécurité*, regroupe *Les liens historiques et économiques* et *La sécurité*. Le sixième, *PA_Le cadre financier et environnemental*, regroupe *Le coût de la vie et des études* et *L'environnement*. Puis, le septième, *PA_Les relations sociales*, regroupe *Les références ou recommandations de la famille, des ami(e)s ou des connaissances* et *Les liens sociaux*.

²⁰ La mesure d'adéquation de l'échantillonnage (KMO = 0,743) qui peut être qualifié de bien et le test de sphéricité de Bartlett qui est significatif ($p < 0,000$) indiquent que les données sont propices à l'analyse factorielle. Le critère de la valeur propre et celui du coude de Cattell sur le tracé d'effondrement convergent vers une solution à sept facteurs qui permettent d'expliquer 65,5 % de la variance totale. La méthode de rotation utilisée est Varimax avec normalisation de Kaiser. La rotation a convergé en 11 itérations.

Parmi ces facteurs, le facteur *PA_Les relations sociales* a en moyenne peu ou pas d'influence, alors que le facteur *PA_Le dépaysement* a en moyenne une influence élevée. Pour l'ensemble des autres facteurs, l'influence est, de manière générale, moyenne. Toutefois, les observations varient de 0 à 10 pour la totalité des facteurs de choix du pays d'accueil. De ce fait, si de manière générale, ces facteurs ont peu ou pas d'influence, une influence moyenne ou une influence élevée, pour certaines personnes répondantes à l'étude ils ont d'autres niveaux d'influence.

Tableau 21
Les facteurs de choix du pays d'accueil (n=141)

Facteur (PA)	Items	\bar{x}	Md	Mo	É-T	Min	Max
PA_Les perspectives d'avenir	Q43						
	Q44			2,5			
	Q45	4,1	4,0	et	2,3	0,0	10,0
	Q48			2,8			
	Q49						
Q54							
PA_L'information disponible	Q34						
	Q35	4,6	4,7	5,7	2,3	0,0	10,0
	Q36						
PA_Le dépaysement	Q46	7,6	8,0	10,0	2,4	0,0	10,0
	Q47						
PA_Les considérations culturelles	Q50						
	Q51	4,9	4,8	4,5	1,8	0,0	10,0
	Q52						
	Q53						
PA_Liens au pays d'origine et sécurité	Q55	4,9	5,0	5,0	2,8	0,0	10,0
	Q56						
PA_Le cadre financier et environnemental	Q38	4,0	4,0	4,5	2,3	0,0	10,0
	Q39						
PA_Les relations sociales	Q37	3,8	3,5	3,5	2,7	0,0	10,0
	Q41						

4.4 Les facteurs de choix de l'établissement d'accueil

Pour respecter les postulats de l'analyse factorielle, l'item *Les alliances, accords bilatéraux et la reconnaissance des acquis et des compétences (exemption*

des frais de scolarité) est exclu de cette analyse. En effet, bien qu'il ait une variance élevée il a de faibles corrélations avec les autres items selon la matrice de corrélation.

Au total, l'analyse a permis d'extraire quatre facteurs²¹ (tableau 22). Le premier, *EA_Les services de l'établissement*, regroupe *L'utilisation des technologies de l'information, Les ressources disponibles, Les efforts de promotion de l'établissement, La présence d'un grand nombre d'universitaires internationaux, L'existence de réseaux d'anciens étudiantes et étudiants ou d'accompagnement, L'accès à une infrastructure pour étudiantes et étudiants étrangers et L'accès à une couverture sociale*. Le deuxième, *EA_La qualité de la formation offerte*, regroupe *La réputation de la qualité de l'enseignement, La diversité des cours offerts, Les programmes d'enseignement, L'expertise du personnel et Le degré d'innovation*. Le troisième, *EA_L'accessibilité et l'ouverture*, regroupe *La souplesse des conditions d'admission, La valeur des diplômes, Le nombre de places disponibles et Les politiques d'éducation*. Enfin, le quatrième facteur, *EA_Les possibilités d'emploi et les partenariats*, regroupe *Le profil du marché et Les alliances, accords bilatéraux et la reconnaissance des acquis et des compétences (partenariat avec l'établissement d'origine)*.

D'après les résultats (tableau 22), presque tous les facteurs de choix de l'établissement d'accueil ont en moyenne une influence moyenne. Le facteur *EA_Les possibilités d'emploi et les partenariats* a quant à lui peu ou pas d'influence. Toutefois, sur une échelle de 0 à 10, le niveau d'influence varie de 0 à 10 pour l'ensemble des facteurs de choix de l'établissement d'accueil. Ainsi, pour certaines personnes les facteurs ayant en moyenne une influence moyenne ont peu ou pas

²¹ La mesure d'adéquation de l'échantillonnage ($KMO = 0,873$) qui peut être qualifié d'excellent et le test de sphéricité de Bartlett qui est significatif ($p < 0,000$) indiquent que les données sont propices à l'analyse factorielle. Le critère de la valeur propre et celui du coude de Cattell sur le tracé d'effondrement convergent vers une solution à quatre facteurs qui permettent d'expliquer 59,4 % de la variance totale. La méthode de rotation utilisée est Varimax avec normalisation de Kaiser. La rotation a convergé en 5 itérations.

d'influence ou une influence élevée, alors que le facteur ayant en moyenne peu ou pas d'influence a aussi une influence moyenne ou une influence élevée.

Tableau 22
Les facteurs de choix de l'établissement d'accueil (n=141)

Facteur (EA)	Items	\bar{x}	Md	Mo	É-T	Min	Max
EA_ Les services de l'établissement	Q66						
	Q67						
	Q68						
	Q69	4,4	4,6	0,0	2,5	0,0	10,0
	Q74						
	Q75						
	Q76						
EA_ La qualité de la formation offerte	Q58						
	Q60						
	Q63	5,7	6,0	5,2 et 6	2,3	0,0	10,0
	Q64						
EA_ L'accessibilité et l'ouverture	Q65						
	Q70						
	Q71						
	Q72	5,2	5,3	5,0	2,4	0,0	10,0
EA_ Les possibilités d'emploi et les partenariats	Q73						
	Q59	2,6	1,5	0,0	2,9	0,0	10,0
	Q62						

5. ASSOCIATION ENTRE LES FACTEURS DE MIGRATION POUR ÉTUDES ET LES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ÉTUDIANTES

Plusieurs analyses corrélationnelles sont réalisées pour examiner les associations entre les facteurs de migration pour études, ressortis des analyses factorielles, et les caractéristiques des personnes étudiantes, soit les variables indépendantes sélectionnées. En tenant compte de la correction de Bonferroni, le seuil de signification est 0,003²²

²² Les analyses factorielles ont permis d'extraire 18 facteurs au total. Pour respecter la correction de Bonferroni, 0,05 a donc été divisé par 18 puisqu'il y aura 18 analyses simultanées à chaque fois (une analyse par facteur).

5.1 Âge

Un test de corrélation de Pearson est réalisé entre les facteurs de migration pour études et l'âge (tableau 23). D'après les résultats, il n'existe aucune relation entre ces facteurs et cette caractéristique.

Tableau 23
Association des facteurs de migration pour études et l'âge (n=138)

Facteurs	Âge		
	r	Valeur de p	n
PO_ La pauvreté de l'enseignement	-0,007	0,935	138
PO_ Les contextes politiques et économiques	-0,004	0,964	138
PO_ Les politiques d'éducation	-0,066	0,441	138
PER_ Le désir d'exploration	-0,055	0,519	138
PER_ Le désir de changement	-0,056	0,516	138
PER_ Les considérations familiales	-0,082	0,342	138
PER_ Les aspirations personnelles et professionnelles	0,103	0,231	138
PA_ Les perspectives d'avenir	0,057	0,506	138
PA_ L'information disponible	-0,001	0,989	138
PA_ Le dépaysement	-0,134	0,118	138
PA_ Les considérations culturelles	0,096	0,262	138
PA_ Liens au pays d'origine et sécurité	-0,109	0,205	138
PA_ Le cadre financier et environnemental	-0,065	0,451	138
PA_ Les relations sociales	-0,116	0,177	138
EA_ Les services de l'établissement	-0,066	0,445	138
EA_ La qualité de la formation offerte	-0,022	0,801	138
EA_ L'accessibilité et l'ouverture	-0,017	0,847	138
EA_ Les possibilités d'emploi et les partenariats	0,009	0,918	138

*La corrélation est significative au seuil ajusté de 0,003

5.2 Nature de l'expérience internationale

Les résultats du test t entre les facteurs de migration pour études et la nature de l'expérience internationale (tableau 24) suggèrent que ceux qui viennent de manière autonome accordent plus d'importance à *PO_ La pauvreté de l'enseignement* ($\bar{x}=5,3$; $\acute{e}-t=3,2$) que ceux qui sont rattachés à un établissement dans le pays d'origine ($\bar{x}=2,9$; $\acute{e}-t=2,5$) ($t(28,7)=-3,4$; $p<0,003$). Ils accordent aussi plus d'importance au

facteur *PER_Les considérations familiales* ($\bar{x}=5,6$; $\acute{e}-t=2,4$) que ceux qui sont rattachés à une université dans le pays d'origine ($\bar{x}=3,9$; $\acute{e}-t=2,5$) ($t(139)=-3,0$; $p<0,003$). De même qu'aux facteurs *PER_Les aspirations personnelles et professionnelles* ($\bar{x}=5,9$; $\acute{e}-t=2,1$ contre $\bar{x}=4,1$; $\acute{e}-t=2,1$) ($t(139)=-3,7$; $p<0,003$), *PA_Les perspectives d'avenir* ($\bar{x}=5,7$; $\acute{e}-t=2,3$ contre $\bar{x}=3,8$; $\acute{e}-t=2,1$) ($t(139)=-3,9$; $p<0,003$) et *EA_Les possibilités d'emploi et aux partenariats* ($\bar{x}=6,9$; $\acute{e}-t=2,4$ contre $\bar{x}=1,7$; $\acute{e}-t=2,1$) ($t(139)=-10,8$; $p<0,003$). En se basant sur les balises de Cohen (1988), les valeurs eta-carré indiquent la présence d'effet de grande taille pour *EA_Les possibilités d'emploi et les partenariats* (0,46) et *PA_Les perspectives d'avenir* (0,10), et un effet de taille moyenne pour *PO_La pauvreté de l'enseignement* (0,08), *PER_Les considérations familiales* (0,06) et *PER_Les aspirations personnelles et professionnelles* (0,09).

Tableau 24
Association des facteurs de migration pour études et la nature de l'expérience internationale (n=141)

	Rattaché à un établissement (n=117)		Autonome (n=24)		Dl	t	Sig.
	\bar{x}	É-T	\bar{x}	É-T			
PO_ La pauvreté de l'enseignement	2,9	2,5	5,3	3,2	28,7	-3,4	0,002*
PO_ Les contextes politiques et économiques	0,8	1,8	2,5	3,4	25,8	-2,5	0,021
PO_ Les politiques d'éducation	1,0	1,7	1,9	2,4	27,9	-1,7	0,094
PER_ Le désir d'exploration	8,2	1,6	7,2	2,7	26,5	1,7	0,097
PER_ Le désir de changement	4,8	3,0	5,2	2,8	139	-0,6	0,536
PER_ Les considérations familiales	3,9	2,5	5,6	2,4	139	-3,0	0,003*
PER_ Les aspirations personnelles et professionnelles	4,1	2,1	5,9	2,1	139	-3,7	0,000*
PA_ Les perspectives d'avenir	3,8	2,1	5,7	2,3	139	-3,9	0,000*
PA_ L'information disponible	4,4	2,3	5,7	2,3	139	-2,5	0,013
PA_ Le dépaysement	7,7	2,2	6,8	2,9	28,6	1,5	0,151
PA_ Les considérations culturelles	5,0	1,9	4,5	1,3	139	1,2	0,225
PA_ Liens au pays d'origine et sécurité	4,8	2,9	5,3	2,7	139	-0,8	0,450
PA_ Le cadre financier et environnemental	4,0	2,4	3,8	2,1	139	0,5	0,607
PA_ Les relations sociales	3,6	2,6	5,0	2,9	139	-2,5	0,015
EA_ Les services de l'établissement	4,3	2,4	4,7	2,9	139	-0,7	0,484
EA_ La qualité de la formation offerte	5,6	2,3	6,3	2,5	139	-1,4	0,156
EA_ L'accessibilité et l'ouverture	5,1	2,4	6,0	2,2	139	-1,7	0,097
EA_ Les possibilités d'emploi et les partenariats	1,7	2,1	6,9	2,4	139	-10,8	0,000*

*L'association est significative au seuil ajusté de 0,003

5.3 Durée du séjour

Un test t est réalisé entre les facteurs de migration pour études et la durée du séjour (tableau 25). Les résultats de l'analyse montrent que les universitaires qui sont là pour 2 sessions et plus accordent plus d'importance à *PO_La pauvreté de l'enseignement* ($\bar{x}=3,9$; $\acute{e}-t=2,8$) que ceux qui sont là pour 1 session ($\bar{x}=2,3$; $\acute{e}-t=2,3$) ($t(139)=-3,3$; $p<0,003$). De même qu'au facteur *EA_Les possibilités d'emploi et aux partenariats* ($\bar{x}=3,5$; $\acute{e}-t=3,2$ contre $\bar{x}=1,0$; $\acute{e}-t=1,5$) ($t(134,7)=-6,4$; $p<0,003$) La taille de l'effet est respectivement de taille moyenne (0,07) et de grande taille (0,23) pour ces facteurs.

Tableau 25
Association des facteurs de migration pour études et la durée du séjour (n=141)

	1 Session (n=51)		2 sessions et plus (n=90)		Dl	t	Sig.
	\bar{x}	É-T	\bar{x}	É-T			
PO_ La pauvreté de l'enseignement	2,3	2,3	3,9	2,8	139	-3,3	0,001*
PO_ Les contextes politiques et économiques	0,7	1,4	1,3	2,6	138,6	-2,0	0,043
PO_ Les politiques d'éducation	1,2	1,9	1,2	1,8	139	-0,1	0,908
PER_ Le désir d'exploration	8,2	1,8	7,9	1,9	139	0,9	0,353
PER_ Le désir de changement	4,8	3,1	4,9	2,8	139	-0,1	0,926
PER_ Les considérations familiales	4,1	2,6	4,3	2,6	139	-0,4	0,703
PER_ Les aspirations personnelles et professionnelles	4,1	2,3	4,6	2,2	139	-1,3	0,191
PA_ Les perspectives d'avenir	3,7	2,1	4,4	2,3	139	-1,8	0,073
PA_ L'information disponible	4,5	2,3	4,7	2,3	139	-0,3	0,751
PA_ Le dépaysement	7,7	2,4	7,5	2,4	139	0,3	0,742
PA_ Les considérations culturelles	5,1	2,1	4,8	1,7	139	0,8	0,411
PA_ Liens au pays d'origine et sécurité	4,8	2,8	4,9	2,8	139	-0,2	0,810
PA_ Le cadre financier et environnemental	4,2	2,4	3,8	2,2	139	1,0	0,309
PA_ Les relations sociales	3,7	2,7	3,8	2,8	139	-0,2	0,821
EA_ Les services de l'établissement	4,4	2,8	4,4	2,3	89,2	-0,2	0,862
EA_ La qualité de la formation offerte	5,5	2,5	5,9	2,2	139	-1,0	0,342
EA_ L'accessibilité et l'ouverture	5,1	2,6	5,3	2,3	139	-0,3	0,750
EA_ Les possibilités d'emploi et les partenariats	1,0	1,5	3,5	3,2	134,7	-6,4	0,000*

*L'association est significative au seuil ajusté de 0,003

5.4 Le cycle d'études

Le test t entre les facteurs de migration pour études et le cycle d'études des universitaires internationaux en région intermédiaire au Québec ne suggère aucune association (tableau 26).

Tableau 26
Association des facteurs de migration pour études et le cycle d'études (n=141)

	1 ^{er} cycle (n=93)		2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle (n=48)		DI	t	Sig.
	\bar{x}	É-T	\bar{x}	É-T			
PO_ La pauvreté de l'enseignement	3,0	2,8	3,9	2,6	139	-2,0	0,050
PO_ Les contextes politiques et économiques	1,0	2,1	1,2	2,5	139	-0,3	0,748
PO_ Les politiques d'éducation	1,2	1,9	1,1	1,7	139	0,2	0,872
PER_ Le désir d'exploration	8,2	1,8	7,7	2,0	139	1,6	0,118
PER_ Le désir de changement	5,1	3,0	4,4	2,8	139	1,5	0,143
PER_ Les considérations familiales	4,2	2,7	4,2	2,5	139	0,1	0,927
PER_ Les aspirations personnelles et professionnelles	4,3	2,3	4,7	2,1	139	-0,9	0,353
PA_ Les perspectives d'avenir	4,1	2,4	4,2	2,1	139	-0,2	0,834
PA_ L'information disponible	4,7	2,4	4,5	2,2	139	0,3	0,777
PA_ Le dépaysement	7,7	2,5	7,4	2,2	139	0,7	0,467
PA_ Les considérations culturelles	4,9	1,9	4,9	1,7	139	0,2	0,843
PA_ Liens au pays d'origine et sécurité	4,9	2,8	4,7	2,8	139	0,5	0,624
PA_ Le cadre financier et environnemental	4,2	2,3	3,5	2,2	139	1,7	0,096
PA_ Les relations sociales	3,7	2,9	3,9	2,5	139	-0,4	0,706
EA_ Les services de l'établissement	4,5	2,5	4,3	2,4	139	0,4	0,701
EA_ La qualité de la formation offerte	5,7	2,3	5,7	2,2	139	0,1	0,952
EA_ L'accessibilité et l'ouverture	5,1	2,5	5,4	2,4	139	-0,6	0,574
EA_ Les possibilités d'emploi et les partenariats	2,5	2,8	2,8	3,1	139	-0,6	0,534

*L'association est significative au seuil ajusté de 0,003

5.5 Le genre

Les résultats du test t entre les facteurs de migration pour études et le genre montrent qu'il n'y a aucune association entre ces facteurs et cette caractéristique (tableau 27).

Tableau 27
Association des facteurs de migration pour études et le genre (n=141)

	Femme (n=65)		Homme (n=76)		Dl	t	Sig.
	\bar{x}	É-T	\bar{x}	É-T			
PO_ La pauvreté de l'enseignement	3,3	2,9	3,3	2,6	139	-0,2	0,864
PO_ Les contextes politiques et économiques	1,0	1,9	1,1	2,5	139	-0,2	0,822
PO_ Les politiques d'éducation	1,2	1,8	1,2	1,9	139	-0,2	0,873
PER_ Le désir d'exploration	8,3	1,6	7,8	2,1	139	1,5	0,144
PER_ Le désir de changement	5,1	2,8	4,6	3,1	139	1,0	0,343
PER_ Les considérations familiales	4,8	2,5	3,7	2,5	139	2,5	0,013
PER_ Les aspirations personnelles et professionnelles	4,4	2,2	4,5	2,3	139	-0,2	0,860
PA_ Les perspectives d'avenir	4,2	2,2	4,1	2,3	139	0,5	0,621
PA_ L'information disponible	4,4	2,3	4,8	2,4	139	-0,9	0,392
PA_ Le dépaysement	7,5	2,7	7,7	2,1	139	-0,4	0,658
PA_ Les considérations culturelles	5,0	2,0	4,8	1,7	139	0,5	0,617
PA_ Liens au pays d'origine et sécurité	5,2	2,6	4,5	3,0	139	1,5	0,133
PA_ Le cadre financier et environnemental	4,0	2,4	4,0	2,2	139	0,1	0,951
PA_ Les relations sociales	3,9	2,8	3,7	2,7	139	0,5	0,638
EA_ Les services de l'établissement	5,0	2,2	3,9	2,6	139	2,7	0,009
EA_ La qualité de la formation offerte	5,9	2,1	5,6	2,4	139	0,9	0,371
EA_ L'accessibilité et l'ouverture	5,5	2,2	4,9	2,6	139	1,5	0,141
EA_ Les possibilités d'emploi et les partenariats	2,5	2,9	2,7	2,9	139	-0,4	0,692

*L'association est significative au seuil ajusté de 0,003

5.6 Le pays d'origine

Le test t entre les facteurs de migration pour études et le pays d'origine (tableau 28) ne montre aucune association.

Tableau 28
Association des facteurs de migration pour études et le pays d'origine (n=138)

	Autre (n=31)		France (n=107)		Dl	t	Sig.
	\bar{x}	É-T	\bar{x}	É-T			
PO_ La pauvreté de l'enseignement	4,3	3,0	3,0	2,6	136	2,3	0,021
PO_ Les contextes politiques et économiques	2,4	3,4	0,7	1,6	33,8	2,6	0,013
PO_ Les politiques d'éducation	1,2	1,9	1,2	1,9	136	0,0	0,967
PER_ Le désir d'exploration	7,9	2,4	8,1	1,7	38,9	-0,3	0,741
PER_ Le désir de changement	5,2	3,0	4,9	2,9	136	0,6	0,545
PER_ Les considérations familiales	4,7	2,9	4,1	2,4	136	1,1	0,254
PER_ Les aspirations personnelles et professionnelles	5,1	2,4	4,3	2,2	136	1,8	0,080
PA_ Les perspectives d'avenir	5,0	2,9	3,9	2,0	38,9	2,0	0,051
PA_ L'information disponible	4,5	2,8	4,7	2,2	136	-0,3	0,774
PA_ Le dépaysement	7,0	2,9	7,8	2,2	40,8	-1,4	0,180
PA_ Les considérations culturelles	5,9	2,4	4,6	1,6	37,6	2,8	0,008
PA_ Liens au pays d'origine et sécurité	4,0	2,2	5,2	2,9	63,9	-2,7	0,008
PA_ Le cadre financier et environnemental	3,5	2,5	4,1	2,3	136	-1,3	0,195
PA_ Les relations sociales	3,9	3,0	3,8	2,7	136	0,2	0,877
EA_ Les services de l'établissement	4,1	2,9	4,6	2,3	41,3	-0,8	0,337
EA_ La qualité de la formation offerte	5,5	2,6	5,8	2,2	136	-0,8	0,409
EA_ L'accessibilité et l'ouverture	5,4	2,8	5,2	2,3	136	0,4	0,669
EA_ Les possibilités d'emploi et les partenariats	4,2	3,6	2,1	2,5	39,0	3,0	0,005

*L'association est significative au seuil ajusté de 0,003

5.7 La provenance

D'après les résultats du test t entre les facteurs de migration pour études et la provenance selon la typologie économique et sociale des pays du monde (tableau 29), les universitaires en provenance d'un pays en développement sont plus nombreux que ceux en provenance d'un pays industrialisé à accorder de l'importance au facteur *PO_La pauvreté de l'enseignement* ($\bar{x}=5,3$; $\acute{e}-t=3,1$ contre $\bar{x}=3,0$; $\acute{e}-t=2,6$) ($t(136)=-3,6$; $p<0,003$), à celui *PER_Les aspirations personnelles et professionnelles* ($\bar{x}=6,0$; $\acute{e}-t=2,2$ contre $\bar{x}=4,2$; $\acute{e}-t=2,2$) ($t(136)=-3,4$; $p<0,003$), au facteur *PA_Les perspectives d'avenir* ($\bar{x}=6,3$; $\acute{e}-t=2,6$ contre $\bar{x}=3,8$; $\acute{e}-t=2,0$) ($t(136)=-4,7$; $p<0,003$), à celui *PA_Les considérations culturelles* ($\bar{x}=6,5$; $\acute{e}-t=2,3$ contre $\bar{x}=4,6$; $\acute{e}-t=1,6$) ($t(20,9)=-3,5$; $p<0,003$) et au facteur *EA_Les possibilités d'emploi et aux partenariats* ($\bar{x}=5,8$; $\acute{e}-t=3,2$ contre $\bar{x}=2,1$; $\acute{e}-t=2,5$) ($t(136)=-5,6$; $p<0,003$) . Les valeurs eta-carré indiquent la présence d'effet de taille moyenne pour *PO_La pauvreté de l'enseignement* (0,09), *PER_Les aspirations personnelles et professionnelles* (0,08) et *PA_Les considérations culturelles* (0,08). Ces valeurs indiquent également la présence d'effet de grande taille pour *PA_Les perspectives d'avenir* (0,14) et *EA_Les possibilités d'emploi et les partenariats* (0,19).

Tableau 29
Association des facteurs de migration pour études et la provenance (n=138)

	Pays industrialisé (n=119)		Pays en développement (n=19)		DI	t	Sig.
	\bar{x}	É-T	\bar{x}	É-T			
PO_ La pauvreté de l'enseignement	3,0	2,6	5,3	3,1	136	-3,6	0,000*
PO_ Les contextes politiques et économiques	0,7	1,5	3,6	3,8	18,9	-3,3	0,004
PO_ Les politiques d'éducation	1,2	1,8	1,3	2,2	136	-0,3	0,785
PER_ Le désir d'exploration	8,0	1,8	8,1	2,5	136	-0,3	0,773
PER_ Le désir de changement	4,9	2,9	5,1	3,0	136	-0,2	0,833
PER_ Les considérations familiales	4,3	2,4	4,3	3,3	21,3	-0,0	0,976
PER_ Les aspirations personnelles et professionnelles	4,2	2,2	6,0	2,2	136	-3,4	0,001*
PA_ Les perspectives d'avenir	3,8	2,0	6,3	2,6	136	-4,7	0,000*
PA_ L'information disponible	4,5	2,2	5,4	2,9	136	-1,5	0,131
PA_ Le dépaysement	7,8	2,2	6,4	3,2	20,8	1,9	0,076
PA_ Les considérations culturelles	4,6	1,6	6,5	2,3	20,9	-3,5	0,002*
PA_ Liens au pays d'origine et sécurité	5,0	2,8	4,4	2,3	27,7	1,1	0,297
PA_ Le cadre financier et environnemental	4,1	2,2	3,5	2,7	136	1,1	0,281
PA_ Les relations sociales	3,7	2,7	4,8	3,0	136	-1,7	0,091
EA_ Les services de l'établissement	4,4	2,4	5,1	3,0	136	-1,2	0,227
EA_ La qualité de la formation offerte	5,7	2,3	6,3	2,2	136	-1,0	0,299
EA_ L'accessibilité et l'ouverture	5,2	2,4	5,9	2,6	136	-1,2	0,236
EA_ Les possibilités d'emploi et les partenariats	2,1	2,5	5,8	3,2	136	-5,6	0,000*

*L'association est significative au seuil ajusté de 0,003

5.8 La faculté

Une analyse de variance est réalisée dans le but d'évaluer l'effet de la faculté sur les facteurs de migration pour études. Les résultats (annexe E) ne montrent aucune différence significative ($p < 0,003$) entre les quatre groupes. Il n'existe donc pas d'association entre la faculté et les facteurs de migration pour études.

6. LES DIMENSIONS DU CHOIX DU LIEU D'ÉTUDE

D'après les résultats de l'étude, la majorité (59,6 %) des universitaires internationaux en région intermédiaire au Québec ont d'abord choisi le Québec comme pays d'accueil avant de choisir l'établissement d'accueil, et plus du tiers d'entre eux (40,4 %) ont d'abord choisi l'Université de Sherbrooke comme établissement d'accueil pour en déduire le Québec comme pays d'accueil de leur mobilité étudiante.

À la lumière de ces résultats, le prochain chapitre présente une discussion de ces derniers au regard des sources mobilisées précédemment et de la question générale de la recherche formulée à la fin du cadre d'analyse.

SIXIÈME CHAPITRE

DISCUSSION

La présente recherche vise à répondre à la question générale :

Quels sont les motifs de choix, à chacune des dimensions du choix du lieu d'étude, d'effectuer une mobilité internationale étudiante dans une université située en région intermédiaire au Québec ?

Pour répondre à cette question, une recension des écrits a d'abord été réalisée sur les motifs de migration pour études, ce qui a permis de définir quatre objectifs spécifiques. À partir de ces objectifs, et des motifs issus de la littérature, un questionnaire a ensuite été créé où les items de celui-ci représentent les motifs de migration pour études issus de la littérature. D'après les résultats de l'étude, l'importance accordée à un item varie d'un item à l'autre et selon la catégorie de motifs de migration pour études identifiée dans le cadre d'analyse. De manière générale, aucune de ces catégories ne présente une majorité d'items ayant une influence élevée, même si certains items personnels, de choix du pays d'accueil et de choix de l'établissement d'accueil ont en moyenne ce niveau d'influence. Il s'agit respectivement des items suivants : a) *Le souhait d'acquérir une expérience à l'étranger*, b) *La découverte d'un autre pays et d'une autre culture*, c) *La perception que les études à l'étranger augmente les chances de trouver l'emploi désiré*, d) *L'envie d'avoir une optique différente sur sa discipline d'étude*, e) *Le goût de l'aventure*, f) *L'inconnu*, g) *La culture (culture différente)*, h) *L'attrait linguistique (langue identique)*, i) *La sécurité*, j) *Les programmes d'enseignement*, k) *Les alliances, accords bilatéraux et la reconnaissance des acquis et des compétences (partenariats avec l'établissement d'origine)*, l) *La souplesse des conditions d'admission*.

À l'inverse, les trois quarts des items liés au pays d'origine ont, dans l'ensemble, peu ou pas d'influence. Il s'agit des items suivants : a) *Les problèmes d'ordre politique*, b) *La fuite de l'enseignement du pays d'origine*, c) *Les problèmes d'ordre économique*, d) *La sélection ou les restrictions d'accès aux études supérieures*, e) *Absence de formation désirée*, f) *La faible qualité de la formation offerte*. De plus, d'autres items, appartenant à une autre catégorie de motifs de migration pour études, ont en moyenne peu ou pas d'influence, mais ils ne représentent pas la majorité des items de chacune de ces catégories. Il s'agit de : a) *L'ambition personnel*, b) *Le niveau de scolarisation des parents*, c) *La découverte de soi*, d) *Les incitations extérieures*, e) *La religion (inscrit dans l'Islam)*, f) *La religion (se convertir au catholicisme)*, g) *La perception de conditions de vie meilleures*, h) *Les liens historiques et économiques*, i) *La sensibilisation du pays d'accueil (beaucoup de publicité)*, j) *Les liens sociaux*, k) *Le coût de la vie et des études*, l) *Les opportunités d'emploi durant et après les études*, m) *La culture (culture identique)*, n) *La disponibilité de bourse d'études*, o) *L'attrait linguistique (apprendre une nouvelle langue)*, p) *La proximité géographique*, q) *Le nombre de places disponibles*, r) *Les alliances, accords bilatéraux et la reconnaissance des acquis et des compétences (exemption des frais de scolarité)*, s) *L'existence de réseaux d'anciens étudiantes et étudiants ou d'accompagnement*, t) *Le profil du marché*.

Ainsi, il est possible de constater que, dans l'ensemble, il y a davantage d'items ayant peu ou pas d'influence que d'items ayant une influence élevée. Toutefois, il existe des écarts parmi les personnes répondantes à l'étude. En ce sens, si pour certaines des items ont peu ou pas d'influence, pour d'autres ils ont une influence moyenne ou une influence élevée et inversement, puisque l'importance varie de 0 à 10 pour presque tous les items. Seul l'item personnel *La religion (se convertir au catholicisme)* a peu ou pas d'influence pour la totalité des personnes répondantes à l'étude, étant donné que son importance varie de 0 à 2.

Compte tenu du nombre important d'items composant le questionnaire pour chaque catégorie de motifs de migration pour études, des analyses factorielles ont été menées, à partir des données recueillies dans le questionnaire, pour chacune des catégories afin de réduire le nombre d'items en quelques facteurs. De manière générale, la majorité des facteurs a une influence moyenne. Seul deux facteurs de migration pour études ressortent des résultats comme ayant, de manière générale, une influence élevée. Il s'agit du facteur personnel *PER_Le désir d'exploration* et du facteur de choix du pays d'accueil *PA_Le dépaysement*. Cependant, si l'étude de Groux et Tutiaux-Guillon (2000), celle de Mazzarol et Soutar (2001) et celle de Vaniscotte Houguenage et West (2003) mentionnent que *La découverte d'un autre pays et d'une autre culture*, qui est un item qui compose le facteur *PER_Le désir d'exploration*, a une influence élevée, cette dernière étude mentionne que *Le souhait d'acquérir une expérience à l'étranger* et *L'envie d'avoir une optique différente sur sa discipline d'étude*, qui sont les deux autres items qui composent ce facteur, ont une influence moyenne. De plus, ces auteurs suggèrent aussi que *L'inconnu*, qui est un item composant le facteur *PA_Le dépaysement*, a une influence élevée.

À l'inverse, la totalité des facteurs liés au pays d'origine a en moyenne peu ou pas d'influence, alors que l'étude de Mazzarol et Soutar (2001) montre que *L'absence de formation désirée* et *La sélection ou les restrictions d'accès aux études supérieures* ont une influence moyenne, et *La perception d'une meilleure instruction à l'étranger* une influence élevée. Ces items faisant partie intégrante des facteurs liés au pays d'origine. Néanmoins, comme pour les items, il existe des écarts entre les personnes répondantes à l'étude pour l'ensemble des facteurs de migration pour études, puisque l'importance varie de 0 à 10 pour la totalité de ces facteurs.

Par ailleurs, les analyses corrélationnelles menées à partir des facteurs de migration pour études montrent la présence d'association entre la nature de l'expérience internationale, la durée du séjour et la provenance, selon la typologie économique et sociale des pays du monde, et certains facteurs. La première

caractéristique, la nature de l'expérience internationale, est associée à *PO_La pauvreté de l'enseignement*, *PER_Les considérations familiales*, *PER_Les aspirations personnelles et professionnelles*, *PA_Les perspectives d'avenir* et *EA_Les possibilités d'emploi et les partenariats*. La deuxième, la durée du séjour, est associée à *PO_La pauvreté de l'enseignement* et *EA_Les possibilités d'emploi et les partenariats*. Quant à la troisième, la provenance, elle est associée à *PO_La pauvreté de l'enseignement*, *PER_Les aspirations personnelles et professionnelles*, *PA_Les perspectives d'avenir*, *PA_Les considérations culturelles* et *EA_Les possibilités d'emploi et les partenariats*. Si l'étude de Lerot (2001) et celle de Gaillard et Gaillard (1999, dans Poupert, 2006) stipulent que l'item *La perception d'une meilleure instruction à l'étranger*, qui compose le facteur *PO_La pauvreté de l'enseignement*, diffère selon la provenance, l'étude de Lerot (2001) montre aussi que *La fuite de l'enseignement du pays d'origine*, qui compose le facteur *PO_Les Politiques d'éducation*, est davantage présent chez les personnes d'origine française, alors qu'aucune association entre le pays d'origine et ce facteur n'est ressortie des analyses corrélationnelles menées dans le cadre de l'étude.

Aussi, d'après les résultats présentés au chapitre précédent et l'étude de Mazzarol et Soutar (1998, dans Mazzarol et Soutar, 2001), le choix du pays d'accueil intervient avant le choix de l'établissement d'accueil dans les dimensions du choix du lieu d'étude. Toutefois, l'étude du BCEI (2009) montre que la moitié des sujets y ayant répondu a choisi le pays d'accueil avant le choix de l'établissement d'accueil alors que l'autre moitié a d'abord choisi l'établissement d'accueil pour en déduire le pays d'accueil.

Ainsi, si les résultats présentés au chapitre précédent permettent de répondre aux quatre objectifs spécifiques de la recherche, l'étude comporte plusieurs limites. Premièrement, l'échantillon final se compose de 141 universitaires internationaux inscrits à l'Université de Sherbrooke pour la première fois à l'automne 2014, ce qui diminue la puissance statistique et influence les résultats de l'étude, puisque

l'échantillon final ne représente que le tiers de la population accessible de l'étude. Deuxièmement, l'échantillon final se compose pour les trois quarts de français et presque la totalité de cet échantillon provient d'un pays industrialisé, ce qui a une influence sur les résultats, notamment dans ceux des analyses corrélationnelles. Néanmoins, d'après les données fournies par le Bureau de la Registraire de l'Université de Sherbrooke concernant la population accessible de l'étude, les français représentent 65% de cette population. À l'inverse, un peu moins du quart de cette population provient d'un pays en développement contre une minorité dans l'échantillon final.

Toutefois, les résultats montrent des écarts parmi les personnes répondantes à l'étude concernant l'importance accordée aux différents facteurs, ce qui laisse supposer la présence de différents groupes d'étudiantes et d'étudiants parmi ces personnes répondantes. Il serait donc pertinent, dans le cadre de recherches futures, de mener des analyses de cluster pour définir la typologie des universitaires internationaux en région intermédiaire au Québec selon leurs facteurs de migration pour études afin de définir le nombre de groupes d'étudiantes et d'étudiants composant l'échantillon final de l'étude et de décrire ces groupes afin d'en dresser un profil.

Malgré les limites de l'étude, celle-ci peut avoir des retombées sur la pratique des conseillers et conseillères d'orientation du Québec et sur les universités situées en région intermédiaire de cette province. En effet, concernant les possibles retombées sur la pratique des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, comme le montre le CMEC (2013) dans leur rapport sur le rôle des agentes et des agents d'éducation dans les systèmes d'éducation au Canada, les étudiantes et étudiants internationaux ont recours à l'aide de personnes qui offrent des conseils en éducation, comme le font les conseillers et conseillères d'orientation, afin de faciliter leur mobilité étudiante. À cet effet, le service d'orientation de l'Université de Sherbrooke (Université de Sherbrooke, 2014c), comme celui d'autres universités au

Québec, propose des activités de groupe visant à faciliter l'adaptation des étudiantes et étudiants internationaux qui représente, selon Piché (2004, dans Collin et Karsenti, 2012) leur principal défi, puisque ces derniers sont plus sujets que les autres personnes étudiantes aux problématiques d'intégration et d'exclusion académique et sociale en raison de leurs différences ethniques (Tierney, 1992). À ce sujet, l'étude de Zhou et Zhang (2014), réalisée à l'aide d'un devis mixte auprès d'étudiantes et d'étudiants internationaux de première année dans une université canadienne, montre que plusieurs de ces étudiants vivent ces problématiques tant au niveau de leur connaissance des services offerts et de leur relation sociale qu'au niveau de leur ajustement à un nouvel environnement. De ce fait, les résultats de l'étude peuvent avoir des retombées sur la pratique des conseillers et conseillers d'orientation en région intermédiaire au Québec, puisque mieux connaître les facteurs de migration pour études des universitaires internationaux de ces régions peut, possiblement, à long terme, améliorer les pratiques professionnelles des conseillers et conseillères d'orientation du Québec auprès des universitaires internationaux.

Enfin, cette étude peut avoir des retombées sur les universités situées en région intermédiaire au Québec. En ce sens, les résultats montrent que selon la provenance, les facteurs de migration pour études ne sont pas les mêmes, et qu'il existe des écarts parmi les personnes répondantes à l'étude. Ainsi, les universités situées en région intermédiaire au Québec auraient avantage à adapter leurs stratégies de recrutement en fonction des facteurs de migration pour études afin d'attirer le plus grand nombre d'étudiantes et étudiants internationaux, étant donné que les activités d'internationalisation sont devenues une priorité des établissements d'enseignements (Association des collèges communautaires du Canada, 2010a), et que le recrutement des étudiantes et étudiants étrangers apporte plusieurs avantages au pays et à l'établissement d'accueil (*Ibid.* et Collin et Karsenti, 2012).

CONCLUSION

En conclusion, il existe plusieurs motifs de migration pour études qui interviennent à chaque dimension du choix du lieu d'étude, créant ainsi des catégories de motifs de migration pour études. Toutefois, si les résultats montrent que le choix du Canada/Québec se fait avant le choix de l'université d'accueil, les résultats montrent également que l'importance accordée à ces motifs, dans le choix des universitaires internationaux de venir étudier en région intermédiaire au Québec, varie d'une catégorie à l'autre. En effet, si dans l'ensemble, les facteurs de migration pour études ont une influence moyenne, les facteurs liés au pays d'origine ont pour leur part peu ou pas d'influence. Seul le désir d'exploration et le dépaysement, ont en moyenne une influence élevée sur le choix des universitaires internationaux de venir étudier en région intermédiaire au Québec.

Cependant, il existe des écarts parmi les personnes répondantes à l'étude. En ce sens, l'importance accordée à l'ensemble des facteurs de migration pour études varie de 0 à 10 pour l'ensemble de ces facteurs, laissant ainsi supposer qu'il existe différents groupes d'étudiantes et d'étudiants parmi les personnes répondantes à l'étude. Par conséquent, il serait intéressant de se pencher sur la problématique suivante : quelle est la typologie, selon leurs facteurs de migration pour études, des universitaires internationaux effectuant une mobilité internationale étudiante en région intermédiaire au Québec ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Association des collèges communautaires du Canada (2010a). *Internationaliser les collèges et instituts canadiens*. Le premier rapport national sur la mobilité et l'éducation internationales. Canada : ACCC.
- Association des collèges communautaires du Canada (2010b). *Site du recrutement international*. Site téléaccessible à l'adresse <<http://acc.ca/xp/index.php/fr/programmes/parteneriats-internationaux/recrutement>>. Consulté le 25 mai 2014.
- Bernard, F. et Robert, F.-O. (2001). Formation à l'étranger, fuite des cerveaux et bien-être national : enjeux et paradoxes dans une perspective microéconomique. *Revue d'économie politique*, 121(2), 233-257.
- Blaud, C. (2001). Approches théoriques : historique, économique et sociologique de la migration. In, *La migration pour études : La question de retour et de non-retour des étudiants africains dans le pays d'origine après la formation* (p.17-49). Paris : L'Harmattan.
- Bureau canadien de l'éducation internationale (2009). *Le Canada au premier rang : l'enquête de 2009 sur les étudiants étrangers*. Canada : Bureau canadien de l'éducation internationale.
- CampusFrance (2013). *L'essentiel des Chiffres Clés*. France : CampusFrance.
- Capul, J.-Y. et Garnier, O. (2008). *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*. Paris : Hatier.
- Centre de recherche sur l'opinion publique (2006). *Enquête auprès des étudiants internationaux de Montréal*. Montréal : CRÉ de Montréal.
- CÉR Éducation et sciences sociales (2008). *Guide d'auto-évaluation*. Sherbrooke : Université de Sherbrooke. Document téléaccessible à l'adresse <<http://www.usherbrooke.ca/gestion-recherche/ethique-sante-et-securite/rechercheavec-les-etres-humains/cer-education-et-sciences-sociales/information-pour-les-etudiantes-et-les-etudiants/>>.
- Chatel-DeRepentigny, J., Montmarquette, C. et Vaillancourt, F. (2011). *Les étudiants internationaux au Québec : état des lieux, impacts économiques et politiques publiques*. Montréal : Centre international de recherche en analyse des organisations.

- Collin, S. et Karsenti, T. (2012). Étudiants internationaux, intégration académique et sociale et TIC : une triade à explorer? *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 9(1-2), 38-52.
- Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (2013). *Le rôle des agentes et des agents d'éducation dans les systèmes d'éducation au Canada*. Toronto : CMEC.
- Diambomba, M. (1989). *Développement des ressources humaines en Afrique : Politiques vis-à-vis des études à l'étranger dans les pays africains et dans les pays donateurs*. Ottawa : Centre de recherches pour le développement international.
- Durand, C. et Blais, A. (2009). La mesure. In B.Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (p.227-250). Québec : Presses de l'Université de Québec.
- Élias, N. (2008). Il Mondo è mobile. In J.Lévy, *L'invention du monde* (p.132-159). Presses de Sciences Po : Hors collection.
- Fédération étudiante universitaire du Québec (2011). *L'importance des étudiants internationaux au Québec*. Québec : FEUQ.
- Fortin, M.-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (collaboration H. Gagnon) (2^e éd.). Montréal : Chenelière Éducation (1^{re} éd. 2006).
- Gérard, M. Et Voin, M. (2013). La mobilité étudiante et ses conséquences pour l'internationalisation du marché du travail. *Reflets et perspectives de la vie économique*, 4(LII), 61-79.
- Gouvernement du Canada (2012a). *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*. Canada : Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation au Canada.
- Gouvernement du Canada (2012b). *Site de Statistique Canada : Série Perspective géographique, recensement de 2011*. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/select-Geo-Choix.cfm?Lang=Fra&GK=CSD&PR=10>>. Consulté le 06 juin 2015.
- Gouvernement du Canada (2013). *Site des communiqués : Le Canada a accueilli un nombre record d'étudiants étrangers en 2012*. Site téléaccessible à l'adresse <<http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=722709>>. Consulté le 25 mai 2014.

- Gouvernement du Canada (2014). *Site des Avis : Version définitive des nouvelles dispositions réglementaires sur les étudiants étrangers*. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/avis/2014-02-12.asp>>. Consulté le 28 mai 2014.
- Gouvernement du Canada (2015). *Site du Centre-aide : Glossaire*. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www.cic.gc.ca/francais/centre-aide/glossaire.asp>>. Consulté le 18 avril 2015.
- Gouvernement du Québec (2013a). *Panorama des régions du Québec*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Gouvernement du Québec (2013b). *Statistiques de l'enseignement supérieur*. Québec : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- Gouvernement du Québec (2014a). *Portraits statistiques : l'immigration temporaire au Québec 2007-2012*. Québec : Immigration et Communautés culturelles.
- Gouvernement du Québec (2014b). *Statistiques de l'enseignement supérieur*. Québec : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- Gouvernement du Québec (2015). *Site de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science : Statistiques sur les étudiants étrangers dans le réseau universitaire*. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www.mesrst.gouv.qc.ca/%C3%A9tudiants-universitaire/statistiques-etudes-et-rapports/statistiques-sur-les-etudiants-etrangers-dans-le-reseau-universitaire/>>. Consulté le 19 juin 2015.
- Groux, D. et Tutiaux-Guillon, N. (2000). *Les échanges internationaux et la comparaison en éducation : Pratiques et enjeux*. Paris : l'Harmattan.
- Hair, J., Anderson, R., Tatham, R. et Black, W. (1995). Factor Analysis. In, *Multivariate Data Analysis* (p.84-141). New Jersey : Fifth Edition (1^{re} éd. 1984).
- Harfi, M. et Mathieu, C. (2006). Mobilité internationale et attractivité des étudiants et des chercheurs. *Horizons stratégiques*, 1(1), 25-42.
- Harvey, F. et Fortin, A. (1995). *La nouvelle culture régionale*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

- Hughes, R. (2008). Internationalisation de l'enseignement supérieur et politique linguistique : questions de qualité et d'équité. *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, 1(20), 121-140.
- Hugonnier, B. (2006). L'internationalisation de l'éducation supérieure : conséquences pour le monde et pour la France. *Revue d'économie politique*, 6(116), 797-806.
- Knight, J. et Madden, M. (2010). International mobility of Canadian social sciences and humanities doctoral students. *Canadian Journal of Higher Education*, 40(2), 18-34.
- Larsen, K. et Vincent-Lancrin, S. (2002). Le commerce international de services d'éducation : est-il bon ? Est-il méchant ? *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, 3(14), 9-50.
- Lee, E.-S. (1966). A Theory of Migration. *Demography*, 3(1), 47-57.
- Lerot, N. (2001). *La mobilité internationale étudiante au sein de l'espace francophone. Une étude comparative entre trois sites universitaires : l'Université Laval (Québec), l'Université de Caen (France) et l'université Neuchâtel (Suisse)*. Thèse de doctorat en géographie, Université Laval, Québec et Université de Caen, France.
- Mazzarol, T. et Soutar, G. (2001). Push-Pull factors influencing international student destination choice. *The international Journal of Educational Management*, 16(2), 82-90.
- McMullen, K. et Elias, A. (2011). *Les étudiants internationaux dans les universités canadiennes : un effectif en transformation*. Statistique Canada : Division du tourisme et du centre de la statistique de l'éducation.
- OCDE (2001). La mobilité des étudiants entre et vers les pays de l'OCDE : Une analyse comparative. In *Tendances des migrations internationales : Système d'observation permanente des migrations* (p. 101-126). OCDE.
- OCDE (2010). *Regards sur l'éducation 2010 : les indicateurs de l'OCDE*. Paris.
- Oosterbeek, H. et Webbink, D. (2011). Does studying abroad induce a brain drain? *Economica*, 78(310), 347-366.
- Organisation internationale de normalisation (2016). Site des pays en développement à l'ISO par région. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www.iso.org/iso/fr/developing-countries-in-iso-by-region.htm>>. Consulté le 22 mai 2016.

- Poupart, I. (2006). *La mobilité internationale des étudiants universitaires : des facteurs d'influence à sa gestion. Le cas de l'UQAM de 1993/94 à 2003/04*. Mémoire de maîtrise en administration des affaires, Université du Québec à Montréal, Québec.
- Tierney, W.-G. (1992). An anthropological analysis of student participation in college. *Journal of Higher Education*, 63(6), 603-618.
- Université de Sherbrooke (s.d.). *Site des Politiques*. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www.usherbrooke.ca/accueil/fr/direction/documents-officiels/politiques/>>. Consulté le 22 février 2015.
- Université de Sherbrooke (2014a). *Site de l'international : Liste des accords de coopération*. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www.usherbrooke.ca/accueil/fr/international/accords-de-cooperation-internationale/liste-des-accords/>>. Consulté le 25 mai 2014.
- Université de Sherbrooke (2014b). *Guide d'autoévaluation – Comité d'éthique de la recherche, Éducation et sciences sociales*. Sherbrooke : Université de Sherbrooke.
- Université de Sherbrooke (2014c). *Site du service de psychologie et d'orientation : Activités de groupe*. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www.usherbrooke.ca/etudiants/spo/orientation/activites-de-groupe/>>. Consulté le 06 mars 2015.
- Vaniscotte, F., Houguenague, A. et West, A. (2003). *La mobilité étudiante en Europe, mythe ou réalité ? Comparaison France – Royaume-Uni*. Paris : L'Harmattan.
- Vincent-Lancrin, S. (2008). L'enseignement supérieur transnational : un nouvel enjeu stratégique. *Critique internationale*, 2(39), 67-86.
- Zhou, G. et Zhang, Z. (2014). A study of the first year international students at a canadian university : challenges and experiences with social integration. *Canadian and International Education*, 43(2), s.p.

ANNEXE A
DONNÉES DES FIGURES

Données figure 1 — Étudiantes et étudiants internationaux en pourcentage de l'effectif universitaire total au Canada de 1992 à 2008

Année	%
1992	4,2
1993	4,1
1994	3,9
1995	3,7
1996	3,8
1997	4,0
1998	4,3
1999	4,8
2000	5,4
2001	5,9
2002	6,4
2003	7,1
2004	7,5
2005	7,7
2006	7,7
2007	7,8
2008	7,9

Données figure 2 — Étudiantes et étudiants internationaux en pourcentage de l'effectif universitaire total, selon la province en 1992 et 2008

Province	1992	2008
	%	
NL	2,6	5,5
PE	1,9	7,9
NS	4,7	9,3
NB	3,0	11,4
QC	4,0	8,5
ON	4,1	6,6
MB	5,4	9,2
SK	2,9	4,8
AB	4,4	6,7
BC	5,8	10,6
Moyenne	3,9	8,1

Données figure 3 — Région de destination des étudiantes et étudiants internationaux au Canada de 1992 à 2008

Année	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
	%				
1992	8,3	27,7	37,4	16,2	10,5
1993	8,2	29,6	34,9	16,5	10,8
1994	8,1	32,7	31,4	15,6	12,3
1995	8,2	34,9	29,8	14,4	12,7
1996	8,4	36,6	28,3	13,9	12,8
1997	8,5	37,3	27,5	13,4	13,2
1998	9,2	37	27,7	13,1	13
1999	9,7	37	29	14,1	10,3
2000	9,7	34,2	30,6	15,6	9,9
2001	9,7	33,3	32,8	14,1	10,1
2002	9,8	32,2	35,3	12,7	10
2003	10,2	30,2	34,8	14	10,8
2004	9,9	27,7	35,5	13,2	13,7
2005	9,9	28,6	35,2	12,1	16
2006	9,2	27,1	34,9	11,7	17,1
2007	9,3	26,9	34,3	12,3	17,1
2008	8,8	26,1	33,8	12,3	19,0

Données figure 5 — Effectif du nombre d'étudiantes et étudiants internationaux par niveau d'études selon le nombre d'entrées au Québec entre 2007 et 2012

Années		2007	2008	2009	2010	2011	2012
Niveau d'étude		N (%)					
Études secondaires ou primaires		1 160 (8,9)	1 212 (9,4)	1 237 (8,8)	1 317 (9,1)	1 245 (8,5)	1 585 (9,5)
École de métiers		418 (3,2)	445 (3,5)	394 (2,8)	355 (2,5)	256 (1,7)	273 (1,6)
Études postsecondaires non universitaires		1 068 (8,2)	1 162 (9)	1 173 (8,3)	1 324 (9,2)	1 334 (9,1)	1 690 (10,1)
Études universitaires		9 864 (76)	9 506 (73,8)	10 655 (75,8)	10 742 (74,5)	11 135 (75,8)	12 287 (73,3)
Autres		460 (3,5)	553 (4,3)	595 (4,2)	681 (4,7)	714 (4,9)	934 (5,6)
Information non disponible		1 (0)	2 (0)	-	1 (0)	4 (0)	1 (0)
Total des entrées		12 971 (100)	12 880 (100)	14 054 (100)	14 420 (100)	14 688 (100)	16 770 (100)

Données figure 6 - Étudiantes et étudiants étrangers inscrits dans le réseau universitaire québécois selon le cycle d'études aux sessions d'automne entre 2007 et 2012

Années	Premier cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	Total
	N (%)			
Automne 2007	14 680 (65,8)	5 202 (23,3)	2 421 (10,9)	22 303 (100)
Automne 2008	14 769 (65,6)	5 034 (22,4)	2 701 (12)	22 504 (100)
Automne 2009	15 660 (64)	5 692 (23,3)	3 123 (12,8)	24 475 (100)
Automne 2010	16 374 (62,5)	6 208 (23,7)	3 608 (13,8)	26 191 (100)
Automne 2011	17 208 (61,4)	6 770 (24,2)	4 028 (14,4)	28 006 (100)
Automne 2012	18 731 (61,1)	7 406 (24,2)	4 540 (14,8)	30 677 (100)

ANNEXE B
QUESTIONNAIRE

Les facteurs de migration pour études

Présentation et éthique

Bonjour,

Mon nom est Alison Michel et je suis étudiante de deuxième cycle en orientation. Dans le cadre de ma maîtrise, j'effectue une recherche qui a pour objectif de définir les facteurs de migration pour études des étudiants internationaux de l'Université de Sherbrooke.

Pour cela, je vous invite à répondre à un questionnaire anonyme qui se fait sur la base du volontariat. Vous êtes entièrement libre d'y répondre ou non, et de commencer le questionnaire sans le terminer sans avoir à expliquer votre décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit. Les questions qui vous seront posées le sont uniquement dans le but d'atteindre l'objectif de la recherche afin d'en connaître davantage sur les facteurs de migration pour études.

Pour éviter votre identification comme personne participante à cette recherche, les données recueillies dans le questionnaire seront traitées de manière entièrement confidentielle. Les résultats de la recherche ne permettront pas d'identifier les personnes participantes et ne serviront qu'aux fins de l'étude. Seuls les résultats généraux seront diffusés à l'intérieur d'un essai remis à la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke.

Le temps exigé pour répondre au questionnaire est d'environ 15 minutes. Les risques possibles sont quasi inexistantes et votre participation permettra de mieux comprendre les facteurs de migration pour études. Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée pour votre participation.

Pour toute information supplémentaire concernant cette recherche, n'hésitez pas à communiquer avec moi à l'adresse

Merci de votre collaboration,

Alison Michel

Étudiante à la maîtrise en orientation

Faculté d'éducation

Université de Sherbrooke

En cliquant sur le bouton suivant, je signifie que j'accepte librement de participer à cette recherche, que j'ai compris les conditions, les risques et les bienfaits de ma participation, que j'ai obtenu des réponses aux questions que je me posais au sujet de ce projet et que je peux me retirer à tout moment de l'étude.

Les facteurs de migration pour études

Informations scolaires

*1. Quelle est la nature de votre expérience internationale

- Échange interuniversitaire
- Autonome (je ne suis rattaché(e) à aucune université dans mon pays d'origine)
- Immersion linguistique
- Cours pratique ou de terrain
- Rédaction de mémoire ou de thèse
- Recherche
- Stage

*2. Quelle est la durée prévue de votre séjour au Québec durant cette expérience internationale ?

- Moins d'une session
- 1 session
- 2 sessions
- Plus de 2 sessions

Si plus de 2 sessions, précisez le nombre :

*3. Quel est votre statut étudiant ?

- En échange
- Régulier

Les facteurs de migration pour études

Informations scolaires

***4. Quel est votre régime d'études ?**

- Temps plein
- Temps partiel

***5. Dans quel type de programme d'études étudiez-vous à l'Université de Sherbrooke ?**

- Certificat (1er cycle)
- Baccalauréat (1er cycle)
- Maîtrise (2ème cycle)
- Doctorat (3ème cycle)

***6. À quelle année de votre programme universitaire actuel êtes-vous ?**

- 1ère année
- 2ème année
- 3ème année

***7. Sur quel campus étudiez-vous ? (Si vous étudiez sur plusieurs campus, sélectionnez celui où vous serez le plus souvent)**

- Campus de la santé
- Campus de Sherbrooke
- Campus de Longueuil

Les facteurs de migration pour études

Informations scolaires

***8. Dans quelle faculté ou centre universitaire de formation étudiez-vous ? (Si vous étudiez dans plusieurs facultés ou centre de formation, sélectionnez celle/celui où vous serez le plus souvent)**

- Administration
- Droit
- Éducation
- Éducation physique et sportive
- Génie
- Lettres et sciences humaines
- Médecine et sciences de la santé
- Sciences
- Théologie et études religieuses
- Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

***9. Envisagez-vous ou occupez-vous un emploi rémunéré durant vos études ?**

- Oui
- Non

Les facteurs de migration pour études

Le choix d'étudier à l'international

Dans quelle mesure ces facteurs ont-ils influencé votre choix d'étudier à l'extérieur de votre pays ?

* 30. Mes parents ont un niveau de scolarisation élevé

Pas du tout influencé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Extrêmement influencé
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* 31. J'ai déjà eu de nombreuses expériences passées à l'étranger (vacances, déménagement, programme d'échange, mobilité étudiante, etc.)

Pas du tout influencé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Extrêmement influencé
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* 32. J'ai envie d'avoir de la reconnaissance

Pas du tout influencé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Extrêmement influencé
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* 33. Mis à part les facteurs énoncés ci-dessus, est-ce qu'il y a d'autres facteurs qui ont influencé votre décision d'étudier à l'extérieur de votre pays ?

Oui

Non

Si oui, précisez :

Les facteurs de migration pour études

Le choix d'étudier au Canada/Québec

J'ai choisi d'étudier au Canada/Québec parce que :

***54. Je peux occuper un emploi rémunéré durant et après mes études au Canada/Québec**

Pas du tout influencé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Extrêmement influencé
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

***55. Il y a des liens historiques et économiques entre mon pays et le Canada/Québec**

Pas du tout influencé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Extrêmement influencé
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

***56. Le Canada/Québec est un pays sûr**

Pas du tout influencé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Extrêmement influencé
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

***57. Mis à part les facteurs énoncés ci-dessus, est-ce qu'il y a d'autres facteurs qui ont influencé votre décision d'étudier au Canada/Québec ?**

Oui

Non

Si oui, précisez :

Les facteurs de migration pour études

Le choix d'étudier à l'Université de Sherbrooke

Parmi les facteurs ci-dessous, lesquels ont influencé votre choix d'étudier à l'Université de Sherbrooke ?

***74. Il y a un réseau d'anciens étudiants ou d'accompagnement qui me permet de facilement m'intégrer à la vie universitaire**

Pas du tout influencé 1 2 3 4 5 6 7 8 9 Extrêmement influencé

***75. Il y a un service pour les étudiants étrangers, ce qui me permet d'avoir facilement des réponses à mes questions**

Pas du tout influencé 1 2 3 4 5 6 7 8 9 Extrêmement influencé

***76. L'assurance maladie est comprise dans les frais de scolarité**

Pas du tout influencé 1 2 3 4 5 6 7 8 9 Extrêmement influencé

***77. Mis à part les facteurs énoncés ci-dessus, est-ce qu'il y a d'autres facteurs qui ont influencé votre décision d'étudier à l'Université de Sherbrooke ?**

- Oui
 Non

Si oui, précisez :

Les facteurs de migration pour études

Les étapes du choix du lieu d'étude

***78. Après avoir choisi d'étudier à l'international, avez-vous d'abord choisi le Québec pour vos études à l'étranger et ensuite l'Université de Sherbrooke ou l'inverse ?**

- J'ai d'abord choisi le Québec
- J'ai d'abord choisi l'Université de Sherbrooke

Les facteurs de migration pour études

Données sociodémographiques

79. Quel est votre sexe ?

- Féminin
 Masculin

80. Quel âge avez-vous?

81. Quelle est votre langue maternelle ?

- Français
 Anglais
 Autre (veuillez préciser)

82. Parlez-vous une deuxième langue ?

- Oui
 Non

Si oui, précisez :

Les facteurs de migration pour études

Données sociodémographiques

83. Êtes-vous en couple (marié ou conjoint de fait) ?

- Oui
 Non

84. Avez-vous des enfants à charge?

- Oui
 Non

85. De quel pays venez-vous ?

86. Quel est votre permis de séjour au Canada?

- Visa d'études
 Résident permanent
 Je n'en ai pas besoin (je suis au Québec pour moins de 6 mois)
 Autre (veuillez préciser)

Je vous remercie de votre participation !

ANNEXE C

VARIABLES INDÉPENDANTES INTERCORRÉLÉES

		Nature de l'expérience internationale	Durée du séjour	Statut étudiant	Cycle d'études	Genre	Âge	Pays d'origine	Provenance	Permis de séjour au Canada
Nature de l'expérience internationale	Corrélation de Pearson	1	,302**	,825**	,113	-,035	,061	-,349**	,482**	-,267**
	Sig. (bilatérale)		,000	,000	,183	,677	,480	,000	,000	,001
	N	141	141	141	141	141	138	138	138	140
Durée du séjour	Corrélation de Pearson	,302**	1	,355**	,074	,014	-,101	,028	,082	-,894**
	Sig. (bilatérale)	,000		,000	,386	,865	,237	,747	,336	,000
	N	141	141	141	141	141	138	138	138	140
Statut étudiant	Corrélation de Pearson	,825**	,355**	1	,212*	-,041	,144	-,390**	,503**	-,316**
	Sig. (bilatérale)	,000	,000		,012	,632	,091	,000	,000	,000
	N	141	141	141	141	141	138	138	138	140
Cycle d'études	Corrélation de Pearson	,113	,074	,212*	1	,154	,508**	-,061	,119	-,090
	Sig. (bilatérale)	,183	,386	,012		,068	,000	,474	,165	,289
	N	141	141	141	141	141	138	138	138	140
Genre	Corrélation de Pearson	-,035	,014	-,041	,154	1	,125	-,013	-,050	,044
	Sig. (bilatérale)	,677	,865	,632	,068		,145	,879	,559	,605
	N	141	141	141	141	141	138	138	138	140

		Nature de l'expérience internationale	Durée du séjour	Statut étudiant	Cycle d'études	Genre	Âge	Pays d'origine	Provenance	Permis de séjour au Canada
Âge	Corrélation de Pearson	,061	-,101	,144	,508**	,125	1	-,278**	,235**	,064
	Sig. (bilatérale)	,480	,237	,091	,000	,145		,001	,006	,455
	N	138	138	138	138	138	138	136	136	138
Pays d'origine	Corrélation de Pearson	-,349**	,028	-,390**	-,061	-,013	-,278**	1	-,742**	,033
	Sig. (bilatérale)	,000	,747	,000	,474	,879	,001		,000	,701
	N	138	138	138	138	138	136	138	138	138
Provenance	Corrélation de Pearson	,482**	,082	,503**	,119	-,050	,235**	-,742**	1	-,183*
	Sig. (bilatérale)	,000	,336	,000	,165	,559	,006	,000		,032
	N	138	138	138	138	138	136	138	138	138
Permis de séjour au Canada	Corrélation de Pearson	-,267**	-,894**	-,316**	-,090	,044	,064	,033	-,183*	1
	Sig. (bilatérale)	,001	,000	,000	,289	,605	,455	,701	,032	
	N	140	140	140	140	140	138	138	138	140

** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

* . La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral).

ANNEXE D
APPROBATION COMITÉ ÉTHIQUE



Attestation de conformité

Le comité d'éthique de la recherche Éducation et sciences sociales de l'Université de Sherbrooke certifie avoir examiné la proposition de recherche suivante :

Les facteurs de migration pour études des universitaires internationaux en région intermédiaire au Québec

Alison Michel

Étudiante, Maîtrise en orientation professionnelle, Faculté d'éducation

Le comité estime que la recherche proposée est conforme aux principes éthiques énoncés dans la *Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains (2500-028)*.

Membres du comité

Eric Yergeau, président du comité, professeur à la Faculté d'éducation, Département d'orientation professionnelle

Mathieu Gagnon, professeur à la Faculté d'éducation, Département d'enseignement au préscolaire et au primaire

Suzanne Guillemette, professeure à la Faculté d'éducation, Département de gestion de l'éducation et de la formation

Sawsen Lakhali, professeure à la Faculté d'éducation, Département de pédagogie

Mélanie Lapalme, professeure à la Faculté d'éducation, Département de psychoéducation

Julie Myre-Bisaillon, professeure à la Faculté d'éducation, Département d'adaptation scolaire et sociale

Carlo Spallanzani, professeur à la Faculté d'éducation physique et sportive

Marianne Xhignesse, professeure à la Faculté de médecine et des sciences de la santé, Département de médecine de famille

Vincent Beaucher, membre versé en éthique

France Dupuis, membre de la collectivité

Le présent certificat est valide pour la durée de la recherche, à condition que la personne responsable du projet fournisse au comité un rapport de suivi annuel, faute de quoi le certificat peut être révoqué.

Le président du comité,

ANNEXE E

EFFET DE LA FACULTÉ SUR LES FACTEURS DE MIGRATION POUR ÉTUDES

	Administration et Droit		Génie		Lettres et sciences humaines et Éducation		Sciences, santé et environnement		ANOVA	
	\bar{x}	É-T	\bar{x}	É-T	\bar{x}	É-T	\bar{x}	É-T	F(3,137)	Sig.
PO_ La pauvreté de l'enseignement	3,0	2,4	3,0	2,7	3,4	2,5	3,8	3,1	0,7	0,577
PO_ Les contextes politiques et économiques	1,1	2,4	1,4	2,5	0,5	1,3	1,3	2,5	1,1	0,340
PO_ Les politiques d'éducation	1,7	2,7	1,2	1,5	0,9	1,4	1,1	2,0	1,0	0,392
PER_ Le désir d'exploration	8,1	2,1	7,8	1,7	8,4	1,9	7,8	1,9	1,0	0,408
PER_ Le désir de changement	4,9	2,7	4,5	3,3	5,5	2,9	4,7	2,8	0,8	0,494
PER_ Les considérations familiales	4,1	2,6	4,3	2,5	4,5	2,5	3,9	2,8	0,3	0,845
PER_ Les aspirations personnelles et professionnelles	4,3	2,3	4,4	2,2	4,3	2,1	4,6	2,5	0,1	0,945
PA_ Les perspectives d'avenir	4,3	2,7	4,0	2,1	4,1	2,0	4,2	2,4	0,2	0,905
PA_ L'information disponible	4,6	2,5	4,1	2,3	4,8	2,2	4,9	2,3	1,0	0,384
PA_ Le dépaysement	7,9	2,3	7,5	2,4	7,6	2,5	7,5	2,4	0,2	0,894
PA_ Les considérations culturelles	4,5	1,9	4,9	2,0	5,4	2,1	4,7	1,2	1,4	0,254
PA_ Liens au pays d'origine et sécurité	5,7	2,8	4,9	3,1	4,2	2,7	4,9	2,7	1,3	0,269
PA_ Le cadre financier et environnemental	3,1	2,5	4,2	2,1	4,2	2,4	4,1	2,3	1,4	0,237
PA_ Les relations sociales	4,6	2,6	3,2	2,6	3,5	2,8	4,2	2,8	1,7	0,160
EA_ Les services de l'établissement	4,9	2,0	4,3	2,5	4,5	2,5	4,2	2,7	0,5	0,705

	Administration et Droit		Génie		Lettres et sciences humaines et Éducation		et Sciences, Médecine et sciences de la santé, Éducation physique et sportive et CUFE		ANOVA	
	\bar{x}	É-T	\bar{x}	É-T	\bar{x}	É-T	\bar{x}	É-T	F(3,137)	Sig.
EA_ La qualité de la formation offerte	6,1	1,8	5,5	2,6	5,6	2,3	5,9	2,3	0,4	0,747
EA_ L'accessibilité et l'ouverture	5,8	2,4	5,0	2,7	5,0	2,5	5,3	2,2	0,8	0,490
EA_ Les possibilités d'emploi et les partenariats	3,3	3,5	2,0	2,1	2,4	3,1	2,8	3,0	1,1	0,342